

# Injonction contre les pompiers en grève

par Gisèle Tremblay

La ville de Montréal a obtenu hier soir une injonction de la Cour supérieure ordonnant aux pompiers en grève depuis le matin de retourner immédiatement au travail.

Quelques heures plus tard, les dirigeants de l'Association des pompiers de Montréal (FTQ) recommandaient à leurs membres de respecter l'ordre du tribunal, émis par le juge Lalonde de la Cour supérieure.

Cependant, un fort groupe de pompiers qui étaient réunis en assemblée générale a manifesté sa volonté de ne

pas se plier à l'injonction qui prévoit des peines extrêmement sévères pour les contrevenants (amendes allant jusqu'à \$50,000 et peine de prison d'un an).

Au moment de mettre sous presse, on ignorait dans quelle mesure l'ordre de la cour et la recommandation des dirigeants syndicaux de s'y conformer seraient respectés.

De son côté, le ministre québécois du travail, M. Jean Cournoyer, qui a agi cette semaine comme médiateur entre les parties, à la demande de M. Louis Laberge, président de la FTQ. Il a

exigé cependant que les sapeurs reprennent leurs postes.

Par ailleurs, le conseil de la Communauté urbaine de Montréal doit se réunir en séance spéciale lundi afin de décréter par règlement les mesures d'urgence et d'entraide qui peuvent être prises relativement à la protection des citoyens contre les incendies, si toutefois les pompiers bravaient l'injonction.

Envisageant l'éventualité d'une injonction, les responsables de l'Association des pompiers de Montréal (FTQ) avaient déclaré dans l'après-midi qu'ils

n'auraient alors d'autre choix que de recommander le retour au travail.

Ils ont souligné, toutefois, qu'ils auraient peine à rallier leurs hommes dont la colère était hie à son comble.

Les pompiers, dont certains avaient amorcé un débrayage dès vendredi dernier, s'étaient pourtant résolus à accéder à leur nouveau président, assurant hier seulement, une semaine de délai, afin de permettre à M. Cournoyer d'intervenir.

Le conflit porte exclusivement sur les salaires, toutes les clauses norma-

tives étant réglées pour deux ans. L'entente quant aux salaires sera néanmoins limitée à un an, à compter du premier janvier dernier, de sorte qu'une fois le contrat paraphé, il faudra rouvrir aussitôt les négociations.

Les pompiers de Montréal exigent la parité avec leurs confrères de Toronto, et ils y tiennent d'autant que d'une part, il ont déjà joui de cette parité pendant plusieurs années et que d'autre part, les policiers de Montréal viennent de conclure une convention collective qui leur accorde l'équivalence sala-

riale avec ceux de la Ville-Reine.

La Ville de Montréal, qui n'a pas modifié son offre depuis mai dernier, propose aux sapeurs une augmentation de 7,1%, ce qui porterait leur traitement annuel de \$9,385 à \$10,000. Les policiers de Toronto ont obtenu récemment \$10,633.

Si la Ville de Montréal refuse de considérer Toronto comme critère de comparaison valable, les négociateurs syndicaux se disent prêts à aborder le problème autrement, en se fondant.

Voir page 6: Injonction

## dans ce numéro

- Une escalade ruineuse, un éditorial de Claude Lémelin sur le contentieux Washington-Ottawa (page 4)
- En bloc-notes, Jean-Claude Leclerc commente le débrayage des pompiers de Montréal (page 4)
- Une étude sur les Amérindiens pris entre deux cultures contradictoires (page 5)

## la météo

Ciel variable avec possibilité d'averses en soirée. Max. 65.

# LE DEVOIR

Fais ce que dois

Sainte Thérèse d'Avila

VOL. LXII - NO 237

Montréal, vendredi 15 octobre 1971

15 CENTS

## Cinq mesures pour lutter contre le chômage

# Ottawa réduit les impôts

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA — Le ministre fédéral des finances, M. Edgar Benson, a présenté hier soir un budget supplémentaire d'un milliard, comprenant une réduction de 3% de l'impôt sur le revenu des particuliers et une autre de 7% sur le revenu des sociétés. Rétroactives au 1er juillet 1971, ces réductions seront en vigueur jusqu'au 31 décembre 1972.

De plus, le gouvernement, a annoncé le ministre, libérera des centaines de millions en octrois et en prêts afin de combattre le chômage.

Ces mesures expansionnistes visent à remédier aux difficultés de l'économie canadienne et aux effets de la surtaxe américaine de 10% sur les importations.

M. Benson a déclaré que ces diverses mesures laissent prévoir un déficit budgétaire d'un milliard de dollars pour l'exercice financier 1971-72, les recettes étant de \$13,580,000,000 et les dépenses de \$14,580,000,000.

Ce déficit est le plus important depuis 1945-46 alors qu'il avait dépassé \$2 milliards.

M. Benson a dit, au cours d'un débat aux Communes sur la situation économique, que les réductions d'impôt s'ajoutaient à d'autres changements sur l'impôt des particuliers et des sociétés pour l'année 1971, changements annoncés dans le budget de juin dernier.

Le programme annoncé hier soir est en cinq parties. Il est conçu, a dit le ministre, de façon à créer de l'emploi rapidement, efficacement et utilement pour les travailleurs des régions où les besoins se font le plus sentir. Il apportera des avantages à toutes les catégories de chômeurs et aura un effet à long terme sans perturber l'économie à court terme.

La première partie consiste en un programme d'initiatives locales en vertu duquel le gouvernement accordera \$50 millions aux municipalités et à leurs organismes et \$50 millions de surcroît aux organisations communautaires et autres groupements afin de financer des travaux où le taux de main-d'oeuvre est élevé.

Le ministre a souligné que le gouvernement demandera à ces organismes et groupements de présenter des projets valables qui créeront sans délai des emplois pour les chômeurs.

En second lieu, le gouvernement propose de mettre en place un nouveau programme de formation professionnelle qui coûtera \$20 millions. Il sera orienté spécialement vers les jeunes chômeurs qui ne sont pas admissibles au programme actuel de formation de la main-d'oeuvre.

Troisièmement, le gouvernement créera un programme spécial de prêts doté d'un crédit de \$160 millions. Ce programme nouveau et amélioré est destiné aux provinces et à leurs municipalités afin de financer d'autres projets en immobilisation générateurs d'emplois.

Quatrièmement, les ministères fédéraux et autres organismes du gouvernement lanceront un programme fédéral de travaux à forte concentration de main-d'oeuvre et de travaux de constructions.

Ce programme de \$80 millions couvrira une gamme étendue de travaux d'entretien et d'amélioration. Il comportera, par exemple, des modifications et des améliorations aux édifices fédéraux et aux installations destinées au transport, des projets concernant l'aménagement des forêts et des parcs, l'agrandissement et la modernisation de diverses installations.

Voir page 6: Ottawa



Edgar Benson, ministre canadien des finances.

(Téléphoto CP)

## La CECM accepte le principe du bill 28 mais veut plus de pouvoirs pour le conseil scolaire

par Gilles Provost

Tout en se disant à nouveau d'accord avec le principe des commissions scolaires unifiées, la CECM a demandé hier que le projet de restructuration scolaire de l'île de Montréal soit amendé de façon à donner plus de pouvoirs et plus d'autonomie au conseil scolaire de l'île.

La CECM voudrait notamment que ce conseil soit propriétaire des immeubles comme le prévoit le défunt bill 62 et qu'il puisse se contenter de faire approuver par Québec son budget global d'immobilisations. On voudrait aussi que ce conseil puisse réaliser par étapes la restructuration prévue et même modifier éventuellement le nombre et les limites des commissions scolaires. La restructuration devrait de toutes façons être terminée avant le premier juillet 1976.

Après des garanties linguistiques, la CECM demande une politique de promotion de la langue française dans l'enseignement et propose de limiter la possibilité de choix aux seules personnes qui sont issues de familles d'expression anglaise ou qui ont déjà acquis la culture anglaise.

La commission se réjouit aussi de voir qu'il y aura des directeurs-général adjoints des deux langues mais trouve exagéré de vouloir doubler aussi la structure des services de l'enseignement, des services aux étudiants et du service du personnel. Dans ces secteurs, elle recommande simplement que "les commissaires soient astreints à nommer le personnel requis pour servir la minorité francophone ou anglophone selon le cas."

Sur le plan confessionnel, les commissaires montréalais s'inquiètent surtout de l'imprécision des garanties

prévues dans le projet de loi. Ils demandent qu'on clarifie le rôle exact du responsable des questions religieuses en précisant qu'il possède une autorité directe et réelle dans le domaine de l'enseignement religieux.

On demande aussi qu'on définisse les rapports de ce responsable avec le "directeur de la pastorale scolaire" mentionné à l'article 5 du règlement, numéro 2 du comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation. Le projet

## L'indice chômage-inflation atteint le niveau de 10.6

OTTAWA (PC) — L'indice du malaise économique au Canada, rapport du chômage et de l'inflation, a grimpé à 10.6 à cause du niveau très élevé du chômage le mois dernier.

Pour que les prix soient relativement stables et que l'emploi soit général, l'indice ne doit pas dépasser 6; or, il a été de 9.2 l'an dernier et de 8.8 pendant le premier semestre de 1971.

Le rapport de mercredi sur les prix à la consommation et celui d'hier sur l'emploi en septembre indiquent une légère amélioration.

Pour septembre, l'indice des prix à la consommation est passé de 135 à 134.7; quant aux chômeurs, leur nombre a légèrement diminué, s'établissant à 434,000, contre 455,000 au mois d'août, soit 5% contre 5.1%.

Par rapport à l'année dernière, l'incidence du chômage a été plus forte en septembre dans toutes les provinces, à l'exception de l'île du Prince-Édouard et de la Colombie-Britannique.

Le taux de chômage dans les provin-

Voir page 6: L'indice

## Le Canada et l'URSS signeront un accord culturel et technique

OTTAWA (Le Devoir - CP) — Au cours de ses deux rencontres prévues avec M. Trudeau à Ottawa, le président du conseil soviétique, M. Alexis Kossyguine, passera probablement en revue la tâche accomplie par les six groupes industriels conjoints créés conformément au protocole soviéto-canadien signé cette année à Moscou.

À la lumière de cet examen, un accord-cadre culturel, scientifique et technique pourrait être signé, portant sur l'ensemble des échanges entre le Canada et l'URSS, en particulier l'intensification des relations commerciales, la coopération dans l'Arctique et le droit maritime.

Par ailleurs, les deux leaders politiques aborderont la question de la con-

férence sur la sécurité européenne proposée par Moscou et que l'accord des quatre grands récemment conclu sur Berlin rend, semble-t-il, plus réalisable, ainsi que, plus généralement, le problème du désarmement.

Selon les porte-parole autorisés du gouvernement canadien, les travaux préparatoires à un éventuel accord d'échanges culturels soviéto-canadien "sont à une étape très avancée".

Mais la venue de M. Kossyguine, dimanche, a nécessité une vraie mobilisation générale des effectifs policiers. Ottawa se faisant un point d'honneur d'éviter tout incident que le président du conseil soviétique pourrait interpréter comme un affront.

Voir page 6: Canada-URSS

## Verdun: attentat contre le gérant

Le gérant-général de la ville de Verdun, M. Guy Gagnon, a été grièvement blessé hier après-midi, atteint de deux coups de feu tirés par un individu qui circulait en automobile devant sa maison.

Hier soir, M. Gagnon était toujours dans un état critique à l'hôpital général du Christ-Roi de Verdun où il a subi deux interventions chirurgicales. Il a été atteint à l'abdomen et au thorax par deux balles de calibre .22. L'un des médecins qui a assisté à l'opération a cependant déclaré que M. Gagnon survivrait probablement. M. Gagnon est marié et père de deux enfants. Par ailleurs, un individu du nom de Réjean De l'Etoile s'est rendu à la police de Verdun peu après l'incident qui s'est déroulé entre 14h00 et 14h10. C'est lui qui aurait atteint sa victime au moment où il roulait en automobile devant la résidence de M. Gagnon, située au 286 de la rue Beatty, à Verdun. Selon les renseignements fournis par la Sûreté de Verdun, De l'Etoile est marié et père de 4 enfants. Il aurait été congédié du Service des incendies de Verdun il y a deux ans déjà. Il aurait occupé par la suite trois autres emplois. À l'heure actuelle, il était cependant sans emploi.

Selon le capitaine-détective Marcel Dupont de la police de Verdun

Voir page 6: Verdun

## L'armée britannique et l'IRA s'affrontent

BELFAST (AFP) — Pour la première fois depuis le début des troubles en Irlande du Nord, l'armée britannique et les combattants de l'IRA se sont affrontés hier à la frontière entre les deux Irlandes, échangeant plusieurs centaines de coups de feu pendant environ une heure.

Selon des sources de l'armée britannique, une quarantaine d'hommes de l'armée républicaine irlandaise ont ouvert le feu, du territoire républicain, sur une unité de l'armée britannique composée notamment de sapeurs du génie, près de Forkhill, dans le comté d'Armagh. Les soldats étaient occupés à creuser une tranchée sur une route proche de la frontière, conformément aux mesures prises depuis quelques jours

par l'armée britannique afin de rendre inutilisables un certain nombre de routes frontalières difficiles à surveiller.

Du côté britannique, un sapeur a été blessé à la jambe et évacué par hélicoptère. On ignore quelles sont les pertes dans les rangs de l'IRA, dont quatre membres ont été arrêtés par la police de la république d'Irlande (Eire).

D'autre part, dans le comté de Tyrone, un hélicoptère de l'armée britannique qui patrouillait le long de la frontière a été atteint de deux balles tirées du territoire républicain, a annoncé un porte-parole de l'armée britannique. L'appareil a pu se poser peu après sans dommage.

La violence n'a pas épargné Belfast

Voir page 6: Armée-IRA

## Un statut "prioritaire" pour le français

Il est essentiel et urgent que l'Etat accorde un statut prioritaire au français dans le domaine de l'enseignement, a affirmé la commission des écoles catholiques de Montréal dans son mémoire sur le bill 28 (restructuration scolaire rendu public hier).

"A notre avis, poursuit-elle, accorder priorité au français, c'est adopter des mesures appuyant concrètement le principe selon lequel la langue d'enseignement est le français."

Les commissaires reconnaissent tous, pourtant, que les anglophones ont droit à leur culture et à leurs écoles. Malgré une dissidence, ils définissent comme anglophone: des personnes issues de familles d'expression anglaise ou des personnes,

de quelque nationalité ou provenance qu'elles soient, ayant acquis la culture anglaise.

De toute façon, l'école est d'abord un instrument que se donne une collectivité pour préserver son identité, estime la CECM, et c'est pourquoi "il ne lui appartient pas d'offrir un choix aux autres citoyens quant à la langue d'enseignement."

Chiffres à l'appui, la CECM souligne cependant que beaucoup de parents francophones réclament un meilleur enseignement de l'anglais comme langue seconde "puisque les étudiants ont à affronter un monde où l'anglais sera toujours utile, sinon indispensable."

Ces recommandations de la CECM n'ont toutefois pas fait l'unanimité

des commissaires. M. Michael J. McDonald, seul commissaire anglophone, a inscrit sa dissidence et s'est opposé à tout empiètement sur les droits du groupe de personnes qu'il représente à la CECM.

Il a dit parler non seulement en son nom propre mais aussi pour les cadres, les directeurs de régions, l'association des principaux, les syndicats d'enseignants et les associations de parents de langue anglaise. Il a aussi exprimé son inquiétude devant la dispersion des anglophones au sein des onze commissions scolaires prévues. Il faudra donc, à son avis, trouver le moyen de regrouper des nombres d'éèves suffisants.

Voir page 6: Un statut

Pour être un scientifique bien informé, vous pouvez :

lire chaque année 2 500 000 articles spécialisés,

lire chaque mois LA RECHERCHE

A vous de choisir.



Pour le chercheur, l'ingénieur, l'universitaire, La Recherche constitue une synthèse mensuelle de l'actualité dans tous les domaines, de la biochimie à l'informatique, de l'astronomie à la linguistique.

Chaque mois, les meilleurs spécialistes du monde entier font le point dans La Recherche des développements scientifiques les plus récents dans les laboratoires français et étrangers.

Il y a des lecteurs de La Recherche dans 78 pays. Au Québec, il y en a 763 exactement.

Nous remercions ces 763 pionniers. Mais à l'échelle de la population scientifique québécoise, c'est encore peu. Nous avons pensé que vous seriez peut-être le 764.

#### Carte d'abonnement

Oui, je désire profiter de votre offre d'un abonnement d'un an (11 numéros) à LA RECHERCHE au prix exceptionnel de 16 dollars. Attention : offre valable jusqu'au 31-12-71 et réservée aux nouveaux abonnés.

NOM \_\_\_\_\_  
 PROFESSION \_\_\_\_\_  
 SPECIALITE \_\_\_\_\_  
 ADRESSE \_\_\_\_\_  
 VILLE \_\_\_\_\_  
 PAYS \_\_\_\_\_

Adressez votre bon de commande accompagné de votre règlement à PERIODICA 7045 avenue du Parc - Montréal 303-Que

#### Saint-Hubert-Lafleche

## Après la fusion, la nouvelle ville devrait être mise en tutelle un an

Dans un mémoire présenté hier à la Commission municipale du Québec qui tient une enquête de deux jours sur le projet de fusion des villes de Lafleche et de Saint-Hubert, l'Action civique de Saint-Hubert, qui regroupe quelque 800 citoyens de cette municipalité, a demandé que l'administration de la nouvelle ville soit confiée, d'ici l'élection générale de novembre 1972, à des administrateurs de la CMQ, c'est-à-dire qu'elle soit gardée en tutelle pendant sa première année d'existence.

Le règlement actuel de fusion prévoit que ce seront les membres des conseils municipaux actuels de deux villes qui administreront la nouvelle ville d'ici l'élection de l'automne de 1972 et que le maire actuel de Saint-Hubert en sera le maire.

"Si c'est ainsi, la fusion permettra à nos conseillers et à notre maire actuels de continuer à endetter la nouvelle ville à un rythme toujours plus rapide", soutient l'Action civique.

La tutelle de la CMQ sur la nouvelle ville devra être "dynamique et orientée vers le progrès", ajoute le mémoire. Car, constate-t-il, "la ville de Saint-Hubert est sous la tutelle de la CMQ depuis 10 ans mais il est renversant de constater que sa situation ne s'améliore pas de façon notable".

Pour que la fusion soit acceptable, l'Action civique demande, de plus, qu'une partie du territoire de Greenfield Park soit annexée à la nouvelle ville afin d'éviter que le boulevard Grande-Allée, principale voie de circulation de la nouvelle ville, ne soit sectionné

en deux parties.

L'Action civique a aussi profité de la séance d'hier pour faire connaître ses critiques sur la loi des fusions volontaires, loi en vertu de laquelle les villes de Lafleche et de Saint-Hubert ont décidé de se fusionner.

Selon ce groupement de citoyens, la principale lacune de cette loi est qu'elle ne favorise pas la participation des citoyens à la conception et à l'élaboration d'une fusion. Il recommande que la loi soit modifiée en vue d'obliger les conseils municipaux qui désirent unir leurs villes à mettre sur pied, dans chacune des villes, des comités conjoints qui auront pour but de consulter la population.

La CMQ tiendra aujourd'hui une audience à Lafleche sur ce projet de fusion.

## Le Conseil supérieur de l'éducation satisfait de l'attitude du ministre

de notre envoyé spécial, Gérald LeBlanc

LAC-BEAUPORT — Les portes du ministère sont maintenant grandes ouvertes au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) qui se sent à nouveau écouté depuis que M. Guy Saint-Pierre a remplacé M. Jean-Guy Cardinal au poste de ministre de l'éducation.

Contrairement à ses prédécesseurs et à son successeur, M. Cardinal n'avait en effet jamais consulté le CSE. Il avait même remis en question la nécessité d'un tel organisme.

Voici ce qui se dégage d'une conversation avec M. Gilbert Desrosiers, secrétaire général du CSE, qui tient actuellement son assemblée annuelle au Château Lac-Beauport.

Il est d'ailleurs assez significatif que le ministre, les sous-ministres et les hauts fonctionnaires du ministère viendront ce matin affronter leurs politiques avec les vues du CSE.

Créé en même temps que le ministère de l'éducation, le CSE doit, selon sa loi de fondation en 1964, jouer un rôle de chien de garde et d'ombudsman.

Cette loi oblige d'ailleurs le ministère à consulter le CSE avant l'établissement de nouveaux règlements et la mise en place de nouvelles structures ou de nouveaux programmes dans le monde de l'éducation.

Selon M. Desrosiers, les avis du CSE ont été à 80% écoutés par le ministre qui les a, au moins partiellement, mis en pratique.

Il sera intéressant de voir comment le personnel du ministère réagira au thème du présent congrès, qui reprend celui du dernier support du CSE, à savoir l'activité éducative.

On y propose en fait un changement radical de la philosophie de l'homme et de la société.

Au lieu d'obliger l'étudiant et le professeur à se plier à un cadre standardisé et compartimenté, on suggère de reconstruire l'école autour de l'élève et de l'adapter à ses besoins.

Les 24 membres du CSE et les nombreux spécialistes couvrant au sein de ses cinq commissions permanentes (élémentaire, secondaire, collégial, supérieure, adultes) auront l'occasion — ce matin en présence des journalistes et cet après-midi en leur absence de questionner, d'informer, et, peut-être, de convaincre ceux qui dirigent le système d'éducation québécois.

Selon M. Desrosiers, il y a diverses

écoles de pensée chez les fonctionnaires du ministère. Certains sont déjà sensibles à la nécessité d'une réforme radicale de notre système d'éducation.

On peut d'ailleurs s'en rendre compte par les slogans véhiculés depuis quelques mois par le ministère, l'Association d'éducation du Québec et la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec: "Pour une école humaine", "Humaniser l'école", "L'école milieu de vie".

Selon M. Desrosiers, le CSE peut aider à faire pencher la balance du côté des sous-ministres et des hauts fonctionnaires qui sont partisans d'une adaptation des structures aux besoins des étudiants et non l'inverse.

#### La commission Gendron

## Le mandat des enquêteurs est prolongé de 9 mois

QUEBEC (par G.L.) — La commission Gendron aura neuf mois de plus, soit jusqu'à la fin de 1972, pour soumettre son rapport final.

C'est ce qu'a fait savoir hier le ministre des affaires culturelles, M. François Cloutier, au cours d'une conférence de presse.

Un premier rapport, portant sur le français, langue de travail, doit toutefois être présenté au début de la prochaine année.

Ce rapport devait être remis au gouvernement à la fin du mois de septembre dernier, et le mandat de la commission devait prendre fin le 31 mars.

Les membres de la commission ont fait part récemment au premier ministre de l'impossibilité de suivre l'échéancier déterminé l'an dernier, principale-

ment à cause du fait que les recherches ne sont pas toutes complétées.

La commission Gendron a été créée en décembre 1968 pour faire enquête sur la situation de la langue française au Québec. Elle a coûté jusqu'ici quelque deux millions de dollars. Elle est formée de cinq personnes et présidée par M. Jean-Denis Gendron, professeur à Laval.

Le ministre a rappelé que le gouvernement n'est pas lié par les travaux d'une commission et qu'il a déjà en moins une masse de documents et de faits qui lui permettent de prendre position. Il a laissé entendre que le gouvernement n'attendra pas le rapport Gendron pour faire connaître sa politique du français, langue de travail, et même sa politique globale de la langue.

## La SQ retrouve 975 caisses d'alcool volées

Les enquêteurs des escouades des alcools et de la moralité de la Sûreté du Québec ont retrouvé hier les 975 caisses d'alcool d'une valeur de plus de \$100,000, qui avaient été volées dans le port de Montréal, samedi le 2 octobre dernier.

C'est à la suite d'une longue et minutieuse enquête que les policiers de la SQ ont réussi à éclaircir le vol à main armée commis dans le port de Montréal, vol au cours duquel un gardien de nuit avait été blessé grièvement. La boisson a été retrouvée dans un entrepôt situé au 510 boulevard Champlain, à Fabreville, ville de Laval.

Les policiers de la Sûreté du Québec ont de plus effectué une arrestation en rapport avec cette découverte et les policiers prévoient que d'autres suivront d'ici peu. L'enquête dans cette affaire est sous la direction de l'inspecteur Maurice Baril et du capitaine Raymond Bellemare.

## UdeM: 2,000 syndiqués manifestent

Près de deux mille manifestants ont défilé hier en fin de journée devant l'université de Montréal, afin d'exprimer leur appui aux quelque mille employés de soutien dont la grève paralyse les activités de l'institution depuis deux semaines.

La manifestation était organisée par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP, FQ), auxquels les grévistes sont affiliés. De nombreux sections québécoises de ce syndicat, qui compte environ 136,000 membres recrutés dans tout le secteur public canadien, avaient délégué des représentants.

Parmi eux, on comptait notamment des fonctionnaires municipaux, des employés d'hôpitaux des salariés de l'Hydro-Québec et des employés de soutien de l'Université du Québec à Mon-

tréal, eux-mêmes en congé forcé par suite de la grève des professeurs.

Cette section du SCFP avait d'ailleurs publié plus tôt un communiqué où elle justifiait son appui en précisant que "le conflit de l'université de Montréal devient celui de tout le secteur public puisqu'il implique l'acceptation ou le rejet, de la politique salariale du gouvernement québécois".

Les marcheurs ont emprunté le boulevard Edgard-Montpetit et se sont rendus devant la façade principale de l'université où le président du SCFP pour le Québec, M. Jacques Brûlé, leur a adressé la parole.

Les négociations entre les parties en conflit sont toujours au point mort et aucun cours n'avait encore repris hier malgré l'impatience de certains étudiants et professeurs.

#### QUENNEVILLE

Suite de la page 3

M. Quenneville sera responsable de la coordination générale de l'exécution du plan de développement de l'est du Québec. L'entente signée en 1968 entre Ottawa et Québec a été renouvelée récemment pour une période de cinq ans, soit jusqu'en 1976. Le budget global du "Plan" est d'un peu plus de \$400 millions.

Le nouveau titulaire de l'ODEQ aura ses bureaux à Rimouski et à Québec.

En annonçant cette nomination, le premier ministre, M. Bourassa, a précisé que l'une des tâches majeures de M. Quenneville sera la réalisation de la route numéro 6 qui fait le tour de la Gaspésie.

M. Quenneville est âgé de 50 ans. Il a été élu député de Joliette aux élections générales d'avril 1970, et nommé ministre d'Etat deux semaines plus tard.

leur appui aux grévistes. Les modules d'administration et de chimie ont cependant tenu à manifester leur neutralité.

Les futurs chimistes, une soixantaine, déclarent dans un communiqué: "Nous exigeons que les parties en cause régulent leurs problèmes autrement que sur notre dos".

Le comité syndical de négociation, pour sa part, s'est réuni toute la journée et attendait, en début de soirée, la réponse de l'administration à sa proposition de reprendre les pourparlers.

Enfin, dans une réplique à la conférence de presse accordée mercredi par le recteur, M. Léo Dorais, le syndicat a rappelé que la partie patronale connaît parfaitement les points en litige: la sécurité d'emploi, la permanence, la définition des tâches et la reconnaissance syndicale.

Sur toutes ces questions, conclut le communiqué, "l'administration a formulé des propositions et ce sont ces propositions que les professeurs ont rejeté massivement".

dant de tous les autres. Un Canadien d'origine tchécoslovaque, membre fondateur de la Ligue des droits de l'homme, M. Georges Wesley, s'est porté à la défense du gouvernement. Tout en déplorant l'application de la loi des mesures de guerre, il a fait valoir que c'est le seul moyen dont disposait le gouvernement pour faire face à la situation.

"Le gouvernement", a-t-il dit, a le mandat et le devoir de défendre son autorité par toutes les mesures légales disponibles." Il a mis en doute la validité de la commission, laquelle selon lui, ne saurait être considérée indépendante à moins qu'elle n'accepte le principe de la preuve par les exhibits.

Tout en se défendant d'être un radical de droite, M. Wesley a affirmé que le Québec est un pays socialiste. "Et la prochaine étape, c'est le communisme." Son témoignage a soulevé les protestations du public présent à l'audience.

#### UQUAM

Suite de la page 3

Contrairement à mercredi, il semble que la communauté universitaire ait été complètement paralysée hier, puisque selon un rapport du syndicat des professeurs (SPUQ, CSN), étudiants et enseignants (certains de ces derniers ne sont pas syndiqués) sont restés à l'écart des salles de cours.

Un porte-parole du SPUQ, M. Roch Denis, a indiqué que des instructions avaient été données pour que les piqueurs ne recourent qu'à la persuasion. L'administration, de son côté, n'a pas fermé les pavillons.

Les étudiants de plusieurs modules (structure de base de l'université) ont tenu des assemblées hier et ont expri-

#### UN AVOCAT

Suite de la page 3

le gouvernement fédéral s'efforce par ailleurs de caresser, d'amadouer et de gagner les étudiants à sa cause. Devant la commission, il a fait lecture d'une lettre reçue d'un agent de liaison du fédéral, le 11 septembre dernier, M. Marc Rochon, et offrant à l'association un voyage de trois jours à Ottawa, "toutes dépenses payées par le gouvernement fédéral." L'itinéraire du voyage proposé prévoit une rencontre avec les membres québécois du caucus libéral.

Pour la première fois depuis le début de ses audiences publiques, la commission entendait hier un témoignage discor-

#### MANIFESTATION

Suite de la page 3

Il y aura même dans le cortège un groupe d'étudiants anglophones qui appuient les revendications québécoises, ont-ils annoncé.

Ont participé à la conférence de presse du front: MM. Raymond Lemieux, Miché Chartrand, Reggie Chartrand, Alain Beiner, Jean-Pierre Compain, Fernand Foisy.

Il y aura également demain, à la même heure, diverses manifestations à Hull, Sherbrooke, Sorel, Trois-Rivières, Victoriaville, Jonquière.

Aujourd'hui, même, a annoncé M. Lemieux, il y aura "une grève de l'anglais" au Miracle Mart de Saint-Léonard. Les employés porteront des boutons pour se dire en faveur de l'unilinguisme au Québec et distribueront des tracts aux clients.



## Métro: première pelletée de terre

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lucien Saulnier, ont présidé hier après-midi à la cérémonie d'ouverture des travaux de prolongement du métro de Montréal, à l'arrière du Mont-Saint-Antoine, 8147 est, rue Sherbrooke. Sur la photo, on remarque MM. Gérard Niding, président du Comité exécutif de la ville de Montréal, Lucien Saulnier, Robert Bourassa, Jean Drapeau, maire de Montréal, et Reginald Dawson, maire de ville Mont-Royal. La cérémonie qui était l'objet d'une étroite surveillance policière, notamment de la part de l'escouade anti-terroriste, a aussi groupé les responsables des

travaux de prolongement du métro ainsi que plusieurs représentants du gouvernement provincial, des municipalités de l'île de Montréal et des différents services municipaux concernés. Les travaux entrepris hier serviront à la construction du garage-atelier Beaugrand situé à l'extrémité est du prolongement de la ligne Atwater-Frontenac. L'entrée en service des premières des quelque 54 nouvelles stations prévues devrait s'effectuer au début de 1976. La fin du projet total est par ailleurs prévue pour 1978. A cette date, la longueur du réseau de métro aura passé de 13,70 milles à 42,18 milles.

## Saint-Léonard

# La commission d'enquête saisit 200 dossiers appartenant aux Consultants métropolitains

par Pierre Richard

Les enquêteurs de la Commission municipale du Québec sur l'administration de Saint-Léonard ont saisi hier quelque 200 dossiers appartenant aux Consultants métropolitains, firme d'ingénieurs-conseils à l'emploi de la ville de Saint-Léonard.

Le président de l'enquête, Me Pierre Bolduc, a causé une vive surprise lorsqu'il a ordonné à l'ingénieur Robert Vigneault, président des Consultants métropolitains, de remettre aux enquêteurs les quelque 200 dossiers qu'il avait apportés avec lui pour consultation pendant son témoignage.

Visiblement ébranlé par cet ordre, le témoin Vigneault a vainement tenté de s'opposer à la production de ses dossiers alléguant qu'il ne s'agit pas d'une

enquête sur les Consultants métropolitains mais sur l'administration de Saint-Léonard. Me Jean Filiatréault, procureur des membres du conseil municipal, s'est aussi élevé contre cette façon de procéder qui, selon lui, peut causer un préjudice à la ville puisque ces dossiers portent sur des travaux commandés par celle-ci.

Le président de la commission a déclaré que la loi lui permettait d'exiger d'un témoin la production d'un document et a assuré que tous les documents seront remis, ce soir, à leur propriétaire et que leur contenu demeurera confidentiel.

Cette décision est survenue après que l'ingénieur Vigneault eut écarté toutes

les questions que lui posaient Me Pierre Bolduc, président de la commission, et Me Jacques Richard, procureur de la CMQ.

Ceux-ci lui ont demandé, entre autres, le coût approximatif de chacun des projets sur lesquels il a travaillé. "Je suis incapable de donner de tels chiffres de mémoire", a répondu le témoin.

Même réponse pour les questions: "Quelle est la superficie du parc Simon? Le coût des travaux d'aménagement du parc Simon est-il estimé à \$25,000 ou \$250,000 ou \$500,000?"

Me Richard a alors rappelé au témoin que, selon une résolution adoptée par le conseil municipal le 25 mai dernier, les travaux d'aménagement du parc Simon tels qu'évalués par les Consultants métropolitains, devraient coûter \$490,800 et que, lors de la même séance, le conseil a adopté une autre résolution pour le coût du système d'éclairage du terrain de football dans le même parc, coût estimé à \$62,200.

Ce \$62,200 fait-il partie du premier \$490,800? M. Vigneault a déclaré qu'il croyait que oui mais qu'il n'en était pas sûr. C'est alors que la commission a ajourné pour quelques heures afin de permettre à M. Vigneault d'aller chercher ses dossiers. A la reprise de la séance et après que le témoin eut vainement cherché pendant 30 minutes une réponse dans ses dossiers, Me Bolduc lui a ordonné de remettre tous ses dossiers à la commission.

La prochaine séance publique de cette enquête a été fixée au 26 octobre prochain.

## UQAM: appui des non enseignants

par Gisèle Tremblay

Les quelque 500 employés de soutien de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont décidé hier de respecter les lignes de piquetage établies par les professeurs devant tous les pavillons.

Contournant un article de leur convention collective qui leur interdit, pendant la durée de celle-ci, de régler leurs griefs par un débrayage sous peine d'être privés de salaires, ils ont convenu en effet de se présenter chaque jour au travail jusqu'au niveau des piquets de grève qu'ils ne franchiront pas.

Suite à la page 2

## Devant le tribunal sur octobre

# Un avocat préconise une modification du processus de nomination des juges

par Pierre-L. O'Neill

Durant la crise d'octobre 1970, les juges étaient terrorisés et c'est ce qui les auraient amenés à une mauvaise interprétation des lois.

C'est ce qui ressort de différents témoignages apportés ces jours-ci devant la commission indépendante d'enquête sur les mesures de guerre et notamment ceux des avocats Claude Filion, Bernard Mergier et Michel Lamarre. Pour sa part, Me Claude Filion croit qu'il faut à tout prix éviter la répétition de telle confusion et qu'une première réforme s'impose d'urgence, visant à modifier le processus de nomination des juges.

À cet égard, Me Filion préconise la formation d'une commission indépendante chargée d'établir les listes de candidats et de nommer les juges. Cet organisme serait composé de représentants du Barreau, des syndicats, du ministère de la justice, des corporations professionnelles et de tous les autres secteurs importants de la société.

Selon Me Filion, il ne faut pas perdre foi dans l'institution judiciaire mais plutôt chercher à l'améliorer. Il se dit confiant que des juges compétents, nantis de tous les pouvoirs et de la liberté d'agir, sauraient interpréter les lois d'une façon intelligente.

La veille, devant les commissaires, c'était l'avocat Bernard Mergier qui faisait état des confidences de juges lesquels, selon lui, réprouvaient l'application de la loi des mesures de guerre mais n'ont osé le dire publiquement.

Au cours de la journée d'hier, la commission a reçu les témoignages de nombreux individus et représentants d'organismes: la Ligue socialiste ouvrière; les élèves du CEGEP de Saint-Jérôme; M. Benoît Tremblay, président de l'Association des étudiants (HEC) de l'université de Montréal; Mme Andrée Ferretti; Me Denis Lanctôt; M. R.F. Venne; M. Camille Laurin, député péquiste de Bourget et M. Charles Gagnon, représentant du comité des 36.

De tous ces témoins, M. R.T. Venne a donné un témoignage pathétique qui a semblé impressionner les commissaires. Il a rapporté qu'une vingtaine de policiers ont perquisitionné et détruit son logement le 16 octobre 1970. Il a raconté que les policiers ont alors injurié et malmené sa femme et ses

enfants. Il a de plus affirmé que, le premier décembre, la police s'est rendue à l'école pour "kidnapper" son fils de 14 ans et l'ont amené aux quartiers généraux de la rue Parthenais. Il a longuement fait état de la brutalité du sergent Albert Lisacek.

D'autre part, le président de l'Association des étudiants HEC de Montréal, M. Tremblay, a émis l'opinion que les étudiants sont, eux aussi, demeurés terrorisés par les méthodes d'intimidation des corps policiers. Il voit en cela l'unique raison pourquoi ils n'osent plus s'exprimer publiquement sur des questions d'actualité.

Selon M. Tremblay, la police poursuit sa politique d'intimidation dans le milieu étudiant. A l'appui de cette allégation, il a raconté les récentes décentes de la police au café Campus et au restaurant Bouvillon, lieux reconnus de rencontres des étudiants. "Les étudiants ont peur de se regrouper et de dis-

cuter. Ils se demandent continuellement qui, autour d'eux, est à la solde du ministre Jean-Pierre Goyer".

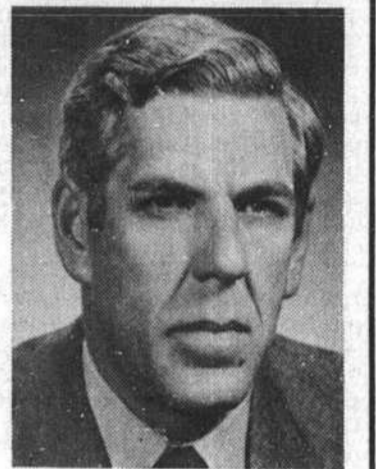
Le président de l'association des étudiants a également émis l'opinion que

Suite à la page 2



Ouverture des déjeuners-causerie hebdomadaires

LE LUNDI, 18 OCTOBRE



L'Honorable Claude Castonguay ministre des Affaires sociales  
Hôtel Sheraton Mont-Royal  
12 h. 30  
Le public est admis  
Renseignements: 866-2861

## Quenneville à l'ODEQ

QUÉBEC (Par G.L.) - Le Dr Robert Quenneville a été nommé hier ministre responsable de l'Office de développement de l'est du Québec (ODEQ).

A ce poste, il remplace le ministre des affaires municipales, M. Maurice Tessier, qui avait demandé à être relevé de cette fonction pour se consacrer exclusivement à son ministère.

M. Quenneville était, depuis mai 1970, ministre d'Etat aux affaires sociales, responsable en particulier du placement des étudiants au cours de l'été dernier.

Suite à la page 2

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (S.P.U.M.)

Les membres du S.P.U.M. sont convoqués à une assemblée spéciale du S.P.U.M.

VENDREDI LE 15 OCTOBRE À 2:00 P.M.

Au sous-sol de l'église St-Germain au coin des rues Bellingham et Côte Ste-Catherine.

Cette assemblée est ouverte à tous les professeurs de l'Université de Montréal.

L'Exécutif du S.P.U.M.

## COOPÉRANT OUTRE-MER?

- Êtes-vous préoccupé (e) par le Tiers-Monde?
- Désirez-vous mieux connaître sa situation? ses espoirs? ses besoins? ses problèmes?
- Voulez-vous même coopérer outre-mer?

Alors, adressez-vous au :



CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE  
4824, chemin Côte des Neiges,  
Montréal 247. - Tél. : 735-4561



L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC  
AVIS AUX INFIRMIERS

Veuillez prendre note que la clause de faveur incluse dans la LOI MODIFIANT LA LOI DES INFIRMIÈRES prendra fin le 1er janvier 1972.

Nous citons :

## SECTION V DE L'ADMISSION À L'EXERCICE DE LA PROFESSION

40a. Toute personne du sexe masculin qui, avant le 1er janvier 1970, a obtenu un diplôme en soins infirmiers de l'Université de Montréal, de l'Université Laval ou d'une école d'infirmières ou d'infirmiers dûment certifiée par l'Association en vertu de la présente loi, après un cours d'au moins trois années, et est de bonnes moeurs et de bonne réputation a droit, sans examen, de devenir membre de l'Association et d'obtenir une licence à la pratique pourvu qu'elle en fasse la demande par écrit à la secrétaire-régistrare avant le 1er janvier 1972."

Loi des infirmières de la province de Québec, S.R.Q. 1964, chapitre 252. Loi modifiant la Loi des infirmières sanctionnée le 12 décembre 1969.

LES CHARTRAND,  
Trente ans du Québec



Maintenant

octobre 1971

En vente dans les kiosques et les librairies

Pour obtenir un abonnement, téléphoner à :

739-2758

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL  
DÎNER-CAUSERIE MENSUEL  
le mercredi 20 octobre,  
à 18 heures 30  
Restaurant Butch Bouchard  
881 est, boul. Maisonneuve



Conférencier:  
M. Michel Brunet, historien, professeur à l'Université de Montréal

Sujet:  
"Finances publiques et liberté nationale".  
L'exposé sera suivi d'un forum

Invitation à tous

Prix du couvert \$3.25

Pour retenir ses billets, composer  
866-1761



VIENT DE PARAÎTRE...

# LE "PREMIER" DES HURONS

par MAX ONE-ONTI GROS-LOUIS

- L'autobiographie pamphlet d'un Indien contestataire
- Pour l'établissement d'une société juste.

En vente partout au prix de \$3.00 - distribue par le Service des Messageries des Editions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél. : 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

AUX ÉDITIONS DU JOUR





des idées

des événements

des hommes

LIBRE OPINION

Les Amérindiens entre deux cultures contradictoires

par EVELYNE POULAIN

Deux rencontres d'Amérindiens m'ont ouvert l'esprit sur la situation très difficile dans laquelle ils se trouvent. En 1966, une fille du chef de Kenora en Ontario était venue à McGill pour faire des études de pédagogie. Elle me disait être prise entre deux cultures. Ce déséquilibre la perturbait profondément. Elle cherchait éperdument son identité. A la fin de l'année scolaire, n'ayant pu s'habituer à notre monde, elle abandonna ses études et alla se réfugier dans sa réserve, comme bien d'autres Indiens qui ne peuvent s'adapter au mode de vie occidental tout en retenant leur richesse culturelle et refusent d'être assimilés.

La seconde rencontre eut lieu en 1971 à Pointe-Bleue, réserve des Montagnais au Lac-Saint-Jean. Grâce à une Indienne diplômée d'une université, qui avait épousé un Blanc et avait apparemment réussi à se trouver elle-même en adoptant le meilleur des deux cultures, j'ai appris que la situation était particulièrement critique pour les adultes d'âge moyen qui n'avaient pas fait d'études et qui vivaient de leur maigre assurance-chômage et d'un peu de travail saisonnier quand ils en trouvaient.

La compétition est si grande sur le marché du travail que beaucoup d'Indiens mal équipés pour y faire face, deviennent apathiques. De plus, les Indiens de Pointe-Bleue vivent maintenant dans des maisons de bois car c'est la politique du ministère des affaires indiennes "d'encourager" ou plutôt, en réalité, de forcer les Indiens à s'installer. Ne pouvant plus vivre une partie du temps leur vie de nomade passés, rares sont ceux qui partent encore plusieurs mois d'affilée à la chasse.

Je me suis sentie stimulée à écrire un article pour permettre à d'autres qui n'auraient pas eu la chance d'avoir de tels contacts, de mieux comprendre la situation indienne actuelle.

La mentalité

L'attitude de l'Amérindien face à la vie diffère sensiblement de la nôtre. Il est le produit d'une civilisation qui respecte les attributs nécessaires à la vie nomade. Donc il n'attache d'importance ni au temps ni aux biens matériels. Il partage facilement ce qu'il a avec les autres membres de sa famille. Notre civilisation contemporaine est basée sur le temps: "Time is money", et sur l'acquisition des choses. L'Indien n'a pas l'esprit de concurrence, tandis que dans notre monde il faut se battre pour réussir, sinon on est rejeté.

L'Indien est profondément religieux. Il est en harmonie avec la nature. Il veut aimer tous les hommes sans créer de barrières en les divisant en races ou classes sociales. Il est traditionnellement généreux. Son code exige l'acceptation et le respect des décisions de ses aînés. Etant extrêmement fier et très sensible, il ne supporte pas le ridicule. A son tour il se garde de blesser les autres. Le franc-parler des autres races le scandalise. L'Indien est fier et sensible et souffre d'être traité comme un bon à rien par le gouvernement qui ne lui laisse prendre aucune initiative.

La famille indienne traditionnelle n'est pas structurée comme la nôtre. C'est souvent l'oncle qui élève les enfants plutôt que le père.

Conditions de vie

L'Indien est isolé culturellement, socialement, politiquement et économiquement du reste de la population canadienne. A la suite d'une enquête faite en 1960, on s'est aperçu que presque 25 pour cent des maisons dans les réserves étaient loin d'être adéquates. En 1967, une étude sur les Indiens et le droit, rapporte que la majorité d'entre eux n'ont ni eau courante, ni électricité, ni plomberie, ni téléphone, ni moyens de transport tels les routes etc... Les frais d'installation sont élevés à cause des distances à parcourir pour atteindre les réserves. Il y a des familles qui n'ont de logs que d'une ou deux pièces. De 1959 à 1964, 6,180 maisons ont été construites. Il reste cependant bien du travail à faire.

La politique du ministère des affaires indiennes veut que les Indiens contribuent par leur temps et leur habileté à la construction de leurs propres maisons. La participation active de l'Amérindien à tout ce qui le concerne de près est pour lui la seule façon de vivre pleinement dans le présent, de trouver son identité petit à petit et ainsi de commencer à former son avenir.

Les Indiens qui déménagent dans les villes ont, comme tout citoyen rural, des difficultés d'adaptation. Ces difficultés sont agrandies par le fait qu'ils ont à faire face à une culture et à un mode de vie très différents. De plus, ils ont à travailler dans une lanque qui, linguistiquement, ne s'apparente pas à la leur et qui est donc très difficile. Les différences de culture sont énormes pour ceux qui, venant du Nord canadien n'ont jamais vu de réfrigérateurs, de télévisions, d'autos etc...

Il n'est donc pas étonnant que l'Indien, déjà de nature excessivement sensible, reçoive un choc culturel et émotif, puisqu'il se retrouve particulièrement seul au sein d'une ville qui lui est à la fois étrange et étrangère.

L'éducation

La population globale des Indiens au Canada est de plus de 250.000. La majorité vit sur plus de 2.000 réserves. Fin 1970, il y avait au Québec 27.671 Indiens. Moins de 2.000 vivent dans des communautés non-indiennes. Plus de la moi-

Evelyne Poulain est professeur de français au Service de l'éducation des adultes du Protestant School Board of Greater Montreal. Dans cette libre opinion, elle commente la situation faite aux Amérindiens au Canada.

tié des 70.000 jeunes vont à l'école dans des externats situés dans les réserves, dans des pensionnats, dans des écoles saisonnières pour les enfants dont les parents vivent une existence nomade, ou dans les écoles d'hôpitaux ou de sanatoriums. Certains enfants qui fréquentent les pensionnats le font parce qu'ils habitent des régions isolées.

Catholiques et Protestants (Anglicans, Unis et Presbytériens) se partagent les pensionnats des Indiens. A peu près 10 pour cent des enseignants sont indiens. Dans les écoles indiennes, l'enseignement est donné en anglais et en français. Etant donné que beaucoup d'enfants parlent un dialecte, on leur donne des cours de langue en supplément. Le programme scolaire est le même que dans les écoles provinciales. On y ajoute quelquefois un cours répondant aux besoins particuliers de région (ex. cours de piégeage). Les études sont entièrement payées jusqu'à la fin de l'université par le ministère des affaires indiennes du gouvernement fédéral. Au Canada (en 1970-71), 8.786 étudiants fréquentaient l'école secondaire et 432 l'université. Peu fréquentent l'université. Il faut signaler une initiative toute récente de la part du ministère et de l'Office national du film: sept jeunes Indiens de diverses parties du Canada suivent actuellement, pour une période de deux ans, un cours de cinématographie à l'ONF à Montréal dans le but de devenir les cinéastes du peuple indien.

En 1956 il y avait à peu près 10 pour cent d'analphabètes parmi les adultes. Un programme d'éducation des adultes a donc été mis sur pied. On y enseigne à lire, à écrire et à calculer et un cours plus avancé l'existe de plus un programme pratique de formation professionnelle pour aider les hommes à mieux gagner leur vie et les femmes à améliorer les conditions d'existence au foyer.

En 1967, le taux d'abandon des études entre la 1ère et la 12e année était de 94 pour cent pour les Indiens par rapport à 12 pour cent pour les non-Indiens. Pourquoi ceci? Ce n'est que depuis la fin des années 50, que le gouvernement s'occupe sérieusement des écoles indiennes - soit un peu plus de 10 ans seulement. Avant cela l'éducation était entre les mains des écoles de maisons qui offraient un enseignement de deuxième ou de troisième classe. De plus, l'enseignement offert aux enfants indiens leur est imposé par le ministère des affaires indiennes, ministère dirigé essentiellement par des Blancs bien intentionnés mais mal renseignés.

Les Indiens eux-mêmes n'ont rien à dire quant au contenu des cours donnés à leurs enfants. L'enseignement jusqu'à date était le moyen qui permettait au ministère de mettre en vigueur sa politique "d'intégration". Le résultat était peu brillant. L'éducation agrandissait le gouffre entre les générations et produisait des jeunes qualifiés pour ne vivre bien ni dans leurs réserves ni dans le monde occidental du travail compétitif.

L'éducation doit le seul but est de former des "citoyens à peau rouge blanche" de demain sans que ces citoyens prennent une part active à son élaboration, ne peut fonctionner. Il faut, pour que l'enfant s'y intéresse, que l'éducation soit accompagnée de la réussite d'adultes. Il faut que les Indiens en décident les programmes et les buts en coopération avec les Blancs. Dès les discussions initiales, les Indiens doivent pouvoir participer.

Il y a quelques mois, "mieux vaut tard que jamais", le comité parlementaire des affaires indiennes a proposé d'instituer des écoles fédérales séparées pour Amérindiens. Le programme de ces écoles comprendrait l'étude de la civilisation et de l'histoire indiennes. Pour que l'Indien se retrouve, il faut qu'il connaisse à fond et respecte son riche héritage culturel. Il faut qu'il soit fier d'être Indien, d'avoir quelque chose d'unique à apporter aux autres Canadiens.

Si de nombreux parents Indiens ne sont pas persuadés de la valeur du système d'éducation blanc que le gouvernement fédéral apporte encore à leurs enfants, c'est justement parce que cette forme d'éducation ne faisait pas le lien entre la culture indienne et la vie contemporaine.

Le travail

En gros, la moitié des Indiens est en chômage d'année en année. L'autre moitié doit faire plusieurs travaux pour subsister. Dans leurs réserves ils ont des emplois saisonniers, et en dehors ils sont journaliers. Et les autres? Ils sont pêcheurs, trappeurs, travaillent le bois. Dans l'ensemble, la majorité des Indiens a des métiers manuels. Ils sont renommés pour leur équilibre au-dessus du vide et sont employés, entre autre, pour les constructions d'acier, de ponts et de grattes-ciel.

Le gouvernement canadien essaye autant que possible d'encourager l'implantation d'industries dans l'habitat naturel des Indiens (ex. la pêche de l'esturgeon a été améliorée dans la Baie James). L'Indien aide à la conservation des animaux comme le loup, l'oise canadienne, l'ours polaire, le phoque, le grizzly etc... Il sert de guide pour les touristes dans notre province. La location d'une partie du terrain des réserves et l'exploitation du pétrole trouvé dans certaines réserves sont des richesses dont certains Indiens de la province de Québec, de l'Alberta et de la Colombie Britannique bénéficient.

L'Indien, comme le Blanc d'ailleurs, qui tente de chercher du travail en ville a de sérieux handicaps. Il lui faut apprendre à être rapide et à se présenter régulièrement au travail. Les notions d'interviews entre patrons et employés, de syndicats, de déductions de salaires, d'impôts, d'assurance-chômage, de fonds de pensions, de dédommagement à l'ouvrier, de possibilités de crédit sont tout à fait étrangères aux Indiens qui arrivent en ville. Malgré ces obstacles, ils comptent un nombre croissant de docteurs, d'infirmières, d'avocats, de religieux, d'hommes d'affaires. Certains travaillent dans les relations publiques.

La tension dans laquelle il vit, une nouvelle mentalité et une compétition poussée dans le travail, le manque d'acceptation de l'Indien par le Blanc, de mauvaises conditions économiques, culturelles et politiques, contribuent au besoin d'évasion qu'éprouve l'Indien qui se sent accablé; ce qui le poussera parfois à enfreindre la loi. L'Indien n'a pas été préparé à comprendre les lois des Blancs basées sur d'autres conceptions de la vie, et souvent il s'en méfie car il raisonne ainsi: les Blancs ont annulé tous les traités conclus avec nous, alors comment pouvons-nous mettre notre confiance en leurs lois!

Pour diminuer le problème de la boisson, une étude de droit des affaires indiennes (1967) recommande que le gouvernement travaille à diminuer la pauvreté et à améliorer le système judiciaire. L'aide légale apportée par la branche des affaires indiennes se restreint uniquement à ceux qui sont accusés de meurtre.

Non seulement les services judiciaires ne sont pas adéquats, mais ils ne sont pas clairement définis. Ils sont partagés à droite et à gauche entre les gouvernements fédéraux et provinciaux et entre des agences municipales et privées.

lettres au DEVOIR

L'intervention massive du gouvernement fédéral

Monsieur le premier ministre,

A l'instar des nombreux organismes régionaux et nationaux oeuvrant dans les secteurs de la jeunesse, des loisirs et des sports, nous voulons insister à notre tour sur l'urgence et l'opportunité de doter le Québec des structures légales aptes à résoudre le fouillis administratif et à concevoir des politiques dynamiques et cohérentes dans les secteurs ci-haut mentionnés.

D'une part, seule une structure créée par voie de législation, dont le responsable siégerait au Conseil des ministres, nous semble réunir les conditions actuellement nécessaires à la réalisation d'une politique à long terme:

- 1. Participation du responsable à la définition des grandes orientations de l'Etat.
2. Autonomie budgétaire et ad-

ministrative;

- 3. Confiance des agents, associations bénévoles et conseils régionaux de loisir.

D'autre part, pour le secteur jeunesse, la nature des problèmes qui dépassent la question du loisir, suppose des modes d'approche et des types d'intervention fort différents de ceux des secteurs du loisir et des sports. De plus, peu de gens experts ou jeunes eux-mêmes sont en mesure de préciser avec certitude les besoins, les attentes et les politiques à poursuivre dans ce secteur. Nous favorisons l'opinion de ne pas englober dans le mandat général du futur organisme le secteur jeunesse; nous suggérons enfin que la meilleure attitude dans le contexte actuel serait d'intensifier l'aide aux groupes jeunes existants tel l'Action Sociale Jeunesse et de les inviter à évaluer l'opportunité de

créer éventuellement une structure administrative pour ce secteur.

Le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports aura été dans sa courte histoire l'objet de plus d'intrigues, de débats vains et de changements de personnel que tout autre organisme gouvernemental et ce, au détriment d'une politique d'ensemble dans les secteurs concernés.

Nous voulons cependant, monsieur le premier ministre, attirer votre attention sur deux aspects particuliers de la situation actuelle.

Premièrement, seule l'intervention directe de l'Etat pourrait assurer à tous les Québécois une accessibilité réelle aux différentes formes de loisir et seul l'Etat serait en mesure de leur fournir les instruments de cette accessibilité. Il faudrait d'abord et avant tout exprimer clairement la volonté du gouvernement d'assumer ses responsabilités sociales (définir une politique, décider des priorités et choisir des moyens) dans ce domaine.

Deuxièmement, nous nous inquiétons des conséquences possibles sur les éventuelles politiques

québécoises de l'intervention massive du gouvernement fédéral-Ministère de la Santé nationale et Bien-Être social, Secrétariat d'Etat - d'une façon concurrentielle aux programmes déjà en marche et ce, avec des moyens financiers incompatibles avec ceux attribués au Haut-Commissariat.

Les Québécois ne manquent ni d'idées originales, ni de projets: le gouvernement central a su profiter du vacuum existant au Québec pour envahir ces secteurs de notre vie culturelle. Nous désespérons de l'avenir s'il faut tenter d'établir des politiques cohérentes avec deux niveaux de gouvernement, deux équipes de fonctionnaires qui ne parviennent jamais à concerter leurs interventions. Nous sommes fatigués de gaspiller nos énergies sans jamais arriver à répondre aux besoins.

Monsieur le Premier Ministre, nous vous demandons de donner effectivement suite à vos promesses du 13 août 1971.

L'équipe de TOUREC Robert PANET - RAYMOND président du conseil d'administration Montréal, le 12 octobre 1971

propos d'actualité

La souveraineté et l'indépendance du Canada reposent en fin de compte sur la protection qu'il peut s'assurer contre toute attaque armée. Dans ce sens, pour les Forces armées canadiennes, contribuer à prévenir la guerre constitue un apport vital et direct au maintien de notre souveraineté et de notre indépendance. Notre politique en matière de défense doit donc également tenir compte du fait qu'il est plus probable que d'autres obstacles, en grande partie de caractère non militaire, susceptibles de menacer la souveraineté et l'indépendance du Canada, surgissent au cours des années 70. Ces obstacles peuvent venir de l'extérieur comme de l'intérieur du pays, et les surmonter peut s'avérer quelquefois difficile. Alors qu'il est impossible au Canada de pouvoir, seul, empêcher la guerre et qu'il ne peut y parvenir qu'au moyen de dispositifs de sécurité collectifs, les autres obstacles à sa souveraineté et à son indépendance doivent être surmontés par le Canada seul. Il importe donc que la mise sur pied de ressources de défense canadiennes suffisantes soit notre premier souci.

Livre blanc sur la politique de défense, août 1971.

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS AUX ÉTATS-UNIS. Cours intensifs dans un milieu anglophone. Université catholique. Co-éducationnel. Cours de 8 et 16 semaines ou plus, pendant toute l'année. Écrivez à: Program for International Students St. Michael's College Winooksi, Vermont 05404 U.S.A.

A tel point que souvent les Indiens ne savent pas où s'adresser pour obtenir de l'aide légale.

Une expérience au cours de laquelle Indiens et Esquimaux administraient la justice eux-mêmes a été tentée avec succès. Il faudrait la multiplier car les non-Indiens qui se chargent de la justice n'ont généralement pas de préparation spéciale pour s'occuper des Indiens. Il y a 8 Indiens de la Colombie Britannique qui ont des études actuellement pour devenir policiers de réserves. Il y a même un effort remarquable qui s'est fait dans le domaine de l'autodétermination. La bande Cape Mudge, en Colombie-Britannique, a maintenant son propre gouvernement municipal. Il faut souhaiter que ce genre d'initiatives prenne plus d'ampleur. Les Indiens sont des citoyens canadiens dont le cas est tout à fait particulier étant donné qu'ils sont les premiers habitants du pays et que leurs droits n'ont jamais été respectés.

Heureusement, leur condition peut être mieux connue dans l'opinion publique. L'ignorance d'antan n'a plus sa raison d'être. Il est possible de se documenter auprès des services fédéraux, notamment l'ONF. Des ouvrages sont également disponibles, tel "La tragédie des Indiens du Canada", de Harold Cardinal, publié aux Éditions du Jour.

Rien n'empêche également de visiter certaines réserves, dont plusieurs sont situées au Québec: Caughnawaga (au sud-ouest de Montréal), Odanak et son excellent musée abénaquis, Oka (Iroquois), Maniwaki (Algonquins), le village huron près de Lorette, Pointe-Bleue (Montagnais), Rivière-Verte (Indiens malécites), les têtes de Boule du Haut-Saint-Maurice, et le pensionnat algonquin de La Tuque. Il suffit d'écouter ce qu'ils ont à nous dire, en les acceptant comme étant différents de nous, et de les respecter comme tels.

De leur côté, les universités devraient offrir des cours sur l'histoire et la civilisation des Indiens nord-américains, comme le fait depuis 1970 l'université Trent à Peterborough. Il y aurait lieu d'inciter les cegeps à donner de semblables cours, et d'inviter le ministère de l'éducation à traiter les Indiens avec équité dans les manuels d'histoire.

Car sans la compréhension de la population et des agences gouvernementales, les Indiens ne vont-ils pas s'enfoncer de plus en plus dans cette apathie qui les détruit depuis déjà un siècle? C'est dès maintenant qu'il faut réparer les dommages qui leur ont été causés par la colonisation du Canada.

St-Léger un scotch de grande lignée. Léger, clair et sec, c'est le scotch de qualité pour ceux qui le préfèrent ainsi. Distillé en Écosse par Hill Thomson & Co. Ltd. et distribué par IMPORTATIONS DURAND LTÉE.

Image of a man in a suit. Text: Chez Society Brand, la confection d'un veston requiert 125 opérations et, celle d'un pantalon, 85. Des inspecteurs les contrôlent toutes avec minutie durant le travail même et non pas une fois qu'il est terminé. C'est pourquoi les vêtements Society Brand sont toujours seyants malgré les nettoyages.

H. PRÉVOST LTÉE. 406 est, Sainte-Catherine coin St-Denis 288-6153. A cent pas de la sortie centrale du métro Stationnement gratuit "Berri-Ste-Catherine"

VOS CHEVEUX ET VOUS... Êtes-vous optimiste ou pessimiste quant à l'apparence de votre chevelure. Un malaise qui fait des ravages sans toutefois être douloureux, est la SEBORRHÉE. Elle ne cause aucune affection spectaculaire et, cependant, elle est la plus courante et la plus grande destructrice des chevelures d'hommes ou de femmes. Les chutes abondantes provoquées par cette affection sont irrécupérables et, en cas d'attente, il est urgent de consulter son spécialiste pour enrayer le processus. Entre 17 et 25 ans, la séborrhée est toujours caractéristique galopante et, malheureusement, dégorge sans pitié les belles chevelures. Dans un tel cas, un retard dans les directives appropriées ne pardonne pas. Seuls les charlatans pourront vous promettre des repousses de cheveux, mais la science capillaire se refuse de considérer ces promesses comme valables ou réelles. Les possibilités d'enrayer cette irrégularité existent, mais sous certaines conditions; seul un spécialiste aura la compétence de vous en confirmer les faits. Comment s'aperçoit-on que l'on fait une séborrhée? Les signes apparents sont simples: - Cheveux gras après deux à trois jours suivant le shampooing. - Secrétions grasses et abondantes du cuir chevelu. - Éventuellement, démangeaisons sur le dessus de la tête et principalement chutes abondantes de cheveux dans les lavages de tête, sur les peignes et brosses et, enfin, sur l'oreiller. Les cheveux détruits possèdent une racine complètement imprégnée de sécrétion séborrhéique acide (graisse). Si vous remarquez au bout de vos cheveux tombés un renflement grasseux blanc ou jaunâtre, attention, la séborrhée est là. Bien des gens se laissent prendre par la séborrhée. Dans leur esprit, une chute anormale des cheveux, mais continue, finira par s'arrêter. Nous pensons comme eux, mais l'arrêt de la chute surviendra avec la calvitie. D'autres s'imaginent que les chutes importantes de cheveux requièrent des lavages quotidiens avec toutes marques de shampoings: bons, mauvais ou miraculeux. Nous pensons comme eux car, en se lavant très souvent les cheveux, ils seront toujours secs et propres; CEUX QUI RESTERONT, ÉVIDEMMENT. Les lavages dissolvent les éléments grasseux, mais n'empêchent pas la chute définitive des cheveux. Si tel est votre cas, rendez-vous chez votre spécialiste du Centre: il saura ce dont vous parlez. LD23A par P. RAYMOND TRICHOLOGUE ÉDIFICE PLACE CANADIENNE 450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378 - 288-1424 Sortie de Métro Sherbrooke-Berri Mardi au vendredi - 10h. a.m. à 8h. p.m. - Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.



**OTTAWA**

En outre, un montant spécial de \$10 millions sera consacré cette année à des prêts destinés à la construction de bâtiments d'expositions polyvalentes.

Enfin, le ministre responsable de la Société centrale d'hypothèque et de logement accélérera l'octroi de prêts de \$113 millions pour financer la construction de logements subventionnés, de maisons familiales, de résidences d'étudiants, d'usines de traitement des eaux usées et des projets de "remembrement parcellaire"... Ces prêts seront consentis avant la fin de l'année courante.

**INJONCTION**

par exemple, sur le contrat de travail des policiers de Montréal.

Selon "la formule Saulnier", qui a été en vigueur au cours de deux conventions collectives, l'écart entre les salaires annuels des policiers et des policiers montréalais ne doit pas dépasser \$430, or, l'offre patronale élargirait présentement cette marge à près de \$1,000, au détriment des policiers.

Si la Ville de Montréal revient à la règle du \$430, soutiennent les négociateurs syndicaux, les policiers atteindraient par cette autre voie leur objectif, puisque les policiers de Montréal, assurés de \$10,620 plus un surplus fondé sur le résultat de l'arbitrage des policiers de Toronto, recevront vraisemblablement au moins \$10,850 par année.

**LA CECM**

sans oublier le coût des immobilisations, les variations de salaires des enseignants et les besoins de transport des élèves.

La CECM se réjouit enfin de constater que les commissions scolaires elles-mêmes nommeront leurs représentants au conseil scolaire de l'île. Elle accepte que quatre des quinze membres soient aussi nommés par le gouvernement à condition que leur mandat soit de trois ans comme celui des autres comités scolaires et non pas d'un an. Cette clause permettrait de rétablir un certain équilibre linguistique ou confessionnel. On demandait cependant que le président et le vice-président soient choisis par les membres du conseil eux-mêmes et non pas par le gouvernement.

Tout en reconnaissant aux commissions scolaires la responsabilité de l'organisation de l'enseignement, la CECM estime enfin qu'on ne devrait pas fermer définitivement la porte à une action directe du Conseil dans les cas de l'éducation des adultes et des enfants exceptionnels.

**UN STATUT**

Sans dire explicitement que la langue de travail des commissions scolaires unifiées devrait être le français, la CECM a déclaré au gouvernement que cette question était trop importante pour que le projet de loi 28 ne spécifie pas quelle sera la langue de fonctionnement de ces futures institutions. Ce n'est pas à un organisme administratif comme le Conseil scolaire de trancher un tel problème", déclare-t-elle.

A propos du bill 63 sur la promotion de la langue française au Québec, la CECM souligne qu'il a surtout entériné en pratique la quasi-égalité des langues anglaise et française. Cette politique conduit à l'échec des classes d'accueil pour immigrants, signala la commission.

**Deux bourses du CP**

Le Canadien Pacifique a octroyé des bourses d'études universitaires à la fille et au fils de deux membres du personnel de CP Rail à Montréal. M. Jean Tremblay, de Rosemont, a reçu une bourse pourvoyant à ses frais d'enseignements pour quatre années à l'École polytechnique. Mlle Louise Leduc, de Montréal, s'est mérité une bourse d'études de trois années aux Hautes études commerciales.

**À l'université Laval**

**Des étudiants veulent Claude Ryan comme recteur**

Appelé à faire connaître sa réaction, M. Ryan a déclaré: "Je préfère ne pas faire de commentaires tant que les intéressés ne m'auront pas saisi de la question".

Il a ajouté qu'il avait pris l'habitude de consulter "ses collègues du Devoir" avant d'accepter toute proposition qui lui impose des engagements extérieurs à son travail, et que, de toute façon, il était très peu disponible pour l'instant.

"Je ne prends aucune décision importante sans consulter mes collègues", a dit M. Ryan dont le mandat de directeur du Devoir expire en 1974.

"On ne sait pas ce qui va arriver au Québec d'ici 1974. Avant d'accepter un poste comme celui de recteur de l'université Laval, ou toute autre fonction, au Devoir comme ailleurs, il me faudra étudier la situation économique, politique et sociale du Québec," a conclu M. Ryan.

Dans un communiqué, l'Association des étudiants de science politique écrit notamment:

"Nous croyons qu'un recteur ne doit pas être une statue de parade, il ne doit pas être non plus seulement un administrateur, ou avant tout un homme de lobbying auprès des gouvernements ou

**L'INDICE**

ces, calculé en pourcentages de la main-d'œuvre de chaque province, a été à son niveau le plus bas à l'île du Prince-Edouard, avec 2.4 pour cent, et au niveau le plus élevé à Terre-Neuve, avec 9.2 pour cent.

Par ailleurs, le taux désaisonnalisé de chômage a subi une augmentation marquée, passant de 6.5 à 7.1 pour cent.

Le marché du travail de la province de Québec s'est détérioré en septembre 1971. Le taux de chômage réel atteint 6.8%, contre 6.7% en août, alors que généralement une baisse a lieu en septembre. Le nombre de chômeurs estimé à 161,000 était sensiblement au même niveau qu'au mois précédent et de 14,000 supérieur à septembre 1970. L'emploi accuse une forte diminution de 113,000 pour se situer à 2,214,000. Le taux de chômage désaisonnalisé passe de 8.2% en août à 9.3% en septembre.

La baisse de 113,000 par rapport à août est plus forte que celle qui se manifeste généralement à cette période-ci de l'année. La totalité de cette baisse se situe dans les groupes d'âges de 14 à 19 ans et de 20 à 24 ans.

Le niveau d'emploi des hommes ainsi que celui des femmes ont enregistré tous deux une diminution: 98,000 et 15,000 respectivement. Parmi les secteurs industriels, une baisse de l'emploi est observée dans l'agriculture, le commerce de détail, les services sociaux, commerciaux et personnels, la fabrication des biens non durables et l'administration publique. Les autres secteurs industriels manifestent peu de changement.

En comparaison avec septembre 1970, 12,000 travailleurs masculins en moins et 40,000 travailleurs féminins en plus sont employés ce qui donne un accroissement d'emploi net de 28,000 par rapport à l'an passé. Cette croissance se retrouve dans les groupes d'âges de 25 à 64 ans.

En septembre 1971, le taux de chômage réel était de 6.8%, comparé à 6.7% en août 1971. Le taux de chômage masculin augmente marginalement de 7.0% à 7.2%, tandis que le taux de chômage féminin reste à 6.0%. Il n'y a pas de changement significatif dans les différents groupes d'âges.

Le taux de chômage désaisonnalisé en septembre 1971 est de 9.3%. En août, il était de 8.2%. Cette augmentation — et surtout son intensité — était inattendue et pourrait refléter une détérioration des conditions non saisonnières du marché du travail.

Quand on compare le taux de chômage réel de septembre avec celui des dernières années, on voit qu'il se situait à 6.3% en 1970, à 5.4% en 1969 et à 4.4% en 1968.

**ARMÉE-IRA**

et Londonderry en cette journée où la question de l'Irlande du Nord figurait en tête de l'ordre du jour du congrès conservateur de Brighton.

A Belfast, dans le quartier catholique d'Ardoyne, des groupes de jeunes gens ont incendié sept autobus et ont lancé des bombes à clous et des cocktails Molotov sur les soldats britanniques. Cinq manifestants ont été arrêtés.

A Londonderry enfin, un jeune homme de 17 ans a été blessé au cours d'un échange de coups de feu en bordure du quartier catholique du Bogside.

On a enfin noté que le Canada comptait parmi trois pays de l'OTAN qui reçoivent actuellement la visite d'hommes d'état russes. On a ainsi voulu souligner que le Canada n'a aucune motivation anti-américaine.

La délégation russe comprend quelque 35 personnes. Une dizaine de journalistes russes seront du voyage et l'on s'attend de plus à la visite de 50 journalistes de la presse internationale.

Le président du conseil aura deux longues séances de travail avec son homologue canadien, M. Trudeau, dans les édifices du Parlement, lundi et mardi matin. Il sera reçu à dîner à la présidence du premier ministre canadien, M. Kosyguine, de son côté, recevra à déjeuner au Rideau Club et à dîner à l'hôtel Skyline.

**VERDUN**

Verdun, De L'Etoile souffrirait de graves problèmes psychologiques. Connu par les employés de la police il semble qu'il était un homme poli et aimable. On ne croit pas, du moins pour l'instant, que la perte de son emploi à la ville de Verdun soit à l'origine de son crime.

**CANADA-URSS**

C'est ainsi que quelque 1,000 policiers et un nombre indéterminé d'effectifs de réserve dans les villes inscrites à l'itinéraire de M. Kosyguine veilleront à assurer à l'hôte du gouvernement canadien un séjour sans histoire.

A cet effet, M. Kenneth Brown, ambassadeur du Canada à La Havane, a été rappelé à Ottawa pour superviser les préparatifs.

Les autorités canadiennes ont révélé que l'accent sera mis sur les visites industrielles, cette fois, contrairement à ce qui s'était produit en 1966, lors de la visite de M. Pliansky où l'intérêt avait été limité au domaine agricole.

A Ottawa, M. Kosyguine visitera le centre de recherche en communications de Bell Northern et les usines de la Canadian International Paper situées du côté québécois de l'Outaouais à Gatineau.

A Montréal on prévoit que le ministre visitera l'usine de fabrication de maisons préfabriquées Atco et l'usine de fabrication de génératrices électriques Dominion Engineering Works.

A Edmonton, ce sera au tour de la Sherritt Nickel Refinery et à Toronto de la génératrice nucléaire de Pickering et de l'usine de camions de la General Motors à Oshawa.

Le Canada, ont poursuivi les porte-parole, se rend compte de l'exception-

nelle importance du commerce canadien avec la Russie dans le domaine agricole, mais ils soulignent par contre que ces échanges doivent être élargis, vu l'important déficit commercial du Canada dans les autres domaines.

C'est pourquoi, les autorités canadiennes attachent une grande importance au bon fonctionnement du traité signé en janvier 1971 avec les autorités russes par le ministre de l'Industrie et du Commerce M. Jean-Luc Pépin.

En vertu de ce traité sur l'application industrielle de la science et de la technologie, les deux gouvernements procèdent à des échanges d'information au niveau des fonctionnaires et des industriels. Les porte-parole du gouvernement canadien ont révélé que ces échanges procédaient actuellement de façon satisfaisante.

Des groupes de travail canado-russes se sont en effet récemment réunis en Russie et au Canada. Un groupe de travail sur les industries relatives à la forêt a, par exemple, parcouru le Canada en septembre et un autre étudiera en octobre les industries canadiennes du pétrole et du gaz. Les deux gouvernements feront le bilan de ces activités.

D'autre part, le Canada et la Russie réviseront l'accord général de commerce conclu en 1957. Les termes de cet accord prévoient une révision statutaire en 1972. Par contre, les autorités canadiennes ont révélé que le gouvernement russe souhaiterait négocier un nouvel accord général de coopération économique touchant tous les aspects de l'économie.

Elles soutiennent à ce sujet que la nature du régime économique canadien ne permet pas de réglementer les rapports commerciaux avec autant de détails. Cela, disent-elles, peut être possible dans un régime centralisé et structuré comme celui de la Russie, mais non l'est pas au Canada.

Les porte-parole ont révélé de surcroît, que les deux gouvernements voudront porter plusieurs autres sujets à l'ordre du jour dont les questions touchant le désarmement et la vie des groupes minoritaires en Russie.

On a enfin noté que le Canada comptait parmi trois pays de l'OTAN qui reçoivent actuellement la visite d'hommes d'état russes. On a ainsi voulu souligner que le Canada n'a aucune motivation anti-américaine.

La délégation russe comprend quelque 35 personnes. Une dizaine de journalistes russes seront du voyage et l'on s'attend de plus à la visite de 50 journalistes de la presse internationale.

Le président du conseil aura deux longues séances de travail avec son homologue canadien, M. Trudeau, dans les édifices du Parlement, lundi et mardi matin. Il sera reçu à dîner à la présidence du premier ministre canadien, M. Kosyguine, de son côté, recevra à déjeuner au Rideau Club et à dîner à l'hôtel Skyline.

On a enfin noté que le Canada comptait parmi trois pays de l'OTAN qui reçoivent actuellement la visite d'hommes d'état russes. On a ainsi voulu souligner que le Canada n'a aucune motivation anti-américaine.

La délégation russe comprend quelque 35 personnes. Une dizaine de journalistes russes seront du voyage et l'on s'attend de plus à la visite de 50 journalistes de la presse internationale.

Le président du conseil aura deux longues séances de travail avec son homologue canadien, M. Trudeau, dans les édifices du Parlement, lundi et mardi matin. Il sera reçu à dîner à la présidence du premier ministre canadien, M. Kosyguine, de son côté, recevra à déjeuner au Rideau Club et à dîner à l'hôtel Skyline.

On a enfin noté que le Canada comptait parmi trois pays de l'OTAN qui reçoivent actuellement la visite d'hommes d'état russes. On a ainsi voulu souligner que le Canada n'a aucune motivation anti-américaine.

La délégation russe comprend quelque 35 personnes. Une dizaine de journalistes russes seront du voyage et l'on s'attend de plus à la visite de 50 journalistes de la presse internationale.

Le président du conseil aura deux longues séances de travail avec son homologue canadien, M. Trudeau, dans les édifices du Parlement, lundi et mardi matin. Il sera reçu à dîner à la présidence du premier ministre canadien, M. Kosyguine, de son côté, recevra à déjeuner au Rideau Club et à dîner à l'hôtel Skyline.

On a enfin noté que le Canada comptait parmi trois pays de l'OTAN qui reçoivent actuellement la visite d'hommes d'état russes. On a ainsi voulu souligner que le Canada n'a aucune motivation anti-américaine.

La délégation russe comprend quelque 35 personnes. Une dizaine de journalistes russes seront du voyage et l'on s'attend de plus à la visite de 50 journalistes de la presse internationale.

Le président du conseil aura deux longues séances de travail avec son homologue canadien, M. Trudeau, dans les édifices du Parlement, lundi et mardi matin. Il sera reçu à dîner à la présidence du premier ministre canadien, M. Kosyguine, de son côté, recevra à déjeuner au Rideau Club et à dîner à l'hôtel Skyline.

**Un centre d'accueil pour les 10 à 14 ans**

Un nouvel établissement, le centre d'accueil Lauentien a ouvert ses portes, ces jours derniers, à l'intention de 75 jeunes inadaptes sociaux âgés de 10 à 14 ans, originaires de l'est du Québec.

Situé en banlieue, de Québec, cet établissement remplacera le Manoir Charles de Foucauld. Le directeur général de la nouvelle corporation est M. Sylvio Langlois qui sera assisté par M. Gabriel Collard comme directeur de vie de groupe. Ces deux administrateurs ont la responsabilité de compléter les cadres de l'institution qui ne recevra dans un premier temps qu'une quarantaine de pensionnaires. Le nouveau personnel a effectué un stage d'études intensif à Boscombe, institution renommée pour ses méthodes de rééducation.

La création de ce centre d'accueil, a souligné le ministre Castonguay, correspond à la volonté du ministère des affaires sociales d'utiliser à leur maximum toutes les ressources existantes.

**L'Agence francophone**

**La présence du Québec est plus importante que son droit de vote**

QUEBEC (de notre envoyé spécial, Michel Roy) — La présence du Québec dans la francophonie, sa forte participation aux travaux de la conférence en cours, son apport en moyens matériels et en ressources humaines aux programmes de l'Organisation sont, tout compte fait, beaucoup plus importants que le droit de vote qu'il ne possède pas en sa qualité de gouvernement participant.

C'est en substance la conclusion qui se dégage de la conférence de presse que donnait hier soir le ministre des affaires culturelles, M. François Cloutier, au terme de l'avant-dernière journée des assises de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays de langue française. Journée dominée, une fois de plus, par l'obsédante question des rapports Ottawa-Québec, quoiqu'on dans les déclarations publiques puisque les débats des commissions se poursuivaient à huis clos et que le secrétariat général se refuse à en indiquer la nature et la tournure, les seules informations communiquées à la presse étant celles que des délégués complaisants consentent à laisser tomber dans les coulisses.

Aujourd'hui, en fin de journée, le point de cette rencontre sera fait par le secrétaire général et les présidents des principales délégations.

M. Cloutier, qui s'adressait aux journalistes canadiens et étrangers, a de nouveau donné l'assurance que le Québec aura son siège au Conseil d'administra-

tion, ainsi que le prévoit l'entente intervenue entre les deux niveaux de gouvernements. A cet égard, toutefois, l'article 10 de la Charte de l'Agence prévoit que "chaque membre est représenté au Conseil d'administration par une personne", ce représentant pouvant être accompagné d'un suppléant et de conseillers. L'entente Ottawa-Québec, en attribuant au Québec l'un des "deux postes" du conseil d'administration, ne précise pas toutefois que le Québec sera en l'occurrence le "suppléant".

M. Cloutier n'a pas apporté beaucoup de précisions sur cette question, mais on sait d'autre part que, selon certains délégués du groupe québécois, le Québec pourrait ou voudrait s'autoriser de son statut de "membre" pour demander un siège distinct au Conseil d'administration.

Mais, comme le Québec n'a pas le droit de vote, on ne voit pas comment ni pourquoi il revendiquerait un rôle que les dispositions de l'accord avec Ottawa ne lui permettraient pas de jouer.

Pour sa part, M. Gérard Pelletier, président de la délégation canadienne, a simplement rappelé en soirée que le Québec occupera l'une des deux places qui sont faites au Canada au Conseil d'administration de l'Agence, en conformité des dispositions de l'entente. Rien à ce chapitre n'a été remis en question au cours de la conférence, a-t-il dit.

Le ministre des affaires culturelles a particulièrement insisté sur "la contribution très remarquable" du Québec aux travaux des commissions, notamment en matière de langue et d'éducation: dans le domaine de la langue, parce que le Québec est, en quelque sorte, sur la ligne de feu et que son sort en Amérique est lié aux progrès de la francophonie; dans celui de l'éducation, parce que la province s'estime à l'avant-garde et qu'elle peut apporter une importante contribution à l'Agence.

Le Québec, dit encore le ministre, le souhaite pas une trop grande dispersion des efforts et des programmes de l'Agence dont la vocation ne doit, en aucun cas, être assimilée à celle d'un instrument de développement et d'assistance à la manière d'autres organismes internationaux. La contribution du Québec au budget global, fixée depuis quelques semaines par le gouvernement, sera de l'ordre de trois pour cent. Mais son apport en ressources humaines et en moyens matériels sera plus considérable encore.

De son côté, M. Pierre Billecoq, président de la délégation française, a déclaré que la France partage pleinement le point de vue du Québec, exprimé hier en commissions, sur la nécessité de concentrer principalement les efforts et les moyens de l'Agence dans le domaine de l'éducation.

**Parmi les participants, M. Rossillon**

QUEBEC (de notre envoyé spécial, Michel Roy) — M. Philippe Rossillon, ce jeune fonctionnaire français en qui M. Trudeau avait cru reconnaître en 1968 "un agent plus ou moins secret", fait partie de la délégation de la France à la deuxième conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays de langue française dont les travaux prendront fin ce soir à Québec.

Fait inusité pour un diplomate à l'étranger, il a même assisté à Ottawa, mardi après-midi, à la conférence de presse qu'a donnée M. Trudeau aux journalistes européens et africains venus au Canada pour assister au "sommet" de la francophonie.

Rapporteur général du Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française, qui relève du premier ministre de France, M. Rossillon avait effectué en août 1968 une mission d'assistance culturelle au Manitoba. Mais ce voyage, au cours duquel celui-ci avait notamment distribué des ouvrages documentaires et littéraires à l'usage de la minorité francophone de la province de l'Ouest, s'était déroulé, du moins en partie, à l'insu des autorités fédérales. A Ottawa, où le souvenir de la visi-

te du général de Gaulle, l'année précédente, était encore à l'état de blessure, M. Rossillon passait pour "agitateur" soucieux avant tout de porter atteinte à l'autorité du gouvernement fédéral parmi les Canadiens français du Manitoba.

Interrogé en septembre 1968 sur la nature exacte de la mission de M. Rossillon, le premier ministre avait alors déclaré que celui-ci s'était introduit "subrepticement" au Canada sans l'autorisation du gouvernement.

Par la suite, les autorités canadiennes avaient adressé au gouvernement français une note diplomatique qui n'a jamais été rendue publique, mais dans laquelle Ottawa exprimait de sérieuses réserves quant au caractère irrégulier et singulièrement discret de la mission de M. Rossillon au Manitoba.

Depuis 1968, le rapporteur général du Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française n'est pas revenu au Canada. Mais les Canadiens et les Québécois qui ont participé aux deux conférences de Niamey (1969 et 1970) ont pu le revoir à loisir: il était membre, comme cette année, de la délégation française.

Cette fois, sa présence à Ottawa et à

Québec ne suscite ni gêne ni surprise puisque l'ambassade du Canada à Paris, informée de la composition de la délégation française avant la conférence, n'a soulevé aucune objection à la venue de M. Rossillon.

Ce dernier, il faut le rappeler, a toujours démenti l'interprétation que les autorités canadiennes avaient donnée à sa mission de 1968. Au cours de son voyage au Manitoba, a-t-il dit, un fonctionnaire fédéral l'accompagnait et c'est sur suite d'un malentendu que sa démarche a été jugée irrégulière.

A son arrivée à Québec, mercredi soir, M. Rossillon s'est joyeusement entretenu avec la presse québécoise. "Je regrette de vous décevoir, messieurs, a-t-il dit en badinant, mais je n'ai pas de 6.35 dans ma poche." (Il s'agit d'un revolver français).

À Ottawa, mardi dernier, le ministre des affaires extérieures, ayant noté la présence de M. Rossillon, a décidé d'envoyer un représentant du ministère à la séance d'information que donnait ce soir-là la délégation française à l'intention de la presse. C'est ainsi qu'Ottawa a voulu marquer le coup...

**Un médecin américain reçoit le prix Nobel pour ses travaux sur le système hormonal**

STOCKHOLM (AFP) Le collège des professeurs de l'institut "Karolinska" (faculté de médecine de Stockholm) constituant le jury du prix Nobel de médecine, a désigné hier comme lauréat pour 1971 le professeur Earl Wilbur Sutherland (USA) pour ses découvertes sur les mécanismes de l'action des hormones.

Le prix, dont le montant s'élève cette année à 450,000 couronnes (environ \$25,000) sera remis au lauréat par le roi Gustav VI Adolfe de Suède, au cours d'une cérémonie solennelle qui se déroulera dans l'église "Filadelfia" à Stockholm, le 10 décembre, jour anniversaire de la mort d'Alfred Nobel.

Le professeur Earl Wilbur Sutherland est professeur de physiologie à l'université Vanderbilt de Nashville; il est le quarantième citoyen américain à recevoir le prix Nobel de médecine.

"Sensationnel, n'est-ce pas?" Telle est la réaction du professeur Sutherland quand on lui parle du prix Nobel de médecine qu'il vient de remporter.

Pour le "chercheur de carrière" qu'est

le professeur Sutherland, la nouvelle n'a pas été une surprise totale. "Je savais qu'on pensait à moi depuis longtemps et mes amis me disaient: ce sera peut-être pour cette année, ou peut-être pour l'année prochaine".

Plein d'enthousiasme, le savant, sans fausse honte, s'est déclaré très heureux que la valeur de ses travaux ait été reconnue.

Le lauréat du prix Nobel de médecine 1971 est, à 54 ans, un homme d'action. De taille moyenne, le cheveu encore brun, chaque fois que ses travaux de recherches à son laboratoire de la faculté de médecine de l'université Vanderbilt le lui permettent, s'en va pour se livrer à son sport favori: la pêche. Il revenait d'une telle expédition lorsqu'il a appris la nouvelle de l'attribution du prix.

Le grand mérite du professeur Sutherland est d'avoir permis de comprendre comment la plupart des hormones agissent sur l'organisme. Selon le communiqué publié à Stockholm, les origines de

ses recherches remontent à 1950, à l'époque où le professeur Sutherland, avec le prix Nobel Carl Cori, étudiait comment l'hormone adrénaline, sécrétée par les glandes surrénales lorsque l'individu se trouve en situation de "stress", provoque toute une série de réactions intenses, notamment la mobilisation rapide du glucose à partir du glycogène emmagasiné dans le foie. La première découverte de Sutherland fut que l'adrénaline exerce son effet en activant l'enzyme (phosphorylase) qui assure cette mobilisation du glucose. Il ne tarda pas à découvrir ensuite que cette activation se faisait par l'intermédiaire d'un type de substance chimique inconnu jusqu'ici. La découverte de la propriété chimique de cet intermédiaire, que Sutherland désigne par le terme "Second Messenger" (l'hormone étant le premier) fut la découverte-clé qui ouvre la voie à une plus ample compréhension du mécanisme de l'action de l'adrénaline et de nombreuses hormones. Cet intermédiaire s'appelle phosphate d'adénosine cyclique ou "amp-cyclique".

**Nouvel horaire pour automne 1971 commençant la semaine prochaine**

**INSTITUT DE LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD**

Dernière série de cours 1971

Apprenez à visualiser au lieu de vocaliser  
Apprenez une nouvelle façon pour apprendre  
Apprenez à étudier  
Apprenez à lire et à retenir plus rapidement

500 000 DIPLOMES DEPUIS 1959  
LA SEMAINE D'INSCRIPTION EST ARRIVEE

2 endroits accommodants:

**CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION**  
Dimanche soir, 24 octobre 18h30-21h30

**HOTEL SONESTA**  
Lundi soir 25 octobre 18h-30-21h30

Vous pouvez vous inscrire  
soit par téléphone 844-1941  
soit par le retour du courrier  
soit en personne à

**L'INSTITUT 900 SHERBROOKE OUEST**  
(Face à l'Université, McGill) Chambre 51  
PLUS DE 1000 PROFESSEURS EN 11 LANGUES A TRAVERS 11 PAYS

**La vogue Tanqueray monte comme une marée!**

**Pourquoi?**

Dégustez-le, vous comprendrez! La qualité subtile de cette importation raffinée explique sa popularité croissante.

Si c'était du gin ordinaire, nous l'aurions mis en bouteille ordinaire.

**Gin Tanqueray**

Distillé et embouteillé à Londres  
Représentant: The Distillers Company (Canada) Limited

## les tribunaux

par Guy Deshaies

### Danielle Raby citée à procès

La jeune Danielle Raby, arrêtée le 5 octobre dernier au cours d'une opération policière déclenchée contre des présumés fejuistes, subira un procès devant jurés à la prochaine session des assises de la cour du Banc de la Reine.

Hier, elle a subi son enquête préliminaire sous l'accusation de vol et recel de divers appareils de communications appartenant à l'unité de la Protection civile de Dorval.

Après l'audition de cinq témoins de la Couronne, le juge Albert Malouf a décrété qu'il y avait matière à procès.

Selon les témoignages entendus, Mlle Raby aurait loué un logement situé au 6783, 2e avenue à Rosemont, le 26 septembre dernier sous le nom de Madeleine Tousignant.

Le propriétaire, Mme Jérôme Charest, a identifié la

jeune Raby comme sa locataire Madeleine Tousignant. C'est dans ce logement que les policiers ont trouvé deux radios émetteurs, genre walkie-talkie, qui ont été produits comme pièces à conviction et identifiés par deux attachés à la Protection civile de Dorval qui ont affirmé avoir constaté le vol le 21 août dernier, à Dorval.

Mme Charest a dit avoir remarqué que sa locataire écrivait de la main gauche, particularité qui a été remarquée également par un policier-enquêteur.

Le juge Malouf a consenti à prolonger les deux cautionnements de \$950 dont bénéficie l'accusée à la demande de son procureur, Me Jean-Serge Masse, de l'étude légale de Me Robert Lemieux.

### Deux ans de prison à un avocat

Le jeune avocat montréalais Jacques Déom a écopé, hier, d'une peine de deux années de prison après avoir admis sa culpabilité à deux chefs d'accusation de vol et de falsification de documents, le tout pour la somme de \$6.480.

Le juge Paul Hurtéau, en condamnant ce disciple de Thémis, a émis l'opinion qu'un homme de loi qui enfreignait la loi ne devait pas s'attendre à la clémence de la cour.

C'est le 31 décembre 68 que

Me Déom avait encaissé un chèque destiné à un syndicat de faillite en falsifiant une procuration en sa faveur. Il n'avait été inculpé qu'en août 70 néanmoins et il avait bénéficié d'une sentence suspendue par la suite, après avoir reconnu sa culpabilité à plusieurs accusations de fraude.

Me Jacques Déom se trouvait derrière les barreaux depuis le 28 septembre, date à laquelle son cautionnement expirait.

### Les Marchés Union à l'amende

Parce qu'ils annonçaient de l'aiglefin sur leurs comptoirs de poissons et qu'il s'agissait en réalité de vulgaire morue, les Marchés Union ont été condamnés, hier par le juge Roger Lagarde à payer \$600 d'amende en vertu de la loi fédérale des aliments et drogues.

Le représentant du ministère fédéral a fait remarquer au magistrat que les Marchés Union étaient des récidivistes

en ce qui concerne la loi des aliments et drogues et qu'ils avaient été condamnés déjà, en novembre 70 et en février 71, pour avoir vendu des oeufs et du boeuf impropres à la consommation.

Le procureur d'Ottawa a demandé une peine d'au moins \$1.000 d'amende pour les deux chefs mais le juge s'en est tenu à la demande de la défense, c'est-à-dire \$300 pour chacun des deux chefs d'accusation.

### La couronne a terminé sa preuve

La Couronne a déclaré close sa preuve contre Claude Morency, accusé de vol à main armée, de conspiration et de déguisement.

Seule, cependant, la déclaration de Morency, que la police a produite sous forme de "confession" non signée par l'accusé, constitue la pièce la plus incriminante de la preuve puisque Morency s'avoue coupable.

On ne sait cependant qu'elle sera la défense de Morency, que son avocat, Me Robert Lemieux, doit entreprendre lundi. On ne sait non plus quelle importance attacheront

les jurés à la "confession" étant donné que Morency a déjà plaidé non coupable aux accusations portées contre lui et qu'il a refusé de signer un document qui constituerait ni plus ni moins un aveu de culpabilité.

Me Lemieux a annoncé à la cour qu'il aurait certaines requêtes à faire d'ici lundi.

Les chefs d'accusations sont relatifs à un vol à main armée commis, le 28 mai 70, à la Coopérative de l'AGEUM et à la caisse populaire du Centre social de l'Université de Montréal.

### Une nouveauté révolutionnaire pour ceux qui portent des dentiers: 3.

Les dentiers n'ont jamais été si faciles à porter.

Pour la première fois, la science offre une crème adhésive plastique pour aider à tenir en place les dentiers adaptés à la gencive supérieure ou inférieure — mieux que jamais! Elle forme une membrane élastique qui aide à tenir les dentiers plus fermement pendant des heures!

Cette découverte unique, c'est la crème adhésive pour dentiers FIXODENT™. La crème FIXODENT non seulement fait tenir les dentiers plus fermement mais elle vous assure aussi un plus grand confort. Elle est si souple que vous pouvez mordre avec plus de force, mieux mâcher les aliments et manger d'une façon plus naturelle. La crème FIXODENT est facile à utiliser et résiste à l'humidité. Une seule application aide à tenir les dentiers en place pendant des heures. Procurez-vous la crème plastique FIXODENT aujourd'hui même — une innovation révolutionnaire!

## Allocations familiales: bien que "préoccupé", Bourassa ne rejette cependant pas la possibilité d'une entente

QUEBEC (Par Gilles Lesage) — Le premier ministre, tout comme M. Claude Castonguay, est "sceptique" et juge que la "situation est préoccupante". Mais il est, à son avis, prématuré de conclure qu'Ottawa et Québec ne pourront venir à une entente relativement aux allocations familiales.

De la même façon, M. Robert Bourassa estime qu'il est "prématuré" de prévoir que le ministre des affaires sociales joue son avenir politique sur cette question.

Le premier ministre a été interrogé par quelques journalistes à sa sortie du conseil

des ministres, tôt hier matin.

Ainsi que M. Castonguay l'avait fait savoir la veille, le conseil a pris connaissance de l'échec des rencontres entre les fonctionnaires des deux gouvernements, et décidé de porter à nouveau les pourparlers au niveau politique.

M. Bourassa n'a pas dit si ces discussions se feraient entre M. Castonguay et son homologue fédéral, M. John Munro, ou au niveau des premiers ministres eux-mêmes.

Mais l'on incline à croire que M. Bourassa entrera lui-même en contact avec M. Trudeau.

M. Bourassa a rappelé que le Québec insiste pour obtenir la primauté législative en matière de politique sociale, et plus particulièrement en ce qui a trait aux allocations familiales.

Ce sont "les implications pratiques de la primauté législative" qui ne sont pas interprétées de la même façon par les fonctionnaires de Québec et ceux d'Ottawa, a-t-il ajouté. Ces "implications" portent sur le contrôle de la détermination des bénéficiaires; le contrôle des déclarations de revenu; la création d'une commission chargée de l'application de la loi, et d'une autre pour les appels; enfin, sur la con-

servation des points d'impôt pour le financement des allocations scolaires.

Sur tous ces points, il n'y a pas entente. Québec veut que les contrôles soient exercés par lui et que les deux commissions soient conjointes, de telle sorte que soit respectée la juridiction des deux gouvernements.

Par contre, selon ce qu'a indiqué M. Bourassa, le Québec est disposé à se plier à certaines normes minimales:

● le gouvernement s'engage à verser de 15 à 20 pour cent de plus en allocations que ce qui sera fourni par Ottawa, si le plan de M. Castonguay est finalement retenu;

● les sommes versées par Ottawa seront consacrées exclusivement par Québec aux allocations familiales et ne serviront pas à d'autres fins;

● le Québec est prêt à verser des montants plus élevés — c'est déjà dans le projet Castonguay — pour les familles à plus faible revenu.

M. Bourassa a tenté d'atténuer l'échec des rencontres entre les fonctionnaires. Ce n'est pas la première fois qu'une telle chose arrive, a-t-il noté, et ce n'est pas parce qu'une ou deux réunions n'ont rien donné qu'il faut prétendre que c'est l'impasse.

Il partage néanmoins le "scepticisme" de son collègue et juge que la situation est "préoccupante", en raison de l'urgence des réformes.

Quand on lui a demandé si M. Castonguay ne jouait pas son avenir politique sur cette question — premier pas d'une politique intégrée de sécurité du revenu — le premier ministre a rétorqué: "Non, je pense que c'est votre interprétation, que je respecte, mais M. Castonguay a dit lui-même que le plan fédéral était un grand pas en avant, un pas dans la bonne direction. Nous discutons maintenant sur la question de la priorité législative et sur les problèmes d'ordre administratif. Alors, je pense qu'il est prématuré de conclure immédiatement qu'il n'y aura pas moyen de s'entendre sur toute cette question."

Est-il possible que le gouvernement retarde la présentation de son projet de loi, si les négociations continuent de traîner en longueur? La question est hypothétique, a répondu M. Bourassa.

## Des médecins pressent Ottawa d'adopter une ligne dure à l'endroit de la drogue

par Solange Chalvin

Jugeant que la conspiration du silence sur les effets nocifs de l'usage régulier de drogues comme la marijuana et le haschisch a assez duré, un comité composé de dix médecins canadiens venant de six provinces a lancé, hier après-midi, à Montréal, un cri d'alarme, s'en prenant tout autant au Comité Jeunesse du secrétariat d'Etat qu'à la commission LeDain dont le rapport préliminaire, au dire de ces médecins, est beaucoup trop conciliant.

L'usage du LSD augmente parmi les jeunes — chez les adolescents en particulier —, la marijuana et le haschisch continuent d'attirer un nombre sans cesse croissant de jeunes Canadiens, tandis que les adeptes de l'héroïne atteignent le nombre de 10.000 en Colombie-Britannique seulement, a déclaré le psychiatre F.A. Dunsforth de Halifax. S'appuyant sur leurs propres expériences cliniques,

ainsi que sur la clientèle reçue dans les hôpitaux psychiatriques et en consultation privée, les médecins ont affirmé que l'usage régulier de la marijuana est souvent relié à plusieurs symptômes mentaux.

Ceux-ci incluent la psychose, la dépression menant jusqu'à tentatives de suicide, l'apathie, l'anxiété, la négligence dans la poursuite des études et une diminution marquée des capacités mentales, ont soutenu les médecins.

Outre le Dr Dunsforth, le comité comprend le Dr M.R. Duguay, psychiatre québécois attaché à l'université de Montréal, le Dr Charles Brown, pédiatre et fondateur à Halifax et Charlottetown des drogues-secours, le Dr Austin Delaney, coroner, gynécologue et obstétricien à Moncton, le Dr F.W. Lundell, coordinateur des départements de recherche à l'hôpital Reine-Marie des anciens combattants et directeur de l'évaluation mentale au Montreal Children's Hospital, le Dr Walter Wren, directeur des services médicaux à l'université de Windsor, Ontario, le Dr Walter L. Percival, chirurgien à Windsor, le Dr J.L. Asselstine, directeur de la clinique à l'enfance de Winnipeg ainsi que le Dr C. Smith, psychiatre attaché à l'hôpital général de Montréal.

Selon ces médecins qui ont mis en commun leurs constatations sur le phénomène de la drogue parmi leur jeune clientèle, la marijuana ne devrait pas être légalisée ou rendue disponible pour usage général, à moins que des recherches futures et sérieuses ne changent leurs premières conclusions.

La marijuana, au dire de ces spécialistes, accentue les problèmes normaux de l'adolescent et sa difficulté à contrôler ses impulsions. Quant au cannabis, étant donné les déformations d'images que son usage engendre chez l'adepte, il peut causer des situations dangereuses quand celui-ci l'utilise en travaillant sur des machines ou encore s'il conduit une voiture.

Ces constatations, ont dit les médecins, s'appuient sur des recherches américaines qui abondent dans le même sens. Le Dr Dunsforth a cité, au cours de la conférence de presse, les travaux du Dr Paul Lynch de New York qui ont démontré que lorsqu'on force des souris en période de gestation à fumer de la marijuana, leur progéniture est déformée d'une manière significative et cela à travers plus d'une génération.

Toute drogue dont l'effet sur les générations futures n'est pas encore connu ne devrait pas être utilisée par des personnes susceptibles de mettre au monde des enfants, a-t-on affirmé.

L'usage croissant de la marijuana, ont encore dit les médecins, engendre presque automatiquement l'utilisation de drogues plus fortes.

Dénonçant avec force le rapport préliminaire de la commission LeDain, ce groupe de médecins canadiens reproche aux commissaires de n'avoir pas classé le LSD dans la catégorie des drogues dangereuses pour tous.

"Le rapport LeDain ne met pas suffisamment en garde contre les amphétamines dont une seule injection peut provoquer un besoin presque incontrôlable de continuer l'usage de cette drogue, avec des conséquences qui peuvent aller jusqu'à une paranoïa extrême."

Le comité des médecins n'a pas caché son intention de poursuivre sa campagne d'information auprès de la population en général, mais surtout des jeunes, contre l'usage de drogues que d'aucuns sont actuellement portés à traiter trop à la légère.

Il voudrait en outre que le ministre fédéral de la santé, M. Munro, fasse une déclaration claire et précise sur les dangers réels de l'usage de telles drogues et que les recommandations du rapport LeDain aillent dans le même sens. Quant au trafic, il devrait être traité beaucoup plus fermement, selon les médecins.

### La fluoration de l'eau est moins populaire au Québec qu'ailleurs

La fluoration de l'eau potable est bien moins populaire au Québec que dans le reste du Canada, selon un rapport que vient de rendre public l'Association dentaire canadienne.

Alors que 66% des Manitobains boivent de l'eau fluorée, ce n'est le cas que de 12% des Québécois. Pour l'ensemble de la population canadienne, la proportion de buveurs d'eau fluorée est de 34%.

Le rapport signale aussi qu'on ne pourra pas mettre la fluoration à la portée de tous les citoyens puisque beaucoup ne s'approvisionnent pas à un aqueduc mais à des puits artésiens privés. Dans ces conditions, Le Manitoba fluore l'eau de 90% de la population desservie par aqueduc alors que la proportion tombe à 17% au Québec.

Seules Terre-Neuve et la Colombie Britannique ont un pourcentage de fluoration inférieur à celui du Québec.

Des régions comme le Yukon et les Territoires du Nord-ouest, paradoxalement, ont des taux de fluoration très élevés (73% et 80% de la population accessible). On sait que la ville de Montréal, sous la direction du maire Drapeau, a toujours refusé d'ajouter du fluorure dans l'eau potable parce que cela ne profite qu'aux jeunes en-

fants et qu'on ne peut forcer des gens à prendre un remède destiné à d'autres.

Récemment, STOP, un mouvement montréalais engagé dans la lutte contre la pollution, a pris position contre la fluoration de l'eau en signalant que cela constituait une nouvelle forme de pollution et un danger d'intoxication. Au contraire, STOP proposait la distribution gratuite de lait fluoré dans les écoles. Ainsi, disait-on, on ne toucherait que ceux qui en ont besoin et de calcium contenu dans le lait, en plus d'être utile aux jeunes, serait un antidote contre les effets éventuellement néfastes du fluorure. Jusqu'à maintenant, cette suggestion n'a pas eu d'écho.

### Le véhicule lunaire

Le fameux véhicule lunaire de la NASA sera exposé au salon qui se déroulera du 3 au 7 novembre à la Place-Bonaventure. Ce sera la première fois qu'une authentique jeep lunaire sera en montre sur le sol canadien.

LISEZ  
ET FAITES LIRE  
LE DEVOIR

COGNAC OTARD

Le seul vieillissement des voûtes séculaires du Château de Cognac

## Les plus petits biftecks en ville!



## Altitude 737

Entre 5 heures et 7 heures, venez prendre l'apéritif et griller quelques petits cubes de steak pour vous ouvrir l'appétit. Vous disposez d'un mini-hibachi à votre table... n'est-ce pas un hors-d'oeuvre à la hauteur! Profitez en même temps d'une vue splendide sur toute la ville et prenez les choses de haut! L'ascenseur d'Altitude 737 est situé dans le hall principal de l'édifice de la Banque Royale, Place Ville-Marie. Montez nous voir dès ce soir! Réservations: 861-3511

# vivez moderne voyagez CN

De MONTRÉAL à:  
TORONTO — 5 trains par jour  
OTTAWA — 4 trains par jour\*  
QUÉBEC — 3 trains par jour\*\*  
HALIFAX — 2 trains par jour

\* le vendredi \*\* le dimanche

# informations

Entretien Rogers-Eban

## Les EU réétudient la demande de Phantom formulée par Israël

WASHINGTON (AFP) — La promesse d'accroissement de l'aide militaire soviétique à l'Égypte, contenue dans le communiqué commun publié mercredi à la fin de la visite du président Anouar Sadate à Moscou, paraît avoir accru les chances d'Israël d'obtenir les nouveaux chasseurs-bombardiers "Phantom" qu'il réclame vainement depuis des mois aux États-Unis.

A New York, où il s'est entretenu hier pendant plus d'une heure avec M. Abba Eban, ministre israélien des affaires étrangères, le secrétaire d'État William Rogers a déclaré que les États-Unis allaient réétudier "rapidement et attentivement" la demande israélienne. M. Roger a par ailleurs déploré que l'Union soviétique ait promis de renforcer le potentiel militaire de l'Égypte "au moment où de sérieux efforts sont faits pour parvenir à un accord intérimaire sur la réouverture du canal".

A Washington six sénateurs démocrates et six républicains se sont mis d'accord pour déposer aujourd'hui un projet de résolution en faveur de la reprise immédiate des livraisons de "Phantom" à Israël en raison de la menace que les fournitures de matériel militaire soviétique à l'Égypte font peser sur l'équilibre des forces que les États-Unis se sont engagés à maintenir au Moyen-Orient.

Les derniers développements de la crise du Moyen-Orient inquiètent le département à un double titre:

1) Le communiqué commun de Moscou et surtout l'accent mis sur l'accroissement du potentiel militaire de l'Égypte, enlèvent les dernières illusions que Washington pouvait entretenir sur la coopération au moins passive de l'Union soviétique aux efforts américains pour parvenir à un accord intérimaire sur la réouverture du canal.

2) La résolution parlementaire bipartite sur la reprise des livraisons de

"Phantom", qui sera présentée par le sénateur Hugh Scott, chef du groupe républicain, va exacerber les doutes de l'Égypte sur la sincérité des États-Unis et sur leur capacité à jouer un rôle "d'honnête courtier" entre Israël et ses voisins arabes.

En fait il se passe aujourd'hui ce que les Américains craignent le plus: l'attitude de l'Union soviétique risque de les obliger à accroître leur soutien militaire à Israël et à renoncer à leurs efforts de médiation.

Jusqu'ici M. Rogers et les porte-parole du département d'État avaient toujours déclaré que les forces armées israéliennes conservaient une supériorité globale sur leurs voisins arabes malgré le flot continu d'armes sovié-

ques en Égypte et l'introduction de "Mig-23" dans l'arsenal égyptien.

Le communiqué de Moscou n'a pas été le seul argument invoqué hier par Israël pour réclamer avec une insistance accrue la reprise des livraisons de "Phantom". On apprend en effet de source officielle américaine que M. Eban n'a pas voulu promettre à M. Rogers qu'Israël voterait en faveur de la résolution américaine sur le maintien de la Chine nationaliste à l'ONU.

"Jusqu'ici nous supposions qu'Israël voterait pour nous, mais aujourd'hui nous n'en sommes plus sûrs", a déclaré un diplomate américain en admettant que la décision finale du gouvernement israélien pourrait dépendre de l'attitude prise par les États-Unis sur la question des "Phantom".

## Kissinger part pour Pékin

WASHINGTON (AFP) — La Maison Blanche a annoncé hier que M. Henry Kissinger partira demain pour Pékin, afin de mettre au point avec les autorités chinoises le programme de la visite que le président Richard Nixon doit faire en Chine d'ici au mois de mai.

M. Kissinger doit, en principe, rester quatre jours à Pékin. Il arrivera le mercredi 20 octobre à bord d'un avion spécial après avoir fait escale à Honolulu et à Guam, inaugurant ainsi l'itinéraire qui suivra vraisemblablement le président.

Le voyage de M. Kissinger a lieu un peu plus tôt que prévu par les observateurs: le conseiller du président aura quitté Pékin alors que le débat à l'Assemblée générale sur l'admission de la Chine populaire n'aura été engagé que depuis quelques jours. M. Kissinger rentrera via Anchorage.

M. Kissinger sera accompagné par le général d'aviation James D. Hughes, conseiller militaire du président, M. Dwight Chapin, conseiller adjoint du président, le général Albert Redman, chef du service des transmissions de la Maison blanche, M. Timothy Elbourne, du service de presse, de la Maison blanche, M. Robert Taylor, chef du service secret, M. Alfred Jenkins, spécialiste des affaires communistes d'Asie au département d'État, et trois membres du Conseil national de sécurité, M. John Holdridge, Winston Lord et Jonathan Howe. Deux d'entre eux ont déjà accompagné M. Kissinger lors de son premier voyage à Pékin, en juillet dernier.

Ce sera la première fois qu'un avion américain se posera en Chine populaire. Il s'agira, en l'occurrence, de l'un des appareils affectés à la Maison blanche. Il sera piloté par le colonel d'aviation Ralph Albertazie, qui est lui-même le pilote du président Nixon.

Le conseiller présidentiel fera à Hawaii sa première escale sur la route de Pékin. Le Dr Kissinger et son entourage quitteront Hawaii lundi à destination de Guam où ils séjourneront jusqu'à mardi.

C'est mercredi, à 8h30 du matin, que l'avion de M. Kissinger atterrira sur le sol de la République populaire chinoise. Il s'agira d'une escale technique à Changhai et l'atterrissage à Pékin est prévu pour 11h15 du matin le 20 octobre.

L'escale technique de Changhai permettra de ravitailler l'avion de M. Kissinger à bord duquel montera alors un navigateur chinois qui collaborera avec l'équipage lors de l'étape finale de ce second voyage de M. Kissinger à Pékin.

M. Kissinger quittera la capitale chinoise le 25 octobre à destination, directement, de Washington, avec une seule escale prévue à Anchorage Alaska, à mi-chemin entre Pékin et Washington.

M. Ziegler a tenu à souligner à la presse que le Dr Kissinger et ses collaborateurs, lors de ce voyage en Chine, ne feront aucune déclaration aux journalistes tout au cours de cette randonnée.

MM. Alfred Jenkins, spécialiste des affaires communistes au département d'État, et John Holdridge, membre du Conseil national de sécurité, qui accompagneront le conseiller présidentiel à Pékin, parlent chinois, a dit encore le porte-parole de la Maison blanche. Ils serviront éventuellement d'interprètes à M. Kissinger lors de ses conversations avec les dirigeants communistes chinois.

# internationales

Les nationalisations

## Le ton monte entre le Chili et les EU

par Anita de Calers, de l'AFP

WASHINGTON — La déclaration faite mercredi par le secrétaire d'État William Rogers a donné l'occasion au Chili de durcir sa position, estimant-on dans les milieux officiels de Washington après la réponse du ministre chilien des affaires étrangères.

"L'interprétation donnée par le Chili aux propos du secrétaire d'État prouve que ce pays est décidé à brusquer les choses", a déclaré hier un haut fonctionnaire nord-américain.

Dans sa déclaration publiée mercredi par le département d'État, M. Rogers avait accompagné un appel au Chili en vue d'une reconsidération du refus de compenser les grandes compagnies de cuivre américaines nationalisées d'un avertissement sur le danger que le maintien de ce refus comporterait pour tous les pays en voie de développement.

M. Rogers avait bien pesé ses mots. On apprend de bonne source que la publication de sa déclaration avait été précédée d'une journée entière de consultations avec les spécialistes des questions latino-américaines au département d'État.

Bien que considérée comme modérée dans les milieux officiels et par la presse nord-américaine, cette déclaration a amené le ministre chilien des affaires étrangères à accuser les États-Unis de pression économique. M. Almeyda a en même temps proféré la me-

nace de refuser d'honorer des dettes de 700 millions de dollars contractées par les compagnies nationalisées envers le gouvernement de Washington.

La situation ainsi créée comporte des risques aussi bien pour le Chili que pour les États-Unis, estiment les observateurs qualifiés. Car, si le Chili décide effectivement de "brusquer les choses", tout accès aux sources occidentales de crédit pourrait lui être fermé. Ceci s'appliquerait non seulement aux capitaux privés mentionnés dans la déclaration de M. Rogers, mais également aux institutions internationales de financement — la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement (BID). Les statuts de la première contiennent une clause très précise sur les cas d'expropriations non compensés.

Aucune disposition de cette sorte n'existe dans les statuts de la BID, mais les États-Unis y détiennent 42 pour cent du capital ordinaire et ils ont droit de veto dans son fonds des opérations spéciales qui octroie des prêts à long terme constituant les deux tiers de tous les crédits accordés par cette banque.

D'autre part, une véritable confrontation avec le Chili risque de mettre du vent dans les voiles des milieux parlementaires opposés à toute aide à l'Amérique latine dans son ensemble, un danger dont M. Rogers a fait état en avertissant contre les répercussions que la crise dans les relations américano-chiliennes pourrait avoir sur tous les

pays en voie de développement. Les observateurs font remarquer qu'une telle situation ne manquerait pas de se retourner à la longue contre les États-Unis dont l'aide au développement de l'Amérique latine est une condition préalable indispensable au maintien et à l'expansion de leurs marchés dans ces pays.

La préoccupation du gouvernement de Washington qu'a soulevée le refus du Chili de compenser les compagnies de cuivre et le durcissement de la position de ce pays à la suite des déclarations de M. Rogers a déjà gagné le Congrès.

La sous-commission latino-américaine de la Chambre des représentants se réunira ce matin sous la présidence de M. Dante Fascell, démocrate de Floride, pour examiner la situation créée entre le Chili et les États-Unis.

La sous-commission entendra le témoignage de M. Charles Mayer, secrétaire d'État adjoint pour les affaires inter-américaines, d'un représentant de la banque export-import qui a récemment refusé au Chili un crédit de 21 millions de dollars pour l'achat de Boeing, ainsi que de membres de la Overseas Private Investment Corporation. Cette dernière organisation assure les investissements dans les pays en voie de développement et est, de ce fait, directement affectée par les décisions que le Chili prendra à l'égard des propriétés américaines dans ce pays.

## Attaque contre un village cubain

LA HAVANE (AFP) — La localité de Boca de Sama, hameau de pêcheurs de la province d'Orient, dans l'est de Cuba, a été attaquée dans la nuit de mercredi à hier par des contre-révolutionnaires se trouvant à bord de deux embarcations et qui ont ouvert le feu sur le village, faisant deux morts et quatre blessés, annonce un communiqué du gouvernement cubain.

Selon ce communiqué, les agresseurs ont utilisé des armes de gros et de moyen calibre. Parmi les personnes tuées figure un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur.

Le texte officiel souligne que les deux bateaux venaient du nord et attribue au gouvernement des États-Unis la responsabilité de l'agression.

## L'URSS et la politique mondiale

MOSCOU (AFP) — L'agence Tass, dans un commentaire consacré à la prochaine visite du président Nixon à Moscou, affirme que "dans les conditions actuelles, il n'y a pas et il ne peut y avoir aucun problème international tant soit peu important qui puisse être résolu sans l'Union soviétique et sans les pays de la communauté socialiste".

"Cependant, ajoute aussitôt l'agence, l'URSS et les autres pays socialistes ne prétendent absolument pas détenir le monopole dans la politique mondiale". Evoquant le principe de la coexistence pacifique avec des pays à système social différent, l'agence précise que "l'URSS est prête à mettre en pratique ce principe, à chercher par la négociation avec les pays capitalistes, notamment les États-Unis, le règlement des problèmes qui se posent et trouver des solutions répondant à la consolidation de la paix et de la sécurité internationales".

Laos

## Les forces de libération intensifient leur activité

VIENTIANE (AFP) — La saison des pluies s'achève à peine au Laos que les forces de libération paraissent décidées à reprendre l'initiative qui leur échappe traditionnellement de juin à novembre.

Dans le sud, en effet, les forces royales commencent à se trouver dans une situation précaire, principalement à Paksong et à Saravane, deux de leurs principales conquêtes de ces derniers mois, indique-t-on de source militaire à Vientiane.

L'armée laotienne n'est pas parvenue à rétablir la circulation sur la route asphaltée qui relie Paksong à Pakse, chef-lieu de la quatrième région militaire, et les quelques convois militaires qui se sont aventurés sur cette route sont tombés dans des embuscades. En outre, les tentatives de liaison terrestre entre Paksong et Laongam ainsi qu'entre Paksong et Caravane, ont échoué. La garnison de Paksong est maintenant fréquemment harcelée par l'artillerie adverse qui n'épargne pas le terrain d'aviation de la ville. Mardi, dans les environs immédiats de l'agglomération, une série d'accrochages et de tirs d'artillerie ont fait trente-deux blessés dans

les rangs gouvernementaux. Les communistes auraient eu sept tués. Les forces royales ont fait un prisonnier nord-vietnamien.

Dans le secteur de Saravane, depuis dimanche, les forces royales ont perdu près de 70 tués et blessés à une vingtaine de kilomètres au sud est de la ville.

Dans le nord, les forces du général Meo Vang Pao, installées dans la plaine des Jarrés avec des renforts thaïlandais, subissent des tirs d'artillerie quotidiens. Le terrain d'aviation de Muong Phanh récemment modernisé par les Américains pour remplacer celui de "Limlimala" mis hors d'usage par un commando de maoïstes, a reçu vendredi dernier 40 obus et a ensuite été attaqué au sol par un groupe de Nord-Vietnamiens ou de Pathet lao.

Les forces paragonnaises les ont en outre noté un détail inquiétant: les tirs d'artillerie viennent du sud-ouest, c'est-à-dire d'une région en principe nettoyée.

Tout cela laisse à penser que le début de l'offensive des forces de libération de la saison sèche va commencer très prochainement.

## DÉCÈS

DUMAIS Guy, A Québec, le 14 octobre 1971 à l'âge de 55 ans, est décédé. M. Guy Dumais, réalisateur à Radio-Canada, époux de Dame Jeanne Taschereau, demeurant au 1155 Mar guerite-Bourgeois, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 16 octobre. Le convoi funéraire partira du Salon Cloutier Limitec No 975 avenue Marguerite-Bourgeois à 9 heures 15 pour se rendre à l'église St-Charles Garnier où le service sera célébré à 9:30 heures. Et de là au cimetière de Notre-Dame de l'Assomption. Les Eboulements lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

## L'émigration des Juifs soviétiques

### Le vice-ministre de l'Intérieur précise la position de l'URSS

MOSCOU (AFP) — L'émigration des Juifs soviétiques n'est soumise à aucune interdiction. Cependant, du fait de l'attitude d'Israël vis-à-vis des États arabes, des limitations provisoires ont dû être apportées au départ de certaines catégories de person-

nes, a déclaré dans une interview exclusive à l'AFP, M. Boris Choumiline, vice-ministre de l'Intérieur de l'URSS.

M. Choumiline a précisé à ce propos que 4.450 Juifs avaient été autorisés à quitter l'URSS pour Israël au cours des six premiers mois de 1971.

Le vice-ministre a alors rappelé la position de son gouvernement: "si un citoyen soviétique, quelle que soit sa nationalité, demande l'autorisation de sortir d'URSS, sa demande est examinée attentivement dans le cadre fixé par la loi. Et si des familles veulent se réunir, les demandes sont étudiées avec l'attention voulue."

"La position de l'URSS demeure inchangée. Mais, comme chacun doit le comprendre, l'agression d'Israël contre les pays arabes, son refus obstiné d'exécuter la résolution du Conseil de sécurité sur la liquidation des conséquences de cette agression,

les appels incessants lancés aux Juifs de divers pays à venir renforcer cet État dans sa guerre anti-arabe, ont introduit de nouveaux éléments dans la question de l'émigration des citoyens de nationalité juive vers Israël".

"Pour des raisons compréhensibles, a poursuivi M. Choumiline, nous avons été obligés d'appliquer des limitations provisoires au départ vers Israël de quelques catégories de personnes, encore que nous n'ayons jamais imposé une interdiction totale."

"Je peux vous dire que, rien que pour la première moitié de cette année, 4.450 personnes ont été autorisées à partir pour Israël. Il s'agit, dans la plupart des cas, de personnes âgées, qui ne sont pas en mesure de renforcer le potentiel militaire d'Israël. Certes, certaines de ces personnes, après avoir quitté l'URSS, demandent à y revenir. Mais ceci est une autre affaire."

"Il faut ajouter que cette question est gonflée artificiellement par une propagande inamicale à l'adresse de l'URSS, faite par quelques pays étrangers. En fait, on se trouve en présence d'une quantité très peu importante de citoyens soviétiques d'origine juive qui voudraient partir pour Israël. La réalité n'a rien de commun avec ces affirmations fantastiques dont on abuse un public crédule."

## ÉTUDIANTS

Nous vous proposons un abonnement au DEVOIR pour la nouvelle année scolaire. Aussi nous vous invitons à compléter ce coupon et à nous le faire parvenir dès maintenant accompagné de votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101, P.Q.

Les tarifs sont les suivants:

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	\$22.00	\$24.00
8 MOIS	\$24.00	\$27.50
9 MOIS	\$27.00	\$31.00
10 MOIS	\$30.00	\$34.50

Ci-inclus \$ . . . . . pour un abonnement de . . . mois à partir du . . . . . 1971.  
NOM . . . . .  
ADRESSE . . . . .

RESIDENCES FUNÉRAIRES  
Magnus Polier Inc.  
6603 BOUL. ST-LAURENT  
6520, ST-DENIS  
10526, ST-LAURENT  
185 est, DeCASTELNEAU  
Tél.: 277-2135

## La nouvelle circule!



Code S.A.Q. 153  
Bouteille de 26 2/3 oz. \$6,50

## Le rhum cubain est de retour!

Depuis le temps qu'on l'attendait, ce goût sec et léger de l'authentique rhum cubain, célèbre dans le monde entier! Voici le Havana Club... Maintenant tout va comme sur des roulettes. Les Daiquiri (limette, sucre et glace concassée) retrouvent

leur saveur exotique, les Présidente (vermouth rouge et zeste d'orange) s'en portent mieux, les Cuba Libre (jus de citron frais et cola) sont acclamés! Havana Club, importé de Cuba. Un vrai rhum. Vous n'avez pas à rouler carrosse pour vous l'offrir.

Savourez un vrai rhum

# Havana Club

De Cuba... pays de vrai rhum

Laissez-vous griser par ce quatuor allemand:

**Liebfraumilch**  
vin du Rhin No 537C \$3.00

**Bernkasteler**  
vin de la Moselle No 537A \$3.00

**Niersteiner**  
vin du Rhin No 538D \$2.75

**Moselle mousseux**  
SEKT No 588D \$4.95

**Deinhard**  
depuis 1794  
AGENTS: IMPORTATIONS DURAND LIMITÉE



## Face à vous il y a l'univers. Regardez bien, vous y découvrirez tout un monde.

**P**antacourts et haute couture, autos, bateaux et ordinateurs, sandwich et rafraîchissement après les 9 à 5, repas de gourmet et toute une foule de gens.

Place Bonaventure c'est tout un univers.

C'est une salle d'exposition qui attire des centaines de milliers de personnes venues assister aux événements spectaculaires tels le Salon International de l'Auto, l'Expo Camping et Sports, le Salon Nautique. Une bonne douzaine d'industries participent à ces expositions géantes.

C'est le plus imposant Centre de Commerce en Gros; il est constitué de cinq étages. On y compte un plus grand nombre de bureaux d'acheteurs et de fournisseurs que dans tout autre édifice au Canada.

C'est le plus complet Carrefour Commercial du centre-ville de Montréal; 85 magasins et boutiques, bars et restaurants, un super marché, des banques, un cinéma, un bureau de poste et une succursale libre-service de la Régie des Alcools.

C'est aussi un Complexe Commercial qui offre plus d'espaces de bureaux qu'un édifice de 30 étages.

C'est l'Hôtel Bonaventure, le seul hôtel-jardin belvédère au monde.

Tout cela représente beaucoup de monde, et pas mal d'action. Qu'y a-t-il pour vous?

Tout ce que vous voulez et même davantage.

Place Bonaventure c'est tout un monde.

Pour obtenir plus de renseignements et pour participer vous aussi à toutes ces activités, téléphonez à 395-2233.



**Place Bonaventure  
Montréal**

**CARRIÈRES ET PROFESSIONS**

Voir autres carrières en page 11

**Directeur régional des Ventes pour une compagnie d'assurance-vie importante.**

Une des plus anciennes et des plus puissantes compagnies d'assurance-vie du Canada et de l'Amérique du Nord est à la recherche d'un spécialiste en assurances qui aura à diriger toutes les opérations de marketing et de ventes dans la Province de Québec.

Le candidat entrera en fonctions d'ici le début de l'année prochaine. Cette compagnie transige en français et en anglais depuis plus d'un siècle.

Le candidat devra déjà avoir fait ses preuves dans cette profession, à la fois comme assureur-vie de premier calibre et comme administrateur de talent dans le domaine de la direction de succursale. Il devrait posséder de bonnes connaissances de travail dans Montréal et la province de Québec. Il assumera des responsabilités de haute direction des succursales du Québec et s'occupera de développer de nouveaux marchés partout dans la province.

Le titulaire de ce poste sera un Canadien français bilingue. Il devra avoir les capacités voulues pour

devenir membre du personnel exécutif de la compagnie. Il résidera dans la région de Montréal.

Le salaire sera en relation des aptitudes générales du candidat pour remplir le poste, soit le dynamisme, l'habileté à mener des hommes, la facilité à travailler en équipe, une bonne connaissance de l'industrie de l'assurance et le sens pratique de l'organisation.

Comme il s'agit d'un poste-clé de grand prestige, les personnes sélectionnées auront l'avantage d'être interviewées à Montréal par les officiers supérieurs de la compagnie d'ici peu de temps et de discuter avec eux d'une proposition d'engagement. Les demandes doivent être faites par écrit. On est prié d'y inclure tous les détails pertinents. Chaque candidature sera traitée confidentiellement.

Notre personnel du Québec est au courant de cette annonce.

CASE 1579 LE DEVOIR

**LE CEGEP EDOUARD MONTPETIT est à la recherche d'un PROFESSEUR DE FRANÇAIS**

pour le 1er novembre à la fin du semestre Français 302 (roman) Tâche: 2/3  
Tout curriculum vitae doit parvenir avant le 19 octobre à:



M. Claude Beausoleil  
Secrétaire général  
Cégep Édouard Montpetit  
945 Chemin Chambly  
Longueuil

**LE SERVICE SOCIAL DE L'OUTAOUAIS recherche les services d'un DIRECTEUR DE PERSONNEL**

**Poste:** Responsable à l'assistant-directeur de: - l'élaboration et l'application des politiques concernant la gestion du personnel; - l'analyse, la classification et l'évaluation des tâches; - l'application des conventions collectives; - l'initiation, de l'entraînement et de la fonction du personnel.

**Qualifications:**  
**Scolarité:** Détenir un diplôme universitaire en Sciences de la Gestion Relations Industrielles ou en Sciences humaines telles: service social, sociologie, psychologie.

**Expérience:** Avoir accumulé au moins trois années d'expérience à un poste similaire à celui décrit.

**Traitement:** Jusqu'à \$13,500, selon la compétence et l'expérience. Bénéfices sociaux avantageux.

Faire parvenir toute demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae et des noms et adresses de trois références, à:

M. Claude Létourneau,  
Directeur du Personnel,  
C. Postale 577,  
Hull, Qué.

**C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**FONCTIONS:**

Principal administrateur du collège, il est directement responsable auprès du conseil d'administration dont il est aussi membre. Il assure la coordination de tous les services, la préparation et l'exécution des plans de développement à court et à long terme. Il veille à l'administration financière et pédagogique du collège et assure les relations internes et externes du collège. Il exerce les pouvoirs qui lui sont conférés par le conseil d'administration quant à l'engagement de tout le personnel du collège.

**QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:**

Le candidat doit posséder un diplôme universitaire dont l'obtention requiert un minimum de 17 années de scolarité. Il doit avoir une solide expérience professionnelle dans l'administration, et de préférence, dans l'administration scolaire, où il a prouvé qu'il pouvait diriger et coordonner le travail de plusieurs personnes dans des disciplines différentes. Une solide connaissance des structures administratives de l'éducation au Québec et de l'orientation de la réforme scolaire est une nécessité.

Tout postulation doit être envoyée avant le 25 octobre 1971 à:

Monsieur le Président  
C.E.G.E.P. de Saint-Laurent  
625 boul. Ste-Croix  
Montréal 379.

**INGÉNIEUR**

Carrière d'avenir en Informatique chez S.M.A. Inc.

**FONCTIONS:**

- Faire la mise en marché de programmes d'application s'adressant aux ingénieurs et aux arpenteurs-géomètres.

- Développer de nouveaux programmes d'application  
- Conseiller les usagers sur l'utilisation de ces programmes

**QUALIFICATIONS:-**

- Détenir un diplôme universitaire en Génie et être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec.  
- Savoir programmer en FORTRAN  
- Avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

**Traitement:**

- Selon la compétence  
Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

SMA +  
700 ouest, rue Lagachetière  
Montréal 101, Qué.  
Attention de: monsieur Pierre Tremblay

**THE PROVINCIAL ASSOCIATION OF PROTESTANT TEACHERS OF QUEBEC**

recherche les services d'un **NÉGOCIATEUR**

à partir du 1er novembre 1971

**Le candidat devra:**

- être bilingue et expérimenté dans les relations de travail et les négociations;  
- représenter la P.A.P.T. au niveau provincial en tout ce qui a trait à la convention collective des enseignants.

**Salaire:**  
À partir de \$13,500

Tout candidat intéressé devra soumettre sa demande par écrit, mentionnant ses qualifications et références, avant le 21 octobre 1971, à:

Président  
P.A.P.T.  
245, boulevard Hymus,  
Pointe Claire 730, Québec  
Tél.: 695-7791



**INGÉNIEUR DES PROJETS**

**Fonctions:** Diriger la conception et l'ingénierie des lignes aériennes de transport à haute tension dans tous leurs aspects, soit:

- l'étude d'avant-projets
- l'élaboration du programme des travaux
- l'estimation du coût du projet
- la préparation des devis et spécifications pour l'achat des matériaux et la construction des lignes
- le contrôle de la qualité des matériaux pendant leur fabrication.

**Exigences:** - Être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec.  
- Posséder une expérience dans le domaine des lignes de transport à haute tension ou dans un domaine connexe.

**Lieu de travail:** Montréal (édifice de la Bourse)

**A noter:** Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, le plus complet possible, avant le 29 octobre 1971, en mentionnant le numéro D/G-0-079-J-1 sur l'enveloppe, à l'adresse suivante:

**HYDRO-QUÉBEC**  
Direction Embauchage/10e étage  
75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué.

**L'Hôpital Jean-Talon de Montréal**

- recherche
- **TECHNICIEN (NE) EN INHALOTHÉRAPIE**
  - **INFIRMIERS AUXILIAIRES**
  - **PHYSIOTHÉRAPEUTES**

Membres de l'Association des Physiothérapeutes de la Province de Québec.

Prière de s'adresser au:

Bureau du Personnel  
Hôpital Jean-Talon  
1385 est, rue Jean-Talon  
Montréal 329  
Tél.: 273-5151 local 231

**OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Hôpital général -- 120 lits

**EXIGENCES:**

Posséder un diplôme universitaire dans un domaine relié à l'administration hospitalière ou l'équivalent en expérience.

Tout candidat intéressé est prié d'adresser son curriculum vitae à:

M. Gustave Tremblay, Président,  
Corporation Hôpital Saint-Sauveur  
de Val d'Or,  
725, 6ième rue,  
Val d'Or, Qué.

**COLLÈGE DE SHERBROOKE OFFRE D'EMPLOI**

**SECTEUR: Sciences et techniques humaines**  
**POSTE: Un professeur en assistance sociale**

**FONCTIONS:**

- Dispenser des cours au niveau de la spécialité assistance sociale.
- Assumer la supervision des stages.
- Jouer un rôle au plan de l'animation pédagogique du département intégré.
- S'insérer dans une équipe de travail multidisciplinaire.

**EXIGENCES:**

- Formation en service social.
- Expérience multiple de travail dans le domaine.
- Expérience en animation si possible.
- Expérience en enseignement.

**SALAIRE:**

Selon les normes de la convention collective en vigueur au Collège de Sherbrooke.

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant 17h. le 23 octobre 1971 à:

Secrétaire Général  
Collège de Sherbrooke  
2965, boulevard Universitè  
Sherbrooke, Qué.

**LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS**



**Décorateur**

**La fonction:**

Est responsable, sous surveillance éloignée, de la décoration intérieure des Caisses Populaires affiliées qui en font la demande.

Règle les problèmes d'aménagement intérieur.

Suggère des choix de couleurs, meubles, tentures ou tout autre élément de décoration intérieure.

**Les exigences:**

Est membre en règle de la Société des décorateurs-ensembliers du Québec.

Doit aimer voyager.

Dynamisme et débrouillardise.

**Programmeur-analyste**

**La fonction:**

Effectue, sous surveillance éloignée, des travaux spécialisés relatifs à la programmation sur ordinateur et à l'analyse détaillée de certains projets.

**Les exigences:**

Le candidat a complété quinze (15) années de scolarité et peut démontrer qu'il possède un minimum de trois (3) années d'expérience et vice-versa.

Connaissance valable des langages suivants: Assembler et Cobol.  
Doit aimer voyager.

**LES CONDITIONS DE TRAVAIL:**

Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience.

Lieu de travail: Lévis.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:  
Service du Personnel,  
Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins  
150, avenue des Commandeurs,  
Lévis, Québec.

**Infirmières licenciées  
Infirmières auxiliaires**

désirant exercer sa profession dans les villages esquimaux et indiens du Nouveau-Québec.

S.V.P. envoyer votre curriculum vitae au:

**SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES**  
Direction générale du Nouveau-Québec  
Ministère des Richesses naturelles  
1530, Boul. de l'Entente, Québec (6e)



**GOVERNEMENT DU QUÉBEC**

**BIBLIOTHÉCAIRE**

LA CONFÉRENCE DES RECTEURS ET DES PRINCIPAUX DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC  
**COMITÉ DES BIBLIOTHÈQUES**

**Le poste:** Agent de recherche et de planification.

**La fonction:** Sous la direction du Comité des bibliothèques, étudier, organiser et diriger tout travail nécessaire à la coordination des bibliothèques universitaires du Québec, entre autres: établissement d'inventaires, échange d'information, etc.  
- Mettre en application les projets de coordination adoptés par le Comité des bibliothèques.  
- Établir toutes relations pertinentes avec les organismes concernés.  
- Remplir la fonction de secrétaire du Comité des bibliothèques.

**Qualités requises:** - Grade universitaire en bibliothéconomie.  
- Expérience administrative dans les bibliothèques universitaires ou de recherche.  
- Connaissance suffisante du domaine de l'audio-visuel et de l'informatique appliquée aux bibliothèques.  
- Connaissance écrite et parlée du français et de l'anglais.

**Lieu de travail:** Le poste est à Montréal mais le titulaire sera appelé à voyager fréquemment.

**Traitement:** À déterminer selon les qualifications et l'expérience.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae complet, avant le 26 novembre 1971, à:

Comité du choix  
a/s Maurice Auger  
Université du Québec à Trois-Rivières  
C.P. 500  
Trois-Rivières

**LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS**



**Vérificateurs**

**La fonction:**

Par la vérification et la surveillance des opérations des Caisses Populaires et des Unions régionales, veille à la bonne administration et à la saine gestion des ressources de l'entreprise.

Veille à la stricte application des conventions et procédés comptables et produit à cet effet des constatations et des recommandations dans des rapports analytiques.

Veille à l'application des lois générales et notamment à celle des lois particulières auxquelles sont assujetties les Caisses Populaires et les Unions régionales.

**Les exigences:**

Est membre en règle d'une association comptable reconnue.

Possède une expérience pertinente d'au moins deux ans dans le domaine de la vérification.

Une formation supérieure compensera pour le manque d'expérience et vice-versa.

Doit aimer voyager.

**Techniciens de vérification**

**La fonction:**

Effectue, sous surveillance, la vérification de l'encaisse et la tenue des registres comptables des Caisses Populaires.

Voit au respect des normes prescrites et généralement acceptées comme critères d'une saine administration.

**Les exigences:**

Possède un diplôme d'études collégiales en techniques administratives (option finance).

Une expérience au niveau de la vérification compensera pour le manque de formation et vice-versa.

**LES CONDITIONS DE TRAVAIL:**

Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience.

Avantages sociaux coutumiers.

Lieux de résidence: Montréal, Québec et Rimouski.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:  
Service du Personnel,  
Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins  
150, avenue des Commandeurs,  
Lévis, Québec.

# le consommateur

## Pour le boycottage du raisin utilisé pour le vin

par Renée Rowan

Les Travailleurs agricoles unis lancent un appel à tous ceux qui ont l'habitude de fabriquer leur vin à la maison et ils sont nombreux à Montréal, en particulier parmi les Italiens, les Portugais et les Français.

Après le boycottage du raisin de table où les travailleurs de la Californie ont obtenu gain de cause, l'UFWOC entreprend cet automne le boycottage du raisin utilisé pour le vin. Seulement 30% des travailleurs dans ce domaine sont unis alors qu'aujourd'hui entre 75 et 80% des travailleurs dans l'industrie du raisin de table sont syndiqués.

L'UFWOC demande donc aux consommateurs d'exiger des boîtes de raisins qui portent l'étiquette syndicale, une étiquette facile à reconnaître par son aigle noir.

"Les raisins 'scab' sont meilleur marché pour les grossistes, disent les Travailleurs agricoles unis, mais au niveau du consommateur, tous les raisins sont offerts au même prix. Il est donc important d'être attentif et de n'acheter que les raisins récoltés 'syndicalement'".

### Ne perdez pas votre temps

On pourrait s'attendre à ce qu'au "salon du père Noël" qui ouvrirait ses portes le 8 octobre dernier au Centre Paul-Sauvay et qui se terminera lundi prochain, il y ait des jouets, beaucoup de jouets de toutes sortes éclairant les parents sur les nouveautés de l'année, les guidant dans leur choix pour les cadeaux de Noël. Un salon bien fait, offrant un vaste choix de jeux éducatifs, de jouets de bonne qualité et durables peut rendre service.

Or, de l'avis d'un informateur sérieux, celui-ci n'offre rien de semblable. La section réservée aux jouets est toute petite, située à l'extérieur même de l'enceinte où se tient l'exposition. Il faut être bien attentif pour la dénicher.

Ce qu'on trouve dans ce salon?

"Du plus ridicule au plus 'quéteux', nous dit notre informateur. Des fauteuils vibro-masseurs, des appareils pour hacher les légumes, extraire les jus, des accessoires de cuisine, et même un lit à baldaquin! Le père Noël est vraiment à court d'imagination et les visiteurs sont visiblement mécontents."

### Bon, mais cher!

Les amateurs seront heureux d'apprendre que les huitres sont particulièrement bonnes. Surtout les Malpeque. On est en pleine saison, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'on les paie bon marché. Les huitres restent un produit de grand luxe. La boîte de 25 douzaines, qualité de choix, se vend aux Pêcheurs Unis du Québec \$42.; la qualité standard, \$32.00. Si vous voulez vous offrir une petite folie, le contenant de 5 livres qui contient de 18 à 21 huitres, coûte de \$2.75 à \$3.50.

M. Roland Consigny rappelle que les huitres sont classées selon la conformation de leurs écailles: les huitres de choix sont plus faciles à ouvrir que les huitres de quali-

té standard, par exemple. Mais l'une et l'autre qualité sont de saveur égale.

Vous trouverez sur le marché des huitres américaines qui nous viennent de Long Island. Ce sont des huitres cultivées qui pour les connaisseurs ne se comparent en rien avec les huitres Malpeque. On les paie meilleur marché, de \$7 à \$10 de moins la boîte que les Malpeque mais on y perd grandement sur la qualité et la saveur.

### Des produits nouveaux

C'est bien connu. Les enfants n'aiment pas se faire laver les cheveux et encore moins se faire peigner après un shampoing.

La compagnie Johnson et Johnson Litée vient de mettre sur le marché une nouvelle crème de rinçage qui réduit sensiblement l'électricité statique cause de l'emmêlement des cheveux. "Sans larmes et sans douleur", promet la publicité. En fait, c'est un peu comme le rince-crème utilisé dans les salons de coiffeurs et comme je n'ai pu résister à la tentation d'utiliser la bouteille-échantillon (en plastique incassable) que l'on m'avait fait parvenir, je puis dire que le produit est efficace.

Les compagnies de tissus-papiers mettent de plus en plus l'accent sur l'aspect décor, ce qui est au niveau du produit lui-même ou de l'emballage.

La compagnie Kimberly-Clark présente à son tour la collection Canadiana des tissus Kleenex. Quatre nouvelles boîtes de 100 tissus illustrent d'autant de façon et de talent des premiers artisans canadiens.

Au dos de chaque boîte, une note en français et en anglais explique l'histoire des quatre motifs; art esquimaux, sculpture sur bois au Canada français; tissage à la main chez les premiers colons, fauillage de perles de verroterie chez les Indiens.

Ces boîtes décoratives sont originales et attrayantes, mais coûteront-elles plus cher? Nous n'en savons rien pour l'instant puisqu'elles n'ont pas encore atteint nos super-marchés.

Pour celles qui croient encore aux vertus magiques des petits pots de crème, signalons la mise sur le marché du tout dernier produit Lancôme; la crème de santé Lancôme. Cette crème miracle promet de répondre aux besoins de votre peau en l'obligeant à se reposer en apaisant ses réflexes anarchiques (sic); en la mettant au vert en catalysant ses échanges cellulaires; en ranimant ses forces vives en lui rendant une épidermisation jeune, vigoureuse et souple.

Tout cela reste à prouver, bien sûr, et le prix du petit pot de 7 onces en fera sursauter plusieurs: \$27.50. Ce besoin d'être bon, comme dirait l'autre!

## Injonction contre les grévistes de Dominion Stores

par Gisèle Tremblay

La compagnie Dominion Stores a obtenu hier matin de la Cour supérieure une injonction provisoire, valide jusqu'au 19 octobre, qui oblige ses employés mont-réalis à rentrer au travail sur-le-champ.

Environ 700 employés de 78 magasins Dominion avaient débrayé spontanément mercredi et selon le président du syndicat, M. André Blais, quelque 400 syndiqués étaient toujours en session d'étude hier en début de soirée malgré l'injonction et les recommandations de leurs dirigeants.

Un porte-parole de la compagnie, M. Albert David, gérant de division pour le Québec et l'est de l'Ontario a déclaré que tous les marchés Dominion étaient demeurés ouverts au public hier et que la situation se rétablissait graduellement.

Les employés mécontents protestent contre le refus de la partie patronale d'entreprendre les négociations bien que leur contrat collectif soit expiré depuis le 20 septembre dernier.

M. David explique que la compagnie ne sait pas avec qui négocier puisque la section locale 500 du Syndicat international des employés de commerce (FTQ),

qui regroupe 2.000 salariés de Dominion dans la région de Montréal, est contestée par un syndicat de la CSN qui a présenté à ce sujet une requête en accréditation et attend la réponse du ministère du travail.

M. Blais affirme que la CSN n'a pas recueilli, et de loin, la majorité requise pour ravier à la section locale 500 son accréditation et que cette lutte inter-syndicale ne peut que servir la compagnie au détriment des travailleurs.

Les deux parties s'entendent cependant pour prévoir que tout devrait être rentré dans l'ordre aujourd'hui.

## Tournée "canadienne" en Franche-Comté

PARIS (AFP) — L'ambassadeur du Canada à Paris, M. Léo Cadieux, accompagné de son épouse, va procéder à une tournée "canadienne" samedi et dimanche en Franche-Comté.

Il sera accueilli samedi par M. Jacques Duhamel, ministre des affaires culturelles à Dole (Doubs) dont il est le maire, et visitera l'exposition canadienne organisée à la Maison de la culture. Dans la soirée, il se rendra à "la vigne du Canada" plantée, il y a quelque 10 ans, à Arbois.

L'ambassadeur assistera ensuite au dîner des vendanges de la prairie des vins d'Arbois.

Dimanche, M. et Mme Léo Cadieux seront reçus par le président Edgar Faure (député de Doubs) en forêt de la Joux. Après avoir visité la maison de Pasteur, ils assisteront dans l'après-

midi à une réception à la mairie de Pontarlier.

D'autre part, le ministre des communications et de la fonction publique du Québec, M. Jean-Paul L'Allier, co-président de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, arrivera à Paris dimanche.

Il vient présider avec M. Joseph Comiti, secrétaire d'Etat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs, la session annuelle du conseil d'administration de l'OFQJ qui se tiendra cette année, à Annecy, les 21 et 22 octobre.

Lundi, M. L'Allier aura des entretiens avec le personnel de la délégation générale du Québec et visitera les installations de la "documentation française". Il aura mardi des entretiens avec de hauts fonctionnaires au Quai d'Orsay et passera la journée de mercredi à Grenoble. Le ministre sera reçu ce jour à

la préfecture et à la mairie, visitera la foire de Grenoble et les bureaux du journal "Le Dauphiné libéré". Il sera également l'hôte de la section locale "Alpes-Québec" de l'Association Franco-Québec.

## Amicale l'Assomption

Les anciens élèves du Collège de l'Assomption, à l'Assomption, sont invités à participer à leur amicale qui se tiendra le jeudi 21 octobre prochain à compter de 17 heures au collège. M. l'abbé Gilles Lapointe, récemment nommé supérieur de cette institution prendra la parole au cours du banquet qui marquera ses retrouvailles.

<b>PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES</b> <b>844-3361</b> <small>* Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.                  * Tout mot supplémentaire est de 0.05                  * L'heure de l'annonce est validée pour l'édition du lendemain</small>	<b>PETITES ANNONCES DU DEVOIR</b> <small>Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.                  Toute erreur doit être soulignée immédiatement.                  S.V.P. téléphoner à 844-3361.</small>	<b>PETITES ANNONCES ENCADRÉES</b> <b>844-3361</b> <small>* Le prix des petites annonces encadrées est de \$4.20 le pouce de hauteur.                  * L'heure de l'annonce est validée pour l'édition du lendemain.</small>
---	--	---

<b>APPARTEMENT A SOUS-LOUER</b> VILLE MONT-ROYAL: 8407 Mayrand, haut de duplex, 5 1/2, chaudière, foyer, meublé \$140. jusqu'au 1er mai. Sous-loué un mois gratuit. Raison transfert. Tél.: 733-5402 18-10-71	<b>APPARTEMENT A LOUER</b> 6908 DE LAROCHE: 3 1/2, chauffé, construction récente, meublé ou non. Tél.: 276-4058, 26-10-71	<b>CHALET A LOUER</b> STE-AGATHE: 2 luxueux "Barvarois", "Tyrol" 5 1/2, chauffés, foyer, TV, meubles Thibault, équipement. Semaines prix réduit octobre-novembre (semaines ski après 15 janvier) Tél.: 256-8825, weekend 254-6728. 15-11-70	<b>HOMME OU FEMME DEMANDE</b> <b>COURS DE CONVERSATION FRANÇAISE</b> <b>MONITEURS DEMANDÉS</b> On veut assurer de meilleurs résultats dans l'enseignement du français, langue seconde. The South Shore Protestant Regional School Board recherche des personnes francophones pouvant organiser pour de petits groupes d'élèves des séances de conversation française dans les écoles élémentaires et secondaires. Travail à temps partiel ou à temps plein. Traitement: \$3.00 de l'heure. Les candidats (es) sont priés (es) de s'adresser par écrit ou: Directeur du Personnel, The South Shore Protestant Regional School Board, 6, boulevard Desaulniers, St-Lambert, P.Q. 18-10-71
--	--	--	---

<b>AUTO A VENDRE</b> TOYOTA Corolla 1100, 1970, révision complète récente, très bon condition, propre, radio, un seul propriétaire. Tél.: 481-2104. 18-10-71	<b>Voyez l'île des Sœurs</b> À quatre minutes du centre-ville	<b>CHAMBRE A LOUER</b> OKA: bord de l'eau, toutes commodités de la ville, foyer, TV, meublé, très tranquille, grand terrain, 7 pièces. Idéal pour exécutif. Tél.: 748-9137 ou 744-0894. 18-10-71	<b>CHAMBRE A LOUER</b> CHAMBRE spacieuse, bien éclairée, usage cuisine, téléphone. Près Université de Montréal, \$65, par mois. Tél.: 739-8982 16-10-71
---	--	---	--

<b>VAUXHALL</b> , 1969, automatique, bonne condition, très propre, 20,000 milles, \$800. Intermière. Tél.: 625-0392. 18-10-71	<b>CHAMBRE A LOUER</b> ROUSSILLE TRANSPORT démantèlement local. Longue distance, emballage, entreposage. 725-2421. 18-10-71	<b>DEMANAGEMENT</b> FEMME DEMANDEE
---	--	---------------------------------------

<b>LAID DOMESTIQUE DEMANDEE</b> Dame compétente, entretien général de la maison, lavage, sachant cuisiner, 5 jours par semaine. Très bon salaire. Références exigées. Tél.: 256-6409. 16-10-71	<b>A VENDRE</b> 30 BANCS avec dossier en mesurier, 6 pieds de longueur, 75 fixures électriques encastrées en métal, dimension 14" x 14". S'adresser M. Trépanier 665-4931 (de 9 à 4 p.m. sauf fin de semaine). 18-10-71	<b>CHALET A VENDRE</b> Près Lachute, chalets et terrains à flanc de montagne, (environ 100 x 200), beaux grands arbres. Endroit paisible. Prix avantageux. Inf.: 722-4371. 16-10-71
---	--	--

<b>APPARTEMENT A LOUER</b> <b>LE CHATEAU</b> 1321 OUEST, SHERBROOKE Les appartements suivants sont disponibles: 2 1/2 pièces . . . . . \$175. 5 pièces . . . . . \$350. 6 pièces . . . . . \$380. 7 pièces . . . . . \$400. 8 pièces \$450. à \$550. Pour rendez-vous appelez : Ernest McMillan ou A. Gingras 842-9784 GESTION: MANULIFE (QUÉBEC) LITÉE 16-10-71	<b>CHALET A VENDRE</b> DOMAINE CHANTECLAIR: authentique chalet suisse, 3 chambres à coucher, grand salon, salle à manger, plan d'architecte exclusif au Canada. Face magnifique lac, sur sommet de pente de ski, foyer pierre naturelle. Prix \$14,500 comprenant \$1,500. Tél: Jean Mariner 731-3501 ou 1-819-326-2559 13-10-71	<b>DEPARTAMENT DE COMPTABILITE</b> FEMME DEMANDEE ● Doit avoir expérience sur machine NCR, ● Parfaitement bilingue, ● Dactylo. Bureau à Repentigny Écrire Case postale 54, Repentigny, Qué. 18-10-71
---	---	--

<b>AGENT CULTUREL (linguiste)</b> - Traitement initial de \$7,313 à \$12,057 selon la compétence. Postes à Québec et à Montréal. - Elaboration et révision de lexiques spécialisés, rédaction de vocabulaires; correction de textes; service de renseignements linguistiques et grammaticaux; établissement d'un fichier. - Être titulaire d'une licence ès-lettres (mention linguistique) ou d'une licence en traduction. Une expérience exceptionnelle et une parfaite compétence en grammaire et en linguistique peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. - Concours PA-2107. ÉCHÉANCE DE L'INSCRIPTION: 29 octobre 1971.	<b>AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL</b> - Traitement initial de \$7,641 à \$16,135 selon la compétence. Postes à Québec et à Montréal. - Les agents sont appelés à œuvrer à titre de spécialiste ou de généraliste selon l'affectation qu'ils reçoivent en rapport avec leur expérience et leurs aptitudes. - Recrutement, sélection, classification, organisation, évaluation des emplois, analyse des effectifs, formation du personnel, relations du travail et élaboration de procédés administratifs dans un système mécanisé de gestion du personnel. - Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline reliée à la fonction et posséder au moins quelques années d'expérience comme spécialiste des procédés de gestion du personnel. - Concours P-2100. ÉCHÉANCE DE L'INSCRIPTION: 22 octobre 1971.	<b>LIBRAIRIE</b> Importante librairie accréditée de la Rive Sud recherche un <b>Gérant d'expérience</b> Celui-ci assumera la direction entière de l'entreprise. - Bon salaire et participation aux profits. - Assurance-collective, fonds de pension, etc. Écrire à Case 96 Le Devoir, 18-10-71
---	--	---

<b>MAISON NOTRE-DAME DE LAVAL INC.</b> Centre de rééducation pour adolescentes de 12 à 18 ans, sollicite des candidatures au poste de : <b>ÉDUCATRICES</b> Fonctions : ● Travailler auprès d'un groupe d'adolescentes de 12 à 18 ans, sous la direction d'un Chef d'unité. ● Faire exécuter un programme d'activités rééducatrices, assurer une présence constante et vigilante auprès des jeunes et participer aux activités de façon à apporter un support à l'adolescente. ● Collaborer par une observation adéquate du comportement de chaque jeune, à la tenue à jour de dossiers individuels. ● Veiller au maintien de la discipline et à l'application de méthodes de réadaptation. Qualités requises : ● Diplôme de 11e année scientifique minimum ou scolarité exigible par Cegep ou l'équivalent, avec désir de poursuivre des études de perfectionnement. ● Maturité, initiative, capacité de travail par équipe. De préférence, une certaine expérience auprès des jeunes. Âge : 21 à 35 ans. Résider au Pays depuis 5 ans. Travailler à temps plein sur une base rotative incluant soirées et fins de semaine. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande par écrit seulement à : Directeur du Personnel, Maison Notre-Dame de Laval Inc., 310 boulevard Cartier, Ville de Laval, Qué. 18-10-71	<b>REPRESENTANTS-VEENDEURS</b> Transport fourni et entraînement à tous candidats sérieux et déterminés. \$7,700, par année. Pour rendez-vous appelez le : <b>Bureau du Personnel</b> <b>735-3249</b> (de 9.30 à midi et 1 h. à 5 p.m.) 16-10-71	<b>PERSONNEL</b> AMASO: Agence Matrimoniale et Social, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudet, B.A., B. Ped., B. Ph.: L. ès Lettres. Tél.: 288-2332, J.N.O. DU BONHEUR ENRG. Agent, but amical, social, matrimonial. Veut (ves) personnes seules. Écrire Case postale 101, Station Rosemont, Montréal, Québec. Information: 729-0680. 16-10-71
--	--	--

<b>CORPORATION DE CITOYENS</b> cherche un <b>COORDONNATEUR ADMINISTRATIF</b> Doit être parfaitement bilingue, posséder expérience en administration et en travail avec citoyens. Doit aussi pouvoir travailler en équipe. Plein temps: \$7,000 environ. Écrire en donnant tous les détails à: M. Eric Harris, 8175 A. Durocher, Montréal 303. 18-10-71	<b>PERDU</b> BRACELET enivoire, brun et blanc avec animaux, perdu entre Stanley et de la Montagne. Souvenir familial. Récompense. Tél.: 482-0066. 18-10-71
--	---

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

**COLLÈGE PRIVÉ**  
 cherche  
**pour engagement immédiat**  
**PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES**  
**PROFESSEUR DE PHYSIQUE**  
 Expérimentés et diplômés (diplômes européens si possible)  
 Écrire à:  
**Case 1578, Le Devoir**

## Faites carrière dans la Fonction publique du Québec

**MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION**  
**Direction générale de l'adaptation**  
 - Traitement initial de \$7,414 à \$13,719 selon la compétence. Postes à Montréal.

**ANIMATEUR PÉDAGOGIQUE (deux postes)**  
 - Soutenir l'effort des immigrants dans l'étude et l'assimilation des langues française et anglaise. Suggérer des solutions aux problèmes d'ordre linguistique, méthodologique et technique reliés à l'étude des langues secondes.  
 - Être titulaire d'un diplôme universitaire en linguistique appliquée et posséder quelques années d'expérience de l'enseignement du français ou de l'anglais, langue seconde.

**RESPONSABLE DES TESTS ET EXAMENS (un poste)**  
 - Prévoir les besoins en tests et examens. Organiser un système d'examen, plus particulièrement établir des mécanismes de contrôle, élaborer des normes d'administration, assurer la correction et faire procéder à l'interprétation des résultats.  
 - Être titulaire d'un diplôme universitaire en sciences de l'éducation avec concentration en documentation. Posséder quelques années d'expérience reliée aux fonctions du poste.  
 - Concours TF-2123.

**CONCILIATEUR**  
 - Traitement initial de \$7,641 à \$16,135 selon la compétence. Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre, postes à Montréal.  
 - Voir à l'application du Code du travail dans les matières reliées au règlement des différends dans les relations patronales-ouvrières.  
 - Être titulaire d'un diplôme universitaire, de préférence en relations industrielles ou en droit, et posséder plusieurs années d'expérience en relations du travail. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine des relations du travail peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.  
 - Concours P-2114.  
 ÉCHÉANCE DE L'INSCRIPTION: 29 octobre 1971.

**MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES**  
**Office de la langue française**  
**DIRECTEUR DU SERVICE DE LINGUISTIQUE**  
 - Traitement initial de \$18,450 à \$22,950 selon la compétence. Poste à Québec.  
 - Sous l'autorité du sous-ministre adjoint, chargé de la direction de l'Office de la langue française, diriger et coordonner tous les travaux d'ordre linguistique de cet organisme: planification, coordination de l'exécution, contrôle des publications.  
 - Être titulaire d'un doctorat en linguistique. Posséder une vaste expérience de linguiste, s'exprimer avec aisance, être apte à diriger une équipe de recherche avec diplomatie et dynamisme.  
 - Concours AD-1487.

**DIRECTEUR DES RELATIONS AVEC LE MONDE DU TRAVAIL**  
 - Traitement initial de \$17,375 à \$20,875 selon la compétence. Poste à Montréal.  
 - Sous l'autorité du sous-ministre adjoint, chargé de la direction de l'Office de la langue française, veiller à la mise en place d'un programme concret d'implantation du français comme langue de travail en collaboration avec les chefs d'entreprises et les syndicats. Secteur par secteur et entreprise par entreprise, organiser les grandes lignes d'un programme de formation (établissement d'un calendrier de travail, planification, répartition des tâches, élaboration de cours aux anglophones, mise sur pied de services de rédaction et de traduction).

Être titulaire d'un diplôme universitaire; être apte à diriger une équipe, s'exprimer avec aisance, manifester de réelles qualités dans le domaine des relations humaines. Pouvoir justifier d'une vaste expérience de l'implantation du français dans le cadre d'une ou de plusieurs entreprises.  
 - Concours AD-1488.

**RESPONSABLE DE LA FRANCISATION DU MONDE DU TRAVAIL**  
 - Traitement initial de \$7,338 à \$15,661 selon la compétence. Postes à Montréal.  
 - Sous l'autorité du directeur des relations avec le monde du travail, travailler en collaboration avec toutes les personnes, les sociétés, les institutions, les syndicats et les associations patronales, à l'implantation du français comme langue de travail.  
 - Être titulaire d'un diplôme universitaire en sciences, en administration ou en relations industrielles. Posséder, de préférence, une expérience en animation sociale ou en gestion d'entreprises. Avoir une facilité d'adaptation, un sens des relations humaines et une aisance d'expression. Avoir participé à une expérience de francisation dans le monde ouvrier ou dans le cadre d'une entreprise. Une expérience exceptionnelle peut suppléer à l'absence de diplôme universitaire.  
 - Concours TX-2111.

**AGENT CULTUREL (linguiste)**  
 - Traitement initial de \$7,313 à \$12,057 selon la compétence. Postes à Québec et à Montréal.  
 - Elaboration et révision de lexiques spécialisés, rédaction de vocabulaires; correction de textes; service de renseignements linguistiques et grammaticaux; établissement d'un fichier.  
 - Être titulaire d'une licence ès-lettres (mention linguistique) ou d'une licence en traduction. Une expérience exceptionnelle et une parfaite compétence en grammaire et en linguistique peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.  
 - Concours PA-2107.  
 ÉCHÉANCE DE L'INSCRIPTION: 29 octobre 1971.

**AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL**  
 - Traitement initial de \$7,641 à \$16,135 selon la compétence. Postes à Québec et à Montréal.  
 - Les agents sont appelés à œuvrer à titre de spécialiste ou de généraliste selon l'affectation qu'ils reçoivent en rapport avec leur expérience et leurs aptitudes.  
 - Recrutement, sélection, classification, organisation, évaluation des emplois, analyse des effectifs, formation du personnel, relations du travail et élaboration de procédés administratifs dans un système mécanisé de gestion du personnel.  
 - Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline reliée à la fonction et posséder au moins quelques années d'expérience comme spécialiste des procédés de gestion du personnel.  
 - Concours P-2100.  
 ÉCHÉANCE DE L'INSCRIPTION: 22 octobre 1971.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "offre de service" qu'elles peuvent se procurer aux bureaux de la Commission:  
**710, Place d'Youville, bureau 700, Québec 4**  
**255 est, boulevard Crémazie, Montréal 354**  
 ou aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.  
 Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une formule distincte dans chaque cas.



**échos**

**DECES:** L'acteur et écrivain canadien Tommy Tweed, qui avait fait revivre le personnage de sir John A. Macdonald, est décédé cette semaine à Toronto, le jour même de son 64<sup>e</sup> anniversaire de naissance.

Originaire de Medicine Hat, en Alberta, cet acteur avait présenté à la radio des émissions portant sur la vie de sir John, sujet qui devait servir plus tard pour un télé-théâtre. Sa pièce sur sir John Macdonald, intitulée "The Dream", fut jouée à Winnipeg, et une autre traitant du même personnage, avait pris l'affiche à Charlotte-town en 1964.

Tommy Tweed avait travaillé à la radio de Radio-Canada avant de s'occuper de théâtre à Toronto.

Un prix au mérite devait lui être remis prochainement à Ottawa. Tweed a succombé des suites de troubles cardiaques.

Par ailleurs, les obsèques de William Costello, qui avait prêté sa voix au personnage de film d'animation "Popeye The Sailor", ont eu lieu cette semaine à San Jose, en Californie.

Costello, 73 ans, s'était installé à San Jose pour s'occuper d'un terrain de camping. A une certaine époque de sa vie, il avait été batteur dans l'orchestre de Paul Whiteman. Au cours de sa carrière, il travailla aussi à la scène et à l'écran.

**VOL A CHENONCEAUX:** Une toile du peintre flamand Antoine Van Dyck a été cambriolée au Château de Chenonceaux, à Tours, en France.

Cet artiste, qui a vécu de 1599 à 1641, a été un collaborateur de Rubens, et peintre officiel à la cour de Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre.

**UN PORTRAIT SIGNE RAPHAEL:** Un vieux tableau poussièreux que l'antiquaire Ira Spanierman avait acheté à New York il y a trois ans, a été reconnu après restauration, comme étant un portrait signé Raphael.

Un porte-parole de l'antiquaire dit que cette oeuvre vaut des millions, mais sans

pouvoir donner de chiffre exact.

Le portrait de Lorenzo de Médicis, petit-fils de Lorenzo dit le Magnifique, fut transporté en divers endroits depuis des siècles, et souvent identifié comme copie d'une oeuvre datant de la fin du 16<sup>e</sup> siècle.

Dans les années 1960, il avait été acheté pour une somme de \$2,615 dans une galerie d'art londonienne, a dit l'antiquaire.

Des experts de New York et de Londres ont identifié le tableau comme une oeuvre de Raphaël, exécutée en 1518, deux ans avant la mort du célèbre artiste italien.

**CONFERENCE:** Brigitte Friang, écrivain, correspondante de guerre pour l'O.R.T.F. et auteur du livre "Régret de moi qui meurs", sera l'invitée de la "Société d'Etude et de Conférences", lors de sa prochaine réunion, qui aura lieu le mardi, 19 octobre, à 14h.30, à l'hôtel Windsor.

LISEZ  
ET FAITES LIRE  
LE DEVOIR



**LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢**

**CE SOIR (VENDREDI 15 OCTOBRE)**  
d'Orson Welles  
7:00 FALSTAFF  
7:45 ZACHARIAN  
(v.o. anglaise, s.-f. française)

**MINUIT "The Honeymoon Killers"**  
de Leonard Kastle (v.o. anglaise)

**SAMEDI 16 OCTOBRE**  
4:30 ZACHARIAN  
7:00 L'ANNÉE DERNIÈRE À MARIENBAD (de Resnais)  
9:30 L'ACTE DU COEUR  
MINUIT "HONEYMOON KILLERS"

**DIMANCHE 17 OCTOBRE**  
2:00 ZACHARIAN  
4:30 L'ACTE DU COEUR  
7:00 ZORBA LE GREC  
9:30 BHAKTI

DEMANDEZ LE PROGRAMME  
DE TOUTS LES FILMS À VOIR!  
1248 Bernard **OUTREMONT**  
277-4145

**CE SOIR & LUNDI**  
le très grand film d'Élio Petri  
**ENQUÊTE SUR UN CITOYEN**  
AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON  
version française  
à 7:30 et à 9:30

dès mardi: "LE PROCÈS"  
5380 St-Laurent **verdi**  
277-3233

**LA PLUS CHABROLESCUE DES CHABROLI**  
**LA RUPTURE**  
1971  
12-45 7-55 5-10 7-20 9-30  
**VENDREDI**  
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

**GAGNEZ**  
DE MAGNIFIQUES VACANCES  
EN JAMAÏQUE POUR DEUX  
Offertes par Air Montréal Inc. et CKVL 850

Jean-Paul **BELMONDO** Marlene **JOBERT**

**LES MARIÉS DE L'AN DEUX**  
EN COULEUR  
sur une merveilleuse musique de Michel **LEGRAND**

HORAIRE: 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00  
CINEMA DE PARIS 861 2996 FLEUR DE LYS 288 3303

Alexandre **Lagoya**  
guitariste

le mercredi 20 octobre à 20h30  
billets: \$2.50, \$3.00, \$4.00, \$5.00

**SALLE WILFRID-PELLETIER**  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

Airport sur sem.: 9h.30  
Sam., dim.: 1.15 - 5.20 - 9.30

MOINS DE 15 ANS - 1.00  
**AIRPORT**  
3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> FRAUCIS  
BURT LANCASTER - DEAN JAGGER  
JEAN SEBERG  
PIÈGE À SAN FRANCISCO  
**MONTROSE**  
722-5788 - 3180 BELANGER EST

SALLES CLIMATISÉES  
SALLE RESNAIS  
8<sup>e</sup> SEMAINE **POUR TOUS**

un drôle de rire dans un drôle de film  
**LE DISTRAIT**  
EASTMANCOLOR  
sous-titres anglais

Un film de PIERRE RICHARD

Je veux mon enfant!  
**la maison sous les arbres**  
FRANÇOIS TRUFFAUT  
1971  
**IMPERIAL**  
1430 Bleury 288 7102

REPRÉSENTATION  
12.45, 2.55, 5.05, 7.15 & 9.25 P.M.  
**PLACE DES ARTS**  
2<sup>e</sup> Sem.

"Un chef-d'oeuvre" - le Figaro  
**VIVA LA MUERTE**  
4<sup>e</sup> Sem. Version Française  
Arrabal  
EN COULEUR  
**FESTIVAL** 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

**les balançoires**  
du 30 sept. au 30 oct.

benoit girard roger garand yvon dufour claude gai jean archambault ernest guimond sylvie heppel denis andré marc legault

une pièce de jean o'neill  
mise en scène paul buissonneau

**THÉÂTRE DE QUAT'SOUS**  
100 EST, AVENUE DES PINS - 845-7277

**TOUS LES SOIRS à 7h45, EXCEPTÉ LE JEUDI.**

**LE DIMANCHE à 2h00**

**Blue Bonnets**  
C'est plein d'allure!

À l'affiche!  
"fascinant" "baroque"  
"le film qu'il faut avoir vu"

**le conformiste**  
PREMIÈRE FOIS À MONTRÉAL  
en couleurs EN FRANÇAIS  
JEAN LOUIS TRINTIGNANT  
STEFANIA SANDRELLI DOMINIQUE SANDA  
et PIERRE CLEMENTI

le nouveau film de Bernardo Bertolucci  
tous les soirs 7h.30 9h.30  
samedi 7h.30 9h.45 dim. 3h.30 5h.30 7h.30 9h.30

à la **Comédie Canadienne**  
84 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3478

SALLES CLIMATISÉES  
**elysée**  
35 MILTON / 842-5053  
SALLE RISENSTEIN **POUR TOUS**

LE COURAGE DE GODARD DANS SA RECHERCHE D'UN NOUVEAU LANGAGE NE PEUT ÊTRE SOUS-ESTIMÉ.  
CINÉMA - '70

ANNE WIAZEMSKI  
**VENT D'EST**  
DE JEAN-LUC GODARD

**SUCO CINÉ-CLUB**

Thème de l'année:  
"C'est partout la même chose".  
**CE SOIR À 20 HEURES**

Deux ethnies: Les Indiens du Québec  
Les Nouers du Sud-Soudan

À L'AFFICHE:  
"L'Indien parle"  
"Les Nouers"

Service Universitaire Canadien Outre-mer,  
Centre de Documentation et de Formation,  
4824 Côte-des-Neiges  
Montréal  
Tél. 735-4561

**ENTRÉE LIBRE**

Enfin!  
à compter du

**29**

octobre

**Le Vieux Montréal aura ses cinémas**

Films d'ouverture:  
Studio A: "Kes" de Tony Garnett  
Studio B: "Les Maudits Sauvages" de Jean-Pierre Lefebvre

**Les Cinémas du Vieux Montréal**  
136 est. St-Paul (place Jacques-Cartier)

La Salle Bonaventure présente  
**"The Goldiggers"**

En vedette du 11 octobre au 20 novembre. Danse avec Nick Martin et son orchestre. Frais de couvert le samedi: \$4.00 seulement. Réservations: composez 861-3511.

**Salle Bonaventure Le Reine Elizabeth**  
(Premier spectacle: \$6.00 minimum par personne)

**"Fiddler on the Roof"**

À L'ÉCRAN  
**PREMIÈRE MONTRÉALAISE 14 DÉC.**

Mercredi - Samedi MATINÉES 2h. P.M. \$3.00  
Dimanche - Jours fériés 2h. P.M. \$4.00

Vendredi - Samedi PRÉ-SOIRÉES 5h. 30 P.M. \$4.00

Lundi à jeudi incl. SOIRÉES 8h. P.M. 9h. P.M. 7h. 30 P.M. \$4.00

Vendredi - Samedi Dimanche

REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES JOURS FÉRIES  
2h. P.M. tous les jours du 27 déc. au 30 déc. \$4.00  
VEILLES DE NOËL ET DU PREMIER DE L'AN 5h. 30 P.M. 9h. P.M. \$4.00

JOUR DE NOËL & PREMIER DE L'AN 2h. P.M. 5h. 30 P.M. 9h. P.M. \$4.00

**BILLET EN VENTE PAR LA POSTE SEULEMENT.** **PLACE DU CANADA**  
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

6<sup>e</sup> Sem. **AIMER... ET RIEN!** 18 ANS Adultes  
André LAURENCE MICHELLE MÉRUCIE CELINE LOMIZ  
**Y'A PLUS DE TROU A PERCÉ!**  
CINEMA **PARISIEN**  
1910 A.M. 12.25 2.35 4.40 7.00 & 9.20 P.M.  
SAMEDI DERNIER REPRÉSENTATION À 11.45 P.M.

Théâtre International de Montréal  
**JEU STRINDBERG**  
(Play Strindberg)  
de Friedrich Durrenmatt  
avec DENISE PELLETIER, GILLES PELLETIER, YVES LÉTOURNEAU  
mise en scène de Jeanine Beaubien  
Du mardi au samedi à 20h. 30

Billets en vente, à l'hôtel Mont-Royal, Suite G-20 et le Montréal Trust, Place Ville-Marie.  
Réservations: 526-0821  
PRIX SPÉCIAUX POUR ÉTUDIANTS

**SOIRÉES du MAURIER**  
**DÉLICATE BALANCE**  
de Edward Albee  
avec JEANINE SUTTO, GÉRARD POIRIER, MONIQUE LÉPAGE, SUZANNE LÉVESQUE, ROGER GARCEAU, NICOLE FILION  
mise en scène de Jeanine Beaubien  
jusqu'au 16 octobre  
mardi à vendredi à 20h.30 - samedi à 20h.45

**THÉÂTRE MAISONNEUVE**  
PLACE DES ARTS Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

**Féerie Sénégalaise**

**L'ENSEMBLE NATIONAL DU SÉNÉGAL**  
3 représentations seulement  
Lundi, mardi, merc. 8, 9, 10 nov. 8:30 p.m.  
**SALLE WILFRID PELLETIER**

Prix: \$3.00, 3.50, 4.50, 5.50, 6.50  
En vente: Guichets Place des Arts; CCA 1822, ouest Sherbrooke (guichets sous-so) ou par commande postale avec chèque, mandat, r. Charges et enveloppe-retour affranchie; également agences: Archambault, 500, est Ste-Catherine; Souré Frères, 6554, St-Hubert & Galeries d'Anjou; Caisse Populaire, 4200, Adam & 2620, bd Rosemont; École Conduite Métro, Station Métro, Longueuil; Bji, Legault 1087 Notre-Dame, Lachine; Bonder 1188, ouest Bernard; Bji, Charlebois 2115, est Jean-Talon; Galipeau Musique 1480, est Fleury; Lb, Adonick 10827, bd Pie IX; Phar, Nuckie, Centre d'Achat Level, 11600 bd LeCorbusier & Ile Perrot; Solon Marie Line, 590, Ingrid, Fabreville; Aub, Coupon, 176, St-Eustache, St-Eustache.  
Âge d'Or et étudiants (\$1.00) se présenter en personne à CCA seulement.

LOCATION PAR TÉLÉPHONE: 932-2171

**PLACE DES ARTS**

Cinéma ODEON  
LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE  
GRAND PRIX INTERNATIONAL  
CANNES 71 - PALME D'OR

**LE MESSAGER**  
(THE GO-BETWEEN)  
de JOSEPH LOSEY

SEMAINE 7:30 - 9:30 SAM. - DIM. 1:10 - 3:15 - 5:20 7:25 - 9:30

SEMAINE 5:30 - 7:30 - 9:30 SAM. - DIM. 1:00 - 3:10 - 5:15 7:20 - 9:30

VERSION FRANÇAISE **le DAUPHIN**  
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

VERSION ORIGINALE **PLACE DU CANADA**  
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

Salle Mc-Love 20<sup>e</sup> SEM. **VERSION FRANÇAISE** 14 ANS

**le DAUPHIN**  
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

**MASH**  
SEMAINE 7:30 - 9:35 SAM. - DIM.: DES 1.15

UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT  
**l'enfant SAUVAGE**

CREMAZIE  
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

SEMAINE 7:30 - 9:30 SAM. - DIM. 1:30 - 3:30 - 5:30 7:30 - 9:30

ATWATER 2 ALEXIS MINOR PLAZA 931-3313

CLAUDE LELOUCH **LE VOYOU** COULEURS  
SEMAINE 7:10 - 9:15 SAM. - DIM.: DES 1:00

arts

spectacles

Le congrès de CAR à Winnipeg

Des débats laborieux pour marier les points de vue des artistes québécois et canadiens

par Normand Thériault

Tout aurait dû bien se dérouler. Pour les gens de CAR (Canada Artist Representation), ce congrès ne devait pas présenter trop de difficultés: tout n'avait-il pas été préparé de telle sorte qu'il ait communauté d'esprit entre les divers participants et que les sujets à l'étude apparaissent importants à tous. Et ce n'était pas tout.

La représentation. Dans une poussée, étalée sur les six derniers mois, CAR avait réussi à doubler le nombre de ses membres, pour atteindre environ 225 artistes répartis un peu partout au Canada: 11 des Maritimes, 22 du Québec, 96 de l'Ontario, 69 des Prairies et 7 de la Colombie-Britannique. Même, pour satisfaire la politique culturelle canadienne, on avait réussi à trouver un représentant des Territoires du Nord-Ouest.

Tous sont de jeunes artistes. CAR est, en fait, une association dont les membres sont à peu près tous de la même génération. L'artiste type a environ 33 ans, s'est illustré au cours des années soixante, accepte tous les nouveaux concepts mis de l'avant par l'art contemporain et a participé activement à la "renaissance", pour ne pas dire la naissance, d'un art qui serait canadien. A Winnipeg, ne remarquait-on pas les Brian Fisher, Henry Saxe, Ken Lockhead et surtout le groupe venant de London: même Michael Snow était là pour représenter la ville de New York.

Un congrès d'artistes. Cette rencontre de fin septembre, pour la première fois au Canada, une rencontre dite nationale, en fait pan-canadienne, un groupe d'artistes l'avait organisée pour les artistes et non un organisme officiel: point donc question de voir là au départ une tentative de manipulation à portée politique. Bien sûr, CAR ne pouvait, avec la cotisation annuelle demandée aux membres, cotisation de \$3, financer à lui seul la rencontre et il avait reçu l'aide financière du Conseil des Arts du Canada et du Province of Ontario Arts Council. Cela était un moindre mal car tous les frais de déplacement des délégués votants, ainsi que la moitié de leurs frais de séjour, étaient à la charge de CAR.

Le regroupement sur une base régionale? Une question de "fiic", CAR, comme association, ne pouvait au départ être taxée d'une intention d'ingérence dans les affaires politiques ou les champs d'actions particuliers à chaque artiste. CAR ne se donne-t-il pas un seul objectif prioritaire: comment faire pour que l'artiste soit payé quand il expose dans les musées ou quand son oeuvre est utilisée pour la reproduction? De tels problèmes devaient aider à créer l'unité d'action et, dans l'horaire du congrès, un bien petit moment seulement avait été consacré à la discussion de la constitution même de l'association à des problèmes du même ordre. Pour le reste, on parlerait d'argent, de politique fiscale, du un et demi pour cent ou de la détaxation pour les artistes.

Tout devait donc bien aller. Et pourtant tout n'alla pas si bien que ça.

Des le premier soir. L'horaire du vendredi soir fut transformé tout simplement parce que dans un des trois ateliers, où se tenait le congrès, on avançait un nouveau concept d'organisation pour CAR. Dans cet atelier, où on remaquait entre autres, de London, Jack Chambers, président de CAR, et John Boyle, ou encore Glen Toppings, de Vancouver, on suggéra, à l'unanimité, que CAR se regroupe sur une base régionale. Au lieu de fonctionner sur une base cellulaire, dont la cellule eut été la ville, avec un exécutif centralisateur ayant tous les pouvoirs (ce qui était la proposition de l'exécutif), on suggéra que CAR fonctionne sur une base régionale: cinq régions au Canada (Colombie-Britannique, Prairies, Ontario, Québec et Maritimes) qui auraient tous les pouvoirs et un délégué par région pour former un exécutif dont la tâche est alors de mener à bien les luttes qui sont particulières à plus d'une région. A l'intérieur de chaque région, les artistes décident d'ailleurs de leur organisation en tenant compte des particularismes régionaux et de la participation locale. Ce principe, nouveau, prêtant donc à la discussion, fut la soirée s'étire en longueur et on décida de voter sur la question le lendemain matin: jusque là, la tenue des débats laissait présager qu'un vote serait favorable à l'idée de régionalisation.

Il n'en fut rien le lendemain: on refusa par CAR une telle structure, pour voter immédiatement qu'un tel principe d'organisation oriente dans l'avenir, l'exécutif dans son action. Enfin... Il faut dire que les délégués avaient constaté qu'une telle idée était d'origine québécoise, que bien des participants avaient transformé leur point de vue de la veille, que même si la plupart des régions représentées, à l'exception de l'Ontario et du Québec (deux artistes représentaient officiellement le Québec: Milly Ristvedt et Henry Saxe), étaient favorables par leurs délégués à un tel concept, la force en nombre des délégués ontariens couplée à un besoin chez tous d'"avancer" dans l'horaire, avaient fait battre une telle proposition. Bien sûr, dans la nouvelle structure, car en esprit elle s'était transformée (on parlait d'un statut particulier pour le Québec), l'exécutif de CAR avait, par un vote, la mission de rencontrer les associations d'artistes québécois. Tout devait donc aller pour le mieux.

"Coulé" CAR? Pourtant, la discussion était loin d'être terminée: d'ailleurs, durant toute la fin de semaine, dès que Guy Montpetit revenait dans la salle, la discussion, par la volonté de plus d'un participant, revenait au thème de la régionalisation. Ce qui était jusque là pour les Québécois une structure logique, la seule possibilité pour les artistes outre-quarante-cinquième parallèle de discuter sérieusement des problèmes de chacun (quand un gouvernement fédéral qui ne craint pas une

certaine centralisation, et qui manifeste surtout son intention de s'infiltrer plus encore dans le domaine culturel, se cherche des interlocuteurs valables) allait cependant apparaître très bientôt comme une tentative québécoise de "couler" CAR: quand Ron Bloore, au nom de la Conférence canadienne des arts, avec l'appui de PAC (Professional Artists of Canada, groupe comptant 600 artistes et considéré comme "réactionnaire" par CAR), mit de l'avant l'idée de la régionalisation, les gens de CAR-Ontario repoussèrent encore plus fermement l'idée de la régionalisation. N'allait-on pas tuer "leur" association? N'allait-on pas obliger les artistes ontariens à s'entendre entre eux? Certains étaient même prêts à reconnaître un Québec et un Canada, à condition que l'on laisse à CAR le soin d'organiser tout ce qui n'était pas québécois (formule dont le très relatif succès nous est montré par les conférences fédérales provinciales). Finalement, certains assuaient le Québec de vouloir tout contrôler (on entendit même certains dire que le Québec était trop "fort" pour les autres). Bref, lorsque la rencontre se termina le lendemain midi, tel était encore le sujet de la discussion et la position québécoise gagnait de plus en plus de terrain auprès des délégués des Prairies, de la Colombie-Britannique et des Maritimes. Pour les autres, les positions se durcissaient. Greg Curnoe,

de London, tenait plus que jamais à son idée: un pouvoir centralisateur extrêmement fort comme unique remède à la solution de tous les problèmes régionaux (et moi qui croyais — que Greg Curnoe me pardonne! — que le temps des John MacDonald et des John Diefenbaker était révolu parce que les gens parlaient maintenant surtout de participation). Henry Saxe, lui, avait une solution à offrir: la SAPQ, disait-il, pour régler les problèmes du Québec, et CAR pour régler les problèmes au niveau fédéral (ou, pour être toujours historique, Duplessis à Québec, Saint-Laurent à Ottawa). Pourtant, d'autres, comme Toppings qui affirmait que le travail pour lui, venant de B.C., est à mener à Vancouver, comme Lockhead qui se demande s'il ne démissionnera pas de CAR pour travailler au niveau des Prairies d'abord, d'autres ne sont pas encore déterminés à tout abandonner à une association qui ne sera efficace que dans la mesure où les gens de chaque ville suivront à la lettre les directives que leur transmettront leur exécutif "national".

Le débat reste ouvert

À la fin des débats, on s'avisa que, l'idée de regrouper tous les artistes d'une ville est intéressante: pourquoi ne se servirait-elle pas pour les artistes québécois quand ils parlent d'établir leur future fédération des créateurs québécois, au lieu de tout sim-

plement regrouper les associations déjà existantes? Mais, pour que le congrès de CAR fut un succès, il aurait cependant fallu que l'exécutif de CAR et les artistes venant de London eussent été prêts à "mettre de l'eau dans leur vin" afin d'établir le dialogue et non pas considérer les propositions allant pas dans leur sens comme une attaque personnelle il s'agissait beaucoup plus de s'unir parce que le fédéral détient ici de nombreux pouvoirs que de savoir qui, à ce congrès, allait sortir vainqueur dans ce qui est finalement devenu une épreuve de force.

Actuellement, ceux qui ont le plus perdu semblent être les gens de CAR et cela est malheureux parce que, comme individus, ils forment un groupe sympathique. Pour les artistes québécois, le débat demeure cependant ouvert. CAR va travailler à rencontrer ici des artistes, à s'établir. Verra-t-on alors les gens accepter l'idée de la double représentation? Dans cette optique, "Québec 71, Où en sommes-nous?", cette rencontre d'artistes québécois des 15, 16, 17 octobre prochains, rencontre qui se tiendra à Vaudreuil, devient importante par ce seul aspect: non seulement sera alors projeté un document tourné durant le congrès de CAR à Winnipeg par une équipe de l'ONF, mais il sera possible pour les artistes du Québec de discuter entre eux de leur orientation future.

(Collaboration spéciale)

Au Musée des Beaux-Arts

"Enveloppes": une exposition où il faut aussi... toucher

Des oeuvres d'Yvon Cozic, en collaboration avec Marie Brassard, et de Jean-Marc Delavalle, se sont présentées à la Galerie de l'Étalon du Musée des Beaux-Arts de Montréal du 15 octobre au 23 novembre.

L'exposition Cozic-Brassard consiste en une série d'enveloppes recouvrant des objets connus et qui ont pour but de mieux faire comprendre ces objets. Cozic est l'auteur du concept tandis que Brassard en a assuré la confection. Selon Cozic, "Enveloppes" se veut être une intervention discrète dans l'espace quotidien. "Grâce à la qualité de leur caractère tactile, elles sont une invitation pour le spectateur à redécouvrir la forme-support par l'intermédiaire du sens du toucher, dit-il."

Ces enveloppes se situent dans une série de recherches où, pour apprécier, il ne suffit plus de voir mais de toucher.

Elles ont toutes le même sujet, le regard que l'artiste porte sur la réalité extérieure selon les variations d'intensité lumineuse, de couleur et de formes qui la composent.

Delavalle est né en France en 1944. Diplômé de l'École des Beaux-Arts de Montréal, il a obtenu deux bourses du Conseil des Arts du Canada. Ses oeuvres ont figuré dans plusieurs expositions de groupe au Musée d'Art contemporain, à la Galerie nationale et à Toronto.

Le "Screen No. 5", de Jean-Marie Delavalle est composé de 72 diapositives en 35 mm couleur et il fait partie, avec les séries précédentes, d'un ensemble de recherches intitulé "The Quebec Filter".

Chaque série est un système de notations photographiques sur l'espace et la lumière. Les photos ont été prises à partir du même endroit, la fenêtre de l'atelier de l'artiste.

télévision

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes CBMT and CFTM sections.

cinéma

Table with 2 columns: Program Name and Time. Lists various movies and their showtimes.

théâtre

Table with 2 columns: Theater Name and Program Name. Lists various plays and their venues.



A New York, "Jesus Christ Superstar" est contesté

L'opéra rock "Jesus Christ Superstar" a pris l'affiche à Broadway mardi soir, au milieu des protestations de plusieurs groupes religieux dont les délégués manifestaient à l'extérieur au moment de l'arrivée de vedettes du monde du spectacle. A cette soirée de première, on remarquait le producteur cinématographique Otto Preminger, le chanteur pop Andy Warhol et David Frost. Dans la salle, les spectateurs, dont la plupart des gens d'âge moyen vêtus de façon conformiste, ont applaudi chaleureusement Yvonne Elliman dans le rôle de Marie-Madeleine (à droite sur notre photo), et Ben Vereen qui incarnait Judas Iscariote. (à gauche). Le rôle de Jésus est tenu par Jeff Penholt.

Cette cérémonie d'hommage offerte à l'un des leurs, aura lieu à 16 heures, en face de la maison, 145, rue Tessier-Ouest, à St-Casimir, après quoi les nombreux invités seront reçus par le maire et madame Guy Tessier. On y rencontrera des représentants du Ministère des Affaires culturelles, de l'Académie canadienne-française, de la Société Royale du Canada, de la Société historique de Québec, du Conseil de la Vie française en Amérique, de la

Hommage à Alain Grandbois

La Société des Poètes canadiens-français tiendra deux journées de poésie les 15 et 17 octobre 1971, à la Maison Montmoigny, à Québec, au cours desquelles une soirée entière sera consacrée à la créativité. Dimanche après-midi, le 17 octobre, les poètes se rendront à St-Casimir de Portneuf, pour procéder au dévoilement d'une plaque de bronze qui sera placée sur la maison natale du poète Alain Grandbois.

Société des Écrivains et plusieurs personnalités locales. Cette cérémonie soulignera d'une manière éclatante, l'estime et l'admiration des membres de la Société des Poètes Canadiens-Français à ce confère de haute renommée dont l'oeuvre a marqué le tournant décisif de notre poésie canadienne.

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

- LAURENT BÉRUBÉ DÉCORATEUR-ENSEMBLIER 8240 AIMÉ-RENAUD ST-LEONARD Mtl, 38 324-2580 VIAU, MORISSET Inc. Consultants en décoration 5995 rue Monkland Montréal 261 Tél.: 488-2561

DESIGNER D'INTÉRIEURS LAURENT LAMY Designer d'intérieurs 788, Wilder Montréal 154 737-1955

échos CENTAUR: Le Théâtre Centaur, dans le Vieux Montréal, présente "Total Eclipse", de Christopher Hampton, première nord-américaine, du 20 octobre au 20 novembre. Mise en scène d'Elsa Bolam, décors de Mousseau. Avec: Alan Scarfe, Tom Carew, Dana Ivey, Monique Mercure, Richard Donat, Maurice Podbrey, Anne Scarfe, Peter Elliott, Griffith Brewer, Brian Stavechin. Du mardi au dimanche à 20h30, excepté le samedi: 18 et 22h.

Edward Albee était à Montréal pour assister à la première de sa pièce, "A Delicate Balance"

(PC) — Le dramaturge américain Edward Albee, gagnant du Prix Pulitzer pour "A Delicate Balance", assistait mardi soir à la présentation de sa pièce en version française à la salle Maisonneuve de la Place des Arts, où le spectacle reste à l'affiche jusqu'au 16 octobre inclusivement.

C'est une production du Théâtre International de Montréal, dont la directrice artistique, Jeanine Beaubien, assure la mise en scène. "Delicate Balance" constitue un exemple des descriptions de psychologie humaine

par l'auteur de "Who's Afraid of Virginia Woolf?". Les principaux rôles sont tenus par Gérard Poirier, Janine Sutto, et Monique LePage, entourés de Suzanne Lévesque, Roger Garceau et Nicole Filion qui complètent la distribution. L'adaptation française du texte d'Albee est de Mathieu Galey, et le décor a été conçu par Guy Beauregard. La Compagnie du Théâtre International présentera ensuite la pièce au Grand Théâtre de Québec du 28 au 30 octobre inclusivement.

les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12. A crossword puzzle grid with numbers 1 through 12 indicating starting positions for words.

- Horizontalement 1-Chargé de noeuds. - Commandement. 2-lvette. - Ouvrir une procédure d'instruction contre une personne présumée coupable d'un crime ou d'un délit. 3-Jour de la semaine. - Sans inégalités. 4-Oiseau de l'ordre des échassiers. - Interjection. - Solennité religieuse ou civile. 5-Nom du Bouddha, en Chine. - Donner aux terres un troisième labour. 6-Chamois des Pyrénées. - Or. - Sert à lier. 7-Grande ouverte. - Dernier, final. 8-Atmosphère. - Point d'union du cheval antérieur du membre du tronc. - Souverain. 9-Partie du corps comprise entre les épaules et les hanches. - Laisser, abandonner. 10-Immaculée Marie. - De cette façon. - Saison. 11-Longue ceinture en soie des Japonais. - Jeune vache qui n'a pas encore eu de veau. - Télévision. 12-Eau congelée qui tombe par flocons blancs légers. - Toute marchandise destinée à la consommation.

Solution d'hier. A grid containing the solutions for the previous day's crossword puzzle.

Cours de Fine Cuisine Familiale. Débutant fin octobre et début novembre téléphonez à 843-6481. INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD

CHAMPAGNE Veuve Clicquot. le choix des connaisseurs depuis 1772. La Maison Veuve Clicquot-Ponsardin, Reims, France

ARCHITECTES LOUIS CARRIER ARCHITECTE 2785 boul. LAURIER QUÉBEC 10 - P.Q. TÉL: 651-0982 DAVID & BOULVA ARCHITECTES 3 Place Ville-Marie MONTREAL - 866-9854

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE (AU GÉSUS). "Le cri de l'engouement de Guy Duvivier - roman irruption." THEATRE DE 4 SOUS: "Les Balançoires" de Jean O'Neil 20h30. RIDEAU VERT: "Becket" de J. Anouilh. 20h - Sam. 19h et 20h - Dim. 19h. THEATRE D'AUROURHUI: "Ca de Pierre Page 20h30. LA POUILLÈRE: "Jeu Strindberg" de Durrenmat 20h30.

# L'actualité

## Communications et relations publiques

### L'entreprise de services publics

par Rémy Gagné

La fonction relations publiques a été longtemps le parent pauvre dans l'organisation de services publics. Il y a eu des changements qui ont consisté principalement à se donner un service de relations publiques, à reconnaître une certaine importance à la fonction, importance qui se traduisait par des budgets timides, les premiers à amputer dès que des coupures s'imposaient. Une certaine action relations publiques a pris naissance et s'est développée, avec une approche surtout intuitive et des mécanismes de contrôle inexistant ou inadéquats.

Beaucoup de chemin reste à parcourir. Ce rôle que tout le monde reconnaît et qu'on trouve inscrit dans la définition classique des relations publiques: "interpréter l'entreprise au public et le public à l'entreprise", prend une importance capitale. On devra l'assumer réellement en se donnant les ressources nécessaires. La recherche sur l'opinion, la connaissance et la compréhension de l'environnement, les forces qui président à la dynamique d'évolution de la société, la connaissance expérimentale de l'administration et de l'organisation, la maîtrise des techniques et de la stratégie, autant de choses et d'autres qu'il faudra développer pour être capable de jouer efficacement le rôle d'interprète.

#### L'organisation de services publics

L'organisation de services publics comporte sensiblement les mêmes caractéristiques que toute autre organisation. Toutefois, l'observateur attentif découvrira certaines particularités qui prêtent à ces organisations certains traits dont il faut tenir compte lorsqu'on analyse la fonction et le rôle des relations publiques.

L'entreprise de services publics est intimement liée à la vie de la communauté dont elle est un rouage essentiel. Qu'il s'agisse de santé, de communication, de transport, d'énergie, d'éducation, de sécurité sociale, vous ne pouvez vous décider à mettre un ordre prioritaire. Tout est nécessaire à la vie et au fonctionnement de la société. C'est une réalité qui s'affirme avec une évidence dramatique lorsque l'un ou l'autre de ces secteurs est paralysé.

Un deuxième trait particulier à l'organisation de services publics est l'impact majeur de ces organisations sur l'économie d'une société. A cause de leur grandeur, à cause des ressources dont elles disposent, à cause de la nature de leurs activités, ces organisations exercent un rôle de leadership qu'on retrouve sur le plan technologique, sur le plan économique et sur le plan social.

Une troisième caractéristique, c'est que la majorité de ces organisations relèvent d'une loi, d'une région ou d'un organisme gouvernemental. L'administration en est affectée dans la mesure où l'intervention de l'Etat s'inscrit dans la charte, dans les lois et règlements de la corporation. Une telle situation accentue l'importance de la relation avec les pouvoirs publics et avec la communauté représentée par l'Etat. On a souvent constaté du reste que l'opinion publique est très sensible aux faits et gestes de ces organisations.

Un autre trait particulier, souvent

Le Devoir poursuit aujourd'hui la publication de larges extraits d'un livre à paraître dans quelques semaines aux Editions Commerce et aux Editions Leméac. "Communication et relations publiques", qui regroupe les signatures d'une douzaine d'experts en la matière, est un effort de synthèse des principes d'action et des manifestations d'une technique importante de la science des affaires. Les auteurs ayant gracieusement consenti à la reproduction d'une partie de leurs textes dans Le Devoir, nous sommes donc en mesure de présenter à nos lecteurs, une fois la semaine jusqu'à la fin d'octobre, un avant-goût de cet intéressant volume.

mis en relief, c'est le caractère monopolistique de ces organisations. Dans certains cas il n'y a pas de compétiteurs véritables, dans d'autres cas, les compétiteurs sont en nombre restreint et soumis au même organisme de contrôle ou à peu près, sauf quelques rares exceptions.

Une quatrième caractéristique, est l'influence que ces organisations exercent sur le politique et vice versa. Le secteur des services publics est un voisin respectable dont on ne peut se payer l'ignorance ou l'indifférence.

Le politique est très sensible à ce voisin. Les deux font l'objet d'une interinfluence dont les retombées affectent la société dans son ensemble. Interinfluence qui prend une importance grandissante de jour en jour, indépendamment du fait qu'elle soit empreinte de "politicaille" ou pas.

Cette situation complique énormément le travail des relationnistes qui sont constamment confrontés avec le dilemme de concilier l'intérêt général, l'intérêt de l'organisation et l'intérêt individuel de certaines personnes. C'est peut-être l'aspect le plus délicat du métier de relationniste, c'est celui qui exige le plus d'expérience, et pourtant, c'est celui qu'on tient le plus dans le secret. On n'en parle qu'à mots couverts et entre initiés seulement. Pourtant, s'il y a un aspect du rôle des relations publiques qu'il faut démystifier, c'est bien celui des rapports avec le politique. Il y a là un mythe qui prête à des conceptions et à des interprétations dans le public dont l'organisation tôt ou tard paye la note.

La manie des secrets de polichinelle chez les administrateurs provoque plus de tort qu'une information trop abondante. L'absence d'information officielle crée un vacuum qui se remplit automatiquement par une information officieuse. Le slogan "vaut mieux ne rien dire que de dire n'importe quoi" pourrait être avantageusement remplacé dans bien des cas par celui de "vaut mieux dire quelque chose que de ne rien dire".

#### Importance des relations publiques

Voilà quelques traits parmi d'autres qui prêtent à l'organisation de services publics un certain visage particulier et qui en font une orga-

nisation pas tout à fait comme les autres. Ce que l'on peut retenir de ces observations, pour le moment, c'est l'importance que prennent les relations publiques dans ces organisations. Importance dont l'impératif se fera de plus en plus sentir au cours de cette décennie. Importance qui exigera non seulement des techniciens, mais aussi des stratèges authentiques.

La majorité des organisations de services publics disposent d'un service de relations publiques dont l'importance varie selon la dimension de l'entreprise.

L'impression générale que laissent les observations, c'est que dans le secteur des services publics, tout au moins, on n'a guère traversé l'ère des techniciens de relations publiques. On a sans doute amélioré la performance des hommes et l'utilisation des techniques, mais on attend encore la venue du scientifique des relations publiques.

Personnellement, je crois que les scientifiques des relations publiques au Québec seront le produit de la présente décennie. Ce qui ne diminue en rien la valeur et le mérite des praticiens-actuels. Néanmoins, appelons les choses par leur nom. Nos praticiens et nos conseillers actuels ont pour la plupart été formés dans le milieu journalistique ou dans les agences de publicité. C'était les voies normales dictées par les événements. Aujourd'hui, les relations publiques commencent à apparaître dans les palmarès de nos universités. C'est le point de départ de l'ère des scientifiques. Je dis bien point de départ...

Il y a une autre impression laissée par l'image que donnent les services de relations publiques dans ces entreprises: c'est celle d'une certaine alienation organisationnelle. J'entends par là cette absence de compréhension de l'organisation, de ses structures, de son fonctionnement, de ses normes administratives, de ses limitations. Compréhension qui s'acquiert par l'expérience administrative comme telle ou par une observation très étroite de l'administration.

A défaut d'assumer ce rôle, le relationniste est souvent pris dans une situation qui se prête difficilement à l'interprétation objective des enjeux, de la nature des rapports existants, de la valeur des actions à prendre.

Les actions relations publiques, à défaut d'être intégrées par des objectifs précis, en programme à court, à moyen et à long terme, risquent de tomber dans l'activisme où ce sont les techniques qui justifient les programmes et non les résultats recherchés.

Il n'y a pas de doute que les organisations de services publics devront repenser la fonction et le rôle des relations publiques si elles veulent en tirer tout le bénéfice souhaitable.

Bien connaître, bien comprendre, bien interpréter le milieu de façon à s'y ajuster et à contribuer à son développement, prendre les moyens de faire cela efficacement, voilà, je dirais, le mandat clair et précis que l'organisation de services publics doit remplir si elle veut se donner les Relations publiques qu'exige d'elle la présente décennie.

# économique

## Selon des experts

### Le projet de réforme fiscale est complexe mais applicable

OTTAWA (PC)—Des experts ont exprimé l'avis, mercredi, que le projet de réforme fiscale proposé par le gouvernement n'est peut-être pas aussi mauvais qu'on l'a dit.

Ce bill fut présenté aux Communes en juin; il a passé mardi en deuxième lecture et la Chambre en étudie maintenant chacun des articles. Le ministre des Finances, M. Benson, a soumis mercredi 95 amendements.

Un symposium de comptables agréés est réuni à Ottawa. M. Don Huggett, de Montréal, n'a pas voulu préciser si le bill est "un chef-d'œuvre ou une monstruosité", mais il a déclaré qu'il représente peut-être la transformation la plus profonde que l'on connaisse d'un régime fiscal.

Les dimensions et la complexité du bill ont d'abord étonné, dit-il, mais on finira par se rendre compte qu'il répond à presque tous les problèmes et qu'il est applicable.

Le groupe d'experts a formulé certaines suggestions pour que les Canadiens s'adaptent au nouveau régime fiscal:

— Les petites entreprises vont probablement augmenter les salaires, pour éviter un plus fort taux d'impôt pour un revenu dépassant \$50,000.

— Les contribuables qui devront payer des impôts à 55 pour cent doivent créer leurs propres compagnies de fiducie qui recevront une partie de leurs revenus, réduiront les impôts et en étendront le paiement sur plusieurs années.

Mais cela devra se faire avant le 1er janvier, date d'entrée en vigueur de la loi.

— Il faut utiliser au maximum les augmentations proposées des plafonds de participation à des pensions, à des plans de partage des profits, à des plans d'épargne de retraite.

— Partagez généreusement votre avoir avec votre femme avant le 1er janvier

et avec les autres après le 1er janvier. Un comptable agréé a déclaré: "Si le bill n'est pas adopté je ferai une crise, non pas parce qu'en raffole mais parce que je ne me sens pas le courage de traverser encore cette immense affaire".

## Les marchés boursiers

### L'indice Dow-Jones perd 10 points

La légère baisse qui s'était produite la veille s'est accentuée hier au fur et à mesure que la séance se déroulait dans un marché actif. Aucune nouvelle spéciale n'est venue affecter le marché si ce n'est l'incertitude des spéculateurs et investisseurs au sujet du programme de redressement économique du président Nixon. Ils attendent des signes indiquant que les mesures présidentielles réussiront à freiner l'inflation aux Etats-Unis.

Le nombre des baisses enregistrées en clôture jeudi est plus du triple de celui des hausses: 1,039 contre 368, tandis que 396 valeurs restent inchangées.

Les mines d'or sont à nouveau en baisse, les machines de bureau sont toutes en pertes d'une bonne fraction, ainsi que les aéropatiales et les compagnies aériennes.

Aux chimiques, Dupont cède \$1 1-2 et Dow \$1 7-8. Les ordinateurs éprouvent également des pertes: elles vont de \$2 1-4 pour Honeywell à une fraction pour les autres valeurs du groupe.

Les chemins de fer baissent en général d'une fraction, enfin les services publics cèdent moins d'un point.

L'indice Dow Jones, formé de 30 industrielles, a perdu 10,44 passant à 378,36. L'indice Standard and Poor's, formé de 500 valeurs, a baissé de .90 à 98,13. L'indice de la Bourse de New York, comprenant 1,300 valeurs ordinaires, a baissé de .49 à \$4,27.

La légère baisse qui s'était produite la veille s'est accentuée hier au fur et à mesure que la séance se déroulait dans un marché actif. Aucune nouvelle spéciale n'est venue affecter le marché si ce n'est l'incertitude des spéculateurs et investisseurs au sujet du programme de redressement économique du président Nixon. Ils attendent des signes indiquant que les mesures présidentielles réussiront à freiner l'inflation aux Etats-Unis.

Le nombre des baisses enregistrées en clôture jeudi est plus du triple de celui des hausses: 1,039 contre 359, tandis que 296 valeurs restent inchangées. Les mines d'or sont à nouveau

en baisse, les machines de bureau sont toutes en pertes d'une bonne fraction, ainsi que les aéropatiales et les compagnies aériennes. Aux automobiles, on note la baisse de \$1 3-6 de Central Motors et celle de \$1 1-8 de Chrysler, tandis que Ford et American Motors terminent sans changement.

Aux chimiques, Dupont cède \$1 1-2 et Dow \$1 7-8. Les ordinateurs éprouvent également des pertes: elles vont de \$2 1-4 pour Honeywell à une fraction pour les autres valeurs du groupe.

Les chemins de fer baissent en général d'une fraction et enfin, les services publics cèdent moins d'un point.

L'indice Dow Jones, formé de 30 industrielles, a perdu 10,44 passant à 378,36. L'indice Standard and Poor's, formé de 500 valeurs, a baissé de .90 à 98,13. L'indice de la Bourse de New York, comprenant 1,300 valeurs ordinaires, a baissé de .49 à \$4,27.

Le nombre des transactions a diminué jeudi, alors que 12,87 millions d'actions ont changé de mains comparativement à 13,54 millions la veille.

La transaction la plus importante effectuée à la Bourse de New York a été celle de 349,200 actions de General Motors à \$82 chacune.

Parmi les valeurs canadiennes, McIntyre Porcupine a monté de 1-2 à \$71; Distillers Seagrams, de 3-8 à \$57 5-8; Granby Mining, de 1-4 à \$19 et Massey, de 1-8 à \$10 5-8.

Parmi celles à la baisse, Dome Mines a perdu 1 3-4 passant à \$57 1-2; Walker-Gooderham, a baissé de 5-8 à \$34 4-4; Canadian Pacific, de 3-4 à \$13 3-8 et International Nickel, de 3-8 à \$28 1-4.

A la Bourse Américaine, l'indice a baissé de 19 cents à 25,43. Le nombre des transactions a été de 4,34 millions d'actions, comparativement à 4,15 millions la veille.

Les valeurs canadiennes à la baisse ont été Scurry Rainbow Oil, qui a baissé de 3-4 à \$15 3-4; Jupiter Corp., de 1-2 à \$8 1-4; Canadian Javelin, de 3-4 à \$10 et Preston, de 1-4 à \$6 1-8.

## Pour Manhattan, 8 vols par jour

...parfait pour bâcler une affaire!

AIR CANADA

\*6 vols le dimanche

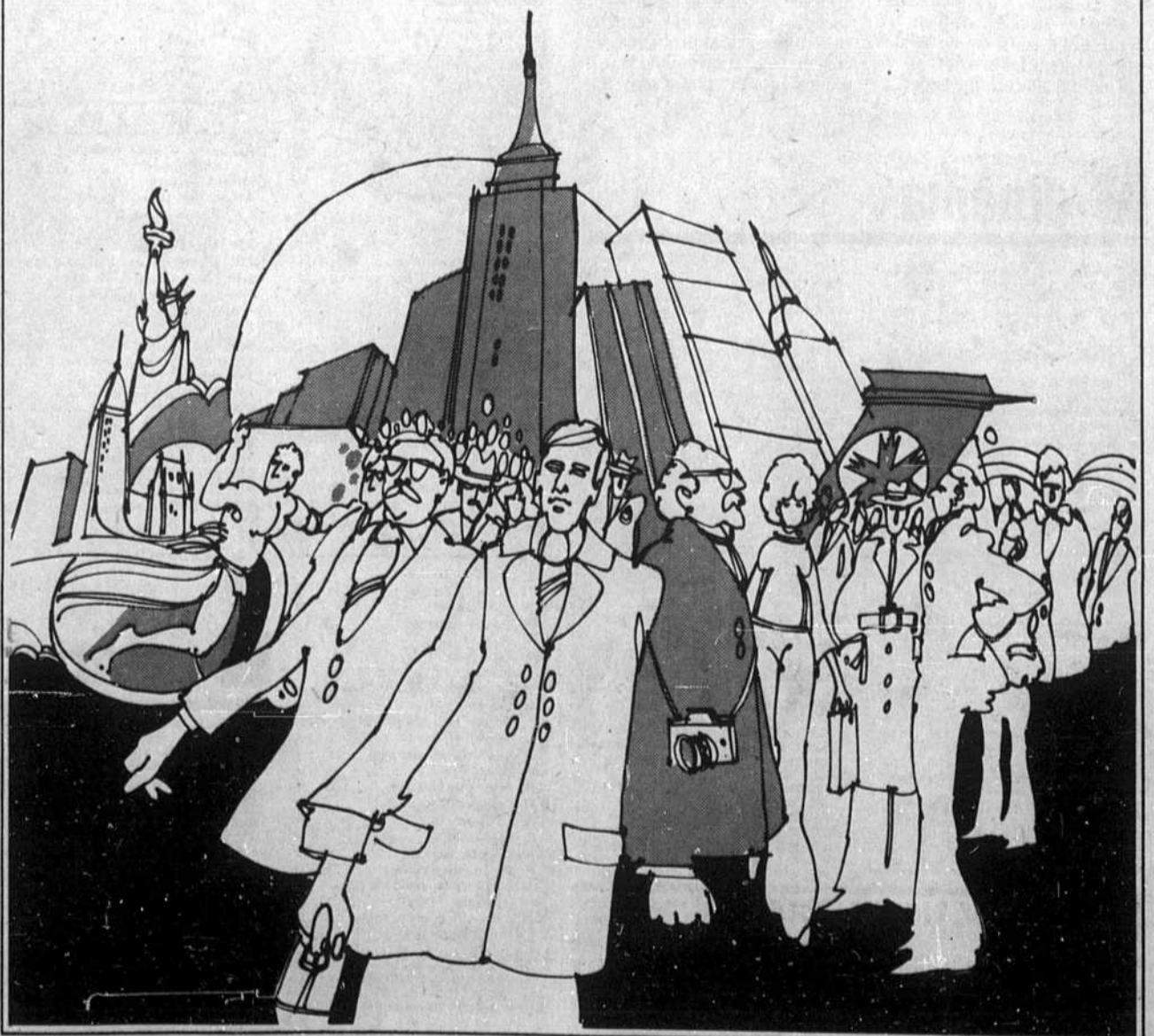
Avec Air Canada, un voyage d'affaires pour New York, ça se règle vite vite. 8 vols à partir de tôt le matin jusqu'à tard le soir. Autant pour revenir à Montréal. Le temps de bâcler une affaire et vous êtes de retour le soir même si vous voulez... A moins que vous n'aimiez suffisamment New York pour y rester 48 heures ou plus. Vous pourriez alors succomber à la tentation des boutiques franches de droit à l'aéroport J.-F. Kennedy.

Vous trouverez à New York des correspondances faciles pour toutes les villes de l'Est américain.

Dites à votre secrétaire de nous passer un coup de fil ou d'appeler votre agent de voyage. On réservera votre place à bord de l'avion; on louera une voiture pour vous; on vous réservera même, au besoin, une chambre à l'hôtel.

Chez nous, ça ne traîne pas. C'est vrai. Demandez à Richard Garneau. Alors... on y va?

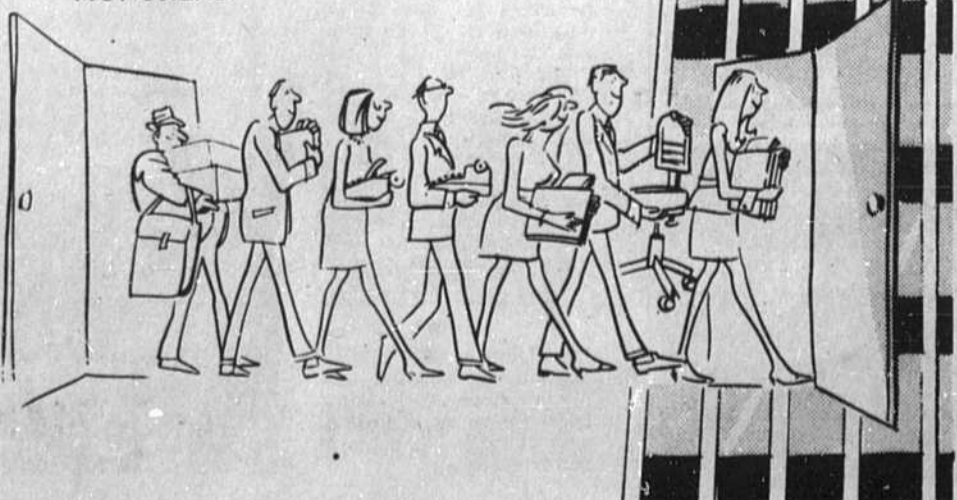
On y va!



## Pitfield, Mackay, Ross déménagent.

A partir du 18 octobre 1971, nous occuperons nos nouveaux bureaux de Montréal, au trente et unième étage de l'Edifice CIL. Ce jour-là également, nos nouvelles lignes téléphoniques "CENTREX" entreront en service. Grâce à ce système, nos clients pourront entrer plus rapidement et plus facilement en communication avec la personne demandée. Il leur sera possible, en effet, de communiquer directement avec nos représentants, sans passer par le central de la maison. On peut dès à présent se procurer les numéros des différents représentants en appelant 876-5220.

NOTEZ NOTRE NOUVELLE ADRESSE: PITFIELD, MACKAY, ROSS & COMPAGNIE LIMITÉE 31<sup>e</sup> ÉTAGE, ÉDIFICE CIL 630 OUEST, BOUL. DORCHESTER MONTRÉAL.



## Brinco

British Newfoundland Exploration Limited (Brinco), la filiale de Brinco Limited s'intéressant à l'exploration minière, compte entreprendre cet automne un programme de sondages d'exploration dans la région du lac Moran, au Labrador.

Les analyses géophysiques, effectuées cet été, des anomalies découvertes l'an dernier au cours des relevés aériens de cette région ont déjà donné des résultats encourageants en trois endroits. Dans une zone située à l'ouest du lac Sandy, les relevés terrestres électromagnétiques et magnétiques ont indiqué la présence, sur une distance de plusieurs milliers de pieds, d'anomalies où on a notamment découvert des sulfures de cuivre.



GULF OIL CANADA LIMITÉE

#### AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de quinze cents (15¢) par action pour le quatrième trimestre se terminant le 31 décembre 1971 a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie. Ce dividende est payable en argent canadien le 3 janvier 1972 aux actionnaires enregistrés le 3 décembre 1971 à la fermeture des bureaux.

J. C. PHILLIPS Secrétaire

Toronto, le 1er octobre 1971

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.



FERNAND PALLÉ

Monsieur Lucien H. Gagné, président de la Quincaille Lambert Inc., 6524, rue St-Hubert, annonce la nomination de Monsieur Fernand Pallé au poste de gérant général de la Quincaille Lambert Inc.

Monsieur Pallé possède une grande expérience dans le commerce de la quincaille. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

LONDRES - L'once d'or fin cotait \$42.54 hier sur le marché européen de l'or, comparativement à \$42.60 mercredi.

Hausse du dollar cdn

MONTREAL - Coté en devise canadienne, le dollar américain a perdu 3-32 à \$1.00-7-16. La livre sterling a perdu 3-16 à \$2.50-1-16. NEW YORK Coté en devise américaine, le dollar canadien a pris 1-16 à 99-37-64. Il était de 99-25-64 il y a semaine. La livre sterling a pris 1-32 à \$2.48-63-64.

Bourse canadienne

Table of Canadian stock market data, including various indices and individual stock prices.

au comptoir

Table of commodity prices, including various goods and their current market values.

au comptoir

Table of commodity prices, including various goods and their current market values.

ASTON MARTIN DB4

Vert métallisé - Intérieur cuir - À l'état neuf. \$5,800. roger automobiles ltée 4269 o., Ste-Catherine Tél.: 932-2925

Les tarifs de location de voitures Tilden sont plus bas que ceux des deux autres, car ils incluent toujours l'essence.

Table comparing rental rates for Tilden cars, showing daily rates and total costs including fuel.

Constatez-le vous-même au tableau comparatif ci-dessus. Deux autres grandes entreprises de location de voitures exigent des tarifs plus élevés que Tilden. A voitures de format égal, à millage égal, vous économisez en louant une voiture Tilden. Car seuls les tarifs Tilden incluent toujours l'essence. Les autres grandes entreprises de location de voitures ne peuvent en faire autant. (Votre économie est proportionnelle à la distance parcourue.) Et il y a plus de 270 bureaux Tilden au Canada. Rendez-vous à l'un de ces bureaux et prenez le volant d'une Chevrolet Impala flamboyante neuve, d'une fringante compacte de format égal, à millage égal, vous économisez en louant une voiture Tilden. Car seuls les tarifs Tilden incluent toujours l'essence. Les autres grandes entreprises de location de voitures ne peuvent en faire autant. (Votre économie est proportionnelle à la distance parcourue.)

TILDEN advertisement featuring a car image and contact information for rentals across Canada and abroad.

Advertisement for RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN, a firm of accountants and procurators, located at 800 Square Victoria.

Advertisement for Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE, listing various patents and trademarks.

Advertisement for MEUBLES DE BUREAU, offering office furniture and services.

Advertisement for TRADUCTIONS TRAVEX Inc., providing translation services in various languages.

Advertisement for COURS DES CHANGES, providing exchange rates for various international currencies.

Les sports à la pige

Les ALOUETTES de Montréal connaissent présentement des ennuis financiers que le directeur général Red O'Quinn a même qualifiés de "sérieux". En effet, ils ont accueilli jusqu'ici 14,120 spectateurs de moins à l'Autostade que l'an dernier, quand ils avaient accusé un déficit de l'ordre de \$100,000, soit 129,248 amateurs comparativement à 143,368 en 1970. Or, selon O'Quinn, pour boucler son budget, le club doit accueillir 25,000 spectateurs par match, alors que la moyenne jusqu'ici est de 21,356, 69,000 de moins que la norme nécessaire, avec un seul match à disputer avant les éliminatoires. Mais l'ex-receveur préféré de Sam Etcheberry, le pilote actuel, a précisé que l'avenir de la concession montréalaise ne se calculait pas sur une période de deux ou trois ans, mais bien sur cinq ou 10 ans car il faut tenir compte que les Alouettes pourront jouer, à compter de 1976, dans le nouveau stade construit pour les Jeux olympiques.

invités à participer aux championnats du Canada qui se dérouleront sous peu dans l'Ouest canadien. L'EQUIPE No UN du Canada au football interuniversitaire, le Grenat-et-Gris de l'université d'Ottawa est grande favorite pour vaincre sa rivale outaouaise, l'université Carleton, demain après-midi au parc Lansdowne lors de la rencontre annuelle pour la possession de l'ourson Panda. Par contre, les Gators de l'université Bishop's de Lenoxville, de la nouvelle ligue du Québec, sont maintenant au 2ème rang national, suivis des universités St. Mary's et St. Francis Xavier. Les REDACTEURS SPORTIFS et certains commentateurs de radio n'auront plus aucune raison de ne plus être en forme à la suite du programme de conditionnement physique spécialement créé à leur intention et donné par le Centre culturel et sportif, cours d'une durée de cinq mois et qui a débuté cette semaine avec déjà plus d'une trentaine de participants dont l'inimitable Rocky Brisebois. Pour certains, le premier cours fut plutôt difficile à cause d'un manque évident de forme physique. D'autres s'en sont mieux accommodés. De toute façon, les commentateurs et rédacteurs sportifs de la métropole pourront suivre ces cours l'hiver durant les mardi et jeudi matins à 10h.

Sur un lancer de punition Tom Reid compte et le Canadien se contente d'un match nul, 1-1

BLOOMINGTON, Minn. (Le Devoir) — Y a-t-il un jeu plus excitant, un moment plus éblouissant qu'un joueur de hockey qui, bénéficiant d'un lancer de punition, s'élance vers un gardien de but qui n'a plus pour se protéger que son talent et ses jambières? Il semble bien qu'il n'y en ait effectivement pas. Et s'il allait poser la question aux nombreux partisans des North Stars du Minnesota qui ont envahi, hier, le Metropolitan Center de l'endroit pour y applaudir leurs favoris, il est certain que la réponse ne se ferait pas attendre... et pour cause.

Après ce but, les deux équipes v allaient de leurs plus beaux efforts, tant défensifs qu'offensifs afin d'arracher une victoire à l'adversaire. En fait les deux équipes ont joué de l'excellent hockey, comme en témoignent le nombre de lancers: 40 pour Minnesota, et 34 pour Montréal. Cependant, les gardiens Dryden et Lorne Worsley devaient repousser toutes les attaques adverses jusqu'à la fin. Henri Richard a procuré une avance de 1-0 aux Canadiens en comptant le seul but du premier vingt avec l'aide de Jean-Claude Tremblay à 16:09.

QUOI DE NEUF? 2 buts, 3 passes d'Espo!

BOSTON (PA) — Phil Esposito, qui a établi un record de 152 points dans la LNH l'an dernier, a récolté deux buts et trois aides hier soir en conduisant les Bruins de Boston à un gain de 6-2 aux dépens des Sabres de Buffalo. L'ailier gauche Wayne Cashman a aussi compté deux buts tandis que l'ailier droit Ken Hodge récoltait quatre aides. Ce trio a établi un record de 140 buts et 336 points l'an dernier.

HOCKEY

Table with columns for teams (Toronto, Boston, New York, Buffalo, Vancouver, Montréal, Détroit, Chicago, Pittsburgh, Los Angeles, Minnesota, Philadelphie, St-Louis, St-Louis, Californie) and rows for various statistics (Est, Pst, G, A, Pts, etc.).

Les choix de "M. Hans" à B.B.

Notre sélectionneur compte un total de 119 vainqueurs en 405 courses depuis le début pour une moyenne de 29.3%. Voici ses choix pour le programme de ce soir:

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR PROVINCIALE No 342 488 COMMUNISOLAIRE STE-ROSE-AU-TEILL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR PROVINCIALE No 396 443 Kenneth Campbell, professeur, résident et domicilié à 189, rue Oltage, Brownsville, Qué., district de Terrebonne, demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR PROVINCIALE No 394 239 DIMITHIOS KOUTAKOS, triporteur, de la Ville et du district de Montréal, et résident au 157 boulevard St-Joseph ouest, demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE No: 95-8141-71 LÉOPOLD GAGNON, en sa qualité de tuteur à la fille mineure Michelle Gagnon, résidant en la cité de Verdun, district de Montréal, Demandeur

CITE DE WESTMOUNT Avis public est par les présentes donné qu'une assemblée publique des électeurs qui sont propriétaires d'immeubles situés dans la première partie du District R-3 de la Cité de Westmount, aura lieu à la Salle du Conseil de l'hôtel de ville, 4333 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, P.Q., à sept heures et trente dans la soirée de lundi, 15 novembre 1971, concernant un règlement intitulé "REGLEMENT EN VUE D'AMENDER LE REGLEMENT 655 POUR REGULARISER LES ZONES RESIDENTIELLES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES".

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) GREFFE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL No: 918 246 DAME JACQUELINE DESFORGES, ménagère, résidant à Ville LaSalle, district de Montréal, Requérante

AVIS est par les présentes donné que le 17ème jour de janvier 1970, sous le no 2183-412, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Little Queen Dress Co. Ltd. à la Banque de Nouvelle Écosse, une banque canadienne à charte, de l'université des sciences et des lettres, actuels ou futurs du dit Little Queen Dress Co. Ltd.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE No: 92-01899-71 JOSEPH ROLAND MARCEL GARIEPY, commerçant, domicilié à Laval des Rapides, district de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE No: 95-8141-71 LÉOPOLD GAGNON, en sa qualité de tuteur à la fille mineure Michelle Gagnon, résidant en la cité de Verdun, district de Montréal, Demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) GREFFE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL No: 918 246 DAME JACQUELINE DESFORGES, ménagère, résidant à Ville LaSalle, district de Montréal, Requérante

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code Civil, de l'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal, le 9 mai 1969 sous le no 2186106 du transport et du transfert par Photo-Chemtron Ltd. à GARANTEE INVESTMENT & MORTGAGE LTD. de toutes ses créances et comptes de livres, actuels et futurs, MONTREAL le 26 juillet 1971, PHOTO-CHEMTRON LTD.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE No: 95-8141-71 LÉOPOLD GAGNON, en sa qualité de tuteur à la fille mineure Michelle Gagnon, résidant en la cité de Verdun, district de Montréal, Demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) GREFFE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL No: 918 246 DAME JACQUELINE DESFORGES, ménagère, résidant à Ville LaSalle, district de Montréal, Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) GREFFE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL No: 918 246 DAME JACQUELINE DESFORGES, ménagère, résidant à Ville LaSalle, district de Montréal, Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE JOLLETTE "COUR SUPERIEURE" "Division des divorces" No: 12-01871-71 GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL FERNAND COTE, époux séparé de corps et de biens de Béatrice Quirault, domicilié à St-Norbert, district de Jollette, Requérant

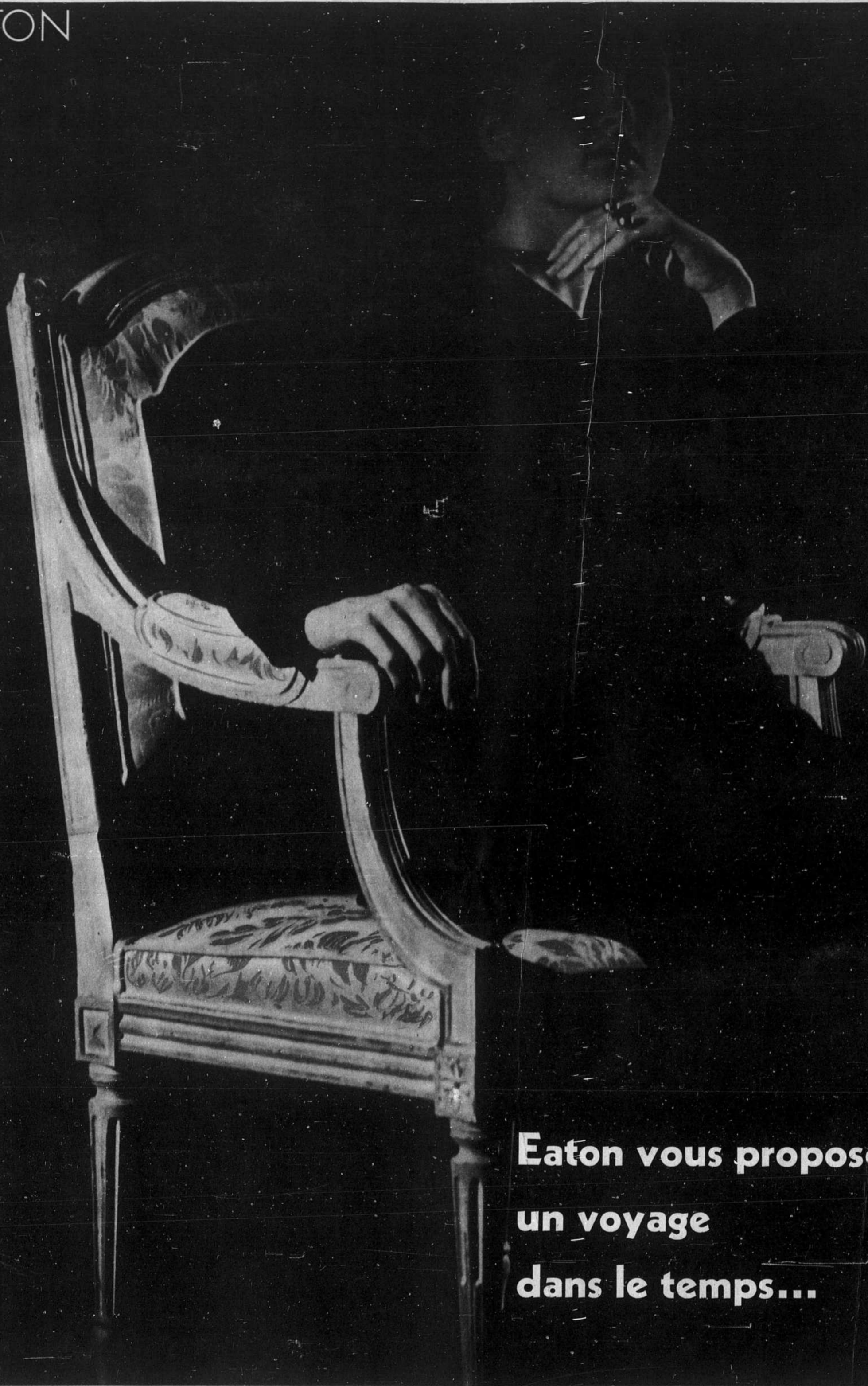
CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE No: 95-8141-71 LÉOPOLD GAGNON, en sa qualité de tuteur à la fille mineure Michelle Gagnon, résidant en la cité de Verdun, district de Montréal, Demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) GREFFE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL No: 918 246 DAME JACQUELINE DESFORGES, ménagère, résidant à Ville LaSalle, district de Montréal, Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) GREFFE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL No: 918 246 DAME JACQUELINE DESFORGES, ménagère, résidant à Ville LaSalle, district de Montréal, Requérante



# EATON



**Eaton vous propose  
un voyage  
dans le temps...**

La Galerie des Beaux Meubles chez Eaton fait renaître pour vous les plus fascinants souvenirs des belles époques. Une promenade au milieu des plus fidèles reproductions des témoins d'autres âges vous transportera vers les glorieuses années de la France, de l'Angleterre et de l'Italie. Quatre chambres, nouvellement agencées avec d'admirables pièces de maîtres, vous lancent une invitation que vous accepterez sûrement... quand bien même ce ne serait que pour vous souvenir un peu de l'histoire de vos pères.



*Eaton centre-ville (septième étage, Galerie des Beaux Meubles). Rayon 770*

La Galerie des Beaux Meubles chez Eaton a su rassembler les pièces qui plairont au connaisseur avide de raffinements et les experts de son service de décoration intérieure sauront s'inspirer de vos goûts pour recréer chez vous l'élégante ambiance que vous recherchez. Excellence et distinction forment le sceau qu'apposeront à votre foyer les plus beaux meubles du genre. La plus complète et la plus sérieuse galerie de meubles d'époque est à votre disposition... c'est un avantage dont une personne de goût saura profiter. Vous obtiendrez de plus amples informations en composant 842-9331, poste 771.

Le fauteuil de style Louis XVI représenté ci-haut vous laisse voir une parcelle de l'ensemble des merveilles que vous pourrez contempler à la Galerie des Beaux Meubles chez Eaton.

**Un compte Eaton pourrait vous être utile lors de votre prochaine visite.**

**HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 À 18 H. - JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H. - SAMEDI DE 9 H À 17 H. - LE STANDARD OUVRE À 8 H 30. 842-9211**